



# Véhicule CARRYALL 300

## Manuel du propriétaire

**Électrique et à essence**

[Reportez-vous à la dernière de couverture de ce manuel pour obtenir des informations concernant la plage de code de construction en vigueur]





## REMARQUE

---

Ce manuel n'est valable que pour les véhicules fabriqués dans la plage de codes de construction figurant sur la quatrième de couverture de ce manuel. Si le code de construction du véhicule diffère de celui mentionné sur la quatrième de couverture de ce manuel, veuillez contacter votre concessionnaire le plus proche ou rendez-vous sur le site Internet [www.clubcar.com](http://www.clubcar.com) pour rechercher le manuel du propriétaire correspondant au véhicule. Consultez également la section Identification du modèle de ce manuel.

Les informations relatives à la garantie se trouvent à la fin de ce manuel. Le présent manuel ne contient aucune autre garantie, qu'elle soit formelle ou tacite. Votre concessionnaire agréé a vérifié le véhicule avant de vous le remettre et vous fournira une copie du formulaire d'enregistrement du véhicule au programme de garantie dûment rempli.

Club Car n'est pas responsable des erreurs contenues dans ce manuel ou des dommages indirects ou consécutifs résultant de l'utilisation du contenu de ce manuel.

Ce manuel contient des informations protégées par copyright. Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel ne peut être photocopiée, reproduite ou traduite dans une autre langue sans l'accord écrit de Club Car, S.A.R.L.

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Club Car se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception des véhicules sans obligation d'effectuer ces modifications sur les unités déjà vendues.

Ces véhicules sont des véhicules utilitaires, à quatre roues, tout usage et destinés au transport de passagers et de cargaison sur des surfaces améliorées ou lisses.

Ces véhicules ne sont conformes ni aux normes Federal Motor Vehicle Safety Standards (FMVSS) relatives aux automobiles ni à la norme FMVSS 500 relative aux véhicules à vitesse réduite. Ils ne sont pas équipés pour être utilisés sur les voies, les routes ou les autoroutes publiques.

S'il est rédigé en anglais, ce manuel correspond aux instructions d'origine fournies par le constructeur. S'il est rédigé dans une autre langue que l'anglais, ce manuel est une traduction des instructions d'origine.



P.O. Box 204658  
Augusta, Georgia 30917-4658 USA  
Téléphone 706-863-3000  
Télécopieur pour les pièces détachées 706-855-7413  
[www.clubcar.com](http://www.clubcar.com)

Copyright © 2013, 2015 Club Car, LLC

*Club Car, Tranquility, et ArmorFlex*

sont des marques de commerce déposées de Club Car, LLC

Ce manuel est en vigueur à compter du Juin 2015

## AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi Club Car, nom reconnu comme chef de file dans la fabrication de véhicules performants et durables. Vous avez choisi la meilleure voiture utilitaire du marché. Veillez à protéger votre investissement et ainsi vous assurer que votre ou vos véhicules Club Car vous garantiront des années de performances supérieures et fiables en lisant et en respectant les instructions d'entretien de ce manuel.

Pour nous, votre confort et votre sécurité sont également importants, c'est pourquoi nous vous conseillons vivement de lire et de suivre pas à pas les instructions de fonctionnement et les consignes de sécurité contenues dans ce manuel. Ces instructions doivent être suivies afin d'éviter tout risque de blessure corporelle grave. Si vous louez ou prêtez votre véhicule à autrui, nous vous recommandons de lui demander de lire ce manuel avant d'utiliser le véhicule.

Les produits Club Car sont suivis par un service client conçu pour vous offrir un service rapide et agréable. Si votre véhicule Club Car nécessite des réparations ou un entretien, veuillez contacter votre concessionnaire ou distributeur Club Car local, qui sera en mesure de vous donner des conseils techniques, de vous faire tous les travaux sous garantie ainsi que de vous vendre les pièces de rechange et les manuels d'entretien.

Pour connaître votre concessionnaire Club Car local agréé, rendez-vous sur le site [www.clubcardealer.com](http://www.clubcardealer.com), contactez-nous au 1-800-ClubCar (258-2227) ou scannez ce code QR (Quick Response) qui vous conduira à la page de localisation des concessionnaires Club Car. Reportez-vous à la Figure 1. Téléchargez un lecteur de code QR comme RedLaser ou Barcode Scanner sur votre téléphone portable ou votre tablette.

Si vous préférez nous écrire, adressez votre lettre à : Club Car LLC, à l'attention de : Marketing Services P.O. Box 204658, Augusta, Géorgie 30917-4658, États-Unis.

Nous espérons que vous considérerez ce manuel' du propriétaire comme une partie intégrante de votre véhicule Club Car. Si vous vendez votre véhicule, veuillez remettre votre manuel au nouveau propriétaire ; ce dernier disposera ainsi d'informations importantes concernant le fonctionnement, la sécurité et l'entretien.

Code QR pour la localisation des concessionnaires



3118

**Figure 1** Code QR pour la localisation des concessionnaires

ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN	
<b>Spray protecteur de bornes de la batterie Club Car</b> Réf. PN 1014305	<b>Lubrifiant au molybdène sec</b> Réf. PN 1012151
<b>Lubrifiant de châssis</b> EP NLGI classe 2 (disponible dans le commerce)	<b>Filtre d'air du moteur (404 cm3)</b> Réf. PN 102558201
<b>Cartouche de remplacement du filtre de déioniseur (SPWS)</b> Réf. PN 104005901	<b>Bougie O.H.C. (404 cm3)</b> Réf. PN 105017801
<b>Cartouche de remplacement du filtre de déioniseur (non SPWS)</b> Réf. PN AM10975	

## TABLE DES MATIÈRES

---

Identification des vignettes de sécurité .....	4
Sécurité d'utilisation .....	8
Proposition 65 – État de Californie .....	9
Détails pour la sécurité.....	10
Avertissements généraux.....	10
Informations générales.....	16
Identification du modèle .....	17
Commandes et voyants .....	17
Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité .....	25
Instructions de conduite .....	28
Chargement et déchargement .....	31
Capacités de charge du véhicule .....	31
Remorquage avec le véhicule.....	33
Transport sur une remorque .....	34
Stationnement de remisage – Véhicules électriques.....	34
Stockage – Véhicules à essence .....	36
Maintenance .....	38
Programmes d'entretien périodique.....	39
Programmes de lubrification périodique .....	44
Batteries – Véhicules électriques .....	46
Chargeur de batterie – Véhicule électrique .....	51
Système d'ajout d'eau à point unique (SPWS).....	59
Batterie – Véhicule à essence .....	60
Huile moteur – Véhicules à essence .....	63
Instructions relatives au ravitaillement en carburant – Véhicules à essence .....	65
Nettoyage du véhicule.....	66
Accessoires.....	67
Enregistrement suite à un achat d'occasion .....	68
Caractéristiques du véhicule.....	68
Garanties .....	73
Déclaration de conformité CE .....	81

## IDENTIFICATION DES VIGNETTES DE SÉCURITÉ

Les pages suivantes contiennent des informations relatives aux vignettes de sécurité. Pour obtenir des informations détaillées concernant des caractéristiques spécifiques, lisez la section appropriée de ce manuel.

### CARRYALL 300 ÉLECTRIQUE

**⚠ WARNING**

Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.

Before leaving vehicle:

- Engage park brake to lock wheels.
- Place vehicle in NEUTRAL.
- Turn key to OFF and remove key.

105046101

**⚠ WARNING**

**UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.**

- Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
- Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
- One (1) person per bucket seat maximum.
- Two (2) persons per bench seat maximum.
- Operate from driver's seat only.
- Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
- Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
- Remain fully seated while moving.
- Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
- Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
- Do not leave children unattended in vehicle at any time.
- Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
- Never operate under the influence of alcohol or drugs.

104026801

5      OFF | ON      3      4

**12V (+)** 105163601

---

**(+) 12V ACC. FUSE BLOCK** 105130101

---

**GND (-)** 105163701

**⚠ WARNING**

Riding in cargo bed can cause severe injury or death. Do not ride in cargo bed.

CCI 101553901

**VEHICLE LOADING**

Read owner's manual and warnings on dash.

- Vehicle rated capacity: 800 lb (363 kg) on level surface only.
  - Includes occupants and cargo load.
- Maximum cargo load: 300 lb (136 kg)
  - Includes cargo, bed load, and optional equipment.
- Vehicle combination rated capacity: 800 lb (363 kg)
  - Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.

**⚠ WARNING**

**ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.**

- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.

065137101

**⚠ WARNING**

**CRUSH AREA**

**STAY CLEAR**

CCI 101609401

2773

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé)	8	105163601	Vignette, 12 V (+) (sous la carrosserie avant)
4	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant	9	105163701	Vignette, terre (sous la partie avant)
5	105046101	Vignette, consignes d'utilisation			

## CARRYALL 300 ÉLECTRIQUE, SUITE

**NOTICE**  
Do not operate vehicle without this cover properly installed. Do not direct water stream in this area, will cause damage to components. See vehicle maintenance and service manual before servicing. CCI 101931501

**CAUTION**  
Frame is isolated from power system. Do not use as ground. 105124701

**(+) 48V ACC. FUSE BLOCK** 105130001

**GND (-)** 105163701

**NOTICE**  
MAXIMUM TONGUE WEIGHT-150 lb. (667 N) 1011553

**WARNING** TOW RUN  
Place Tow/Run switch in TOW position before:  
• Disconnecting or connecting batteries  
• Towing  
• Extended storage  
• Servicing  
FAILURE TO HEED THIS WARNING COULD RESULT IN A BATTERY EXPLOSION OR SEVERE PERSONAL INJURY. CCI 101908601

**LATCH OPEN**  
**WARNING**  
Crush area. Can cause severe injury. Stay clear when closing bed. CCI 102459301

2774

1	1011553	Vignette, remarque concernant le poids exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque (sur le dispositif d'attelage de remorque)	5	105124701	Vignette, ne pas utiliser comme élément de mise à la terre (sur le cadre au-dessus de la plaque de montage des composants électriques)
2	101908601	Vignette, avertissement concernant le contacteur de remorquage (sur la plaque du contacteur Tow/Run (remorquage/conduite), sous le siège)	6	105130001	Vignette, boîte à fusibles accessoire 48 V (sur la plaque de montage des composants électriques)

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101931501	Vignette, remarque concernant le couvercle des composants (sur le couvercle des composants électriques)	7	105163701	Vignette, terre (sur la plaque de montage des composants électriques)
4	102459301	Vignette, avertissement concernant le loquet de la plateforme			

## CARRYALL 300 À ESSENCE

**WARNING**

Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.

Before leaving vehicle:

- Engage park brake to lock wheels.
- Place vehicle in NEUTRAL.
- Turn key to OFF and remove key.

105046101

**WARNING**

UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.

- Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
- Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
- One (1) person per bucket seat maximum.
- Two (2) persons per bench seat maximum.
- Operate from driver's seat only.
- Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
- Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
- Remain fully seated while moving.
- Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
- Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
- Do not leave children unattended in vehicle at any time.
- Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
- Never operate under the influence of alcohol or drugs.

104026801

**WARNING**

Riding in cargo bed can cause severe injury or death. Do not ride in cargo bed.

CCI 101553901

**WARNING**

CRUSH AREA

STAY CLEAR

CCI 101609401

**WARNING**

INCORRECT WIRING COULD RESULT IN SEVERE INJURY OR DEATH.

- Diode and solenoid connections must have correct polarity.
- Keep all persons clear of engine belts when making final connections.

CCI 102249201

**VEHICLE LOADING**

Read owner's manual and warnings on dash.

- Vehicle rated capacity: 800 lb (363 kg) on level surface only.
  - Includes occupants and cargo load.
- Maximum cargo load: 300 lb (136 kg)
  - Includes cargo, bed load, and optional equipment.
- Vehicle combination rated capacity: 800 lb (363 kg)
  - Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.

**WARNING**

ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.

- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.

105163701

2775

1	101553901	Vignette, avertissement concernant la plateforme de chargement (sur la plateforme de chargement ou à l'arrière du siège)	5	102345901	Vignette, avertissement concernant la sécurité des diodes (sur le châssis du véhicule, à côté de la diode)
2	101609401	Vignette, avertissement concernant la zone d'écrasement (derrière le siège, à côté de la plateforme de chargement)	6	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé)	7	105046101	Vignette, consignes d'utilisation
4	101825102	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé)	8	105137101	Vignette, charge du véhicule

### CARRYALL 300 À ESSENCE, SUITE

**WARNING**  
GASOLINE EXPLOSION / FIRE CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.  
• No sparks or open flame near fuel or fuel tank.  
• No smoking near fuel or fuel tank.  
• Stop engine and allow to cool before refueling.  
• Do not disconnect pressurized fuel lines.  
105082301

**WARNING**  
GASOLINE EXPLOSION / FIRE CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.  
• No sparks or open flame near fuel or fuel tank.  
• No smoking near fuel or fuel tank.  
• Stop engine and allow to cool before refueling.  
105084701

**WARNING**  
CAN CAUSE SEVERE BURNS  
Hot Surface  
102459301

**WARNING**  
CAN CAUSE SEVERE INJURY  
Rotating parts  
HOT manifold & muffler  
KEEP CLEAR  
CCI 101960501

**NOTICE**  
MAXIMUM TONGUE WEIGHT—150 lb. (667 N)  
1011553

**WARNING**  
Maintenance Operate  
VEHICLE MOVEMENT MAY CAUSE SERIOUS INJURY  
When switch is in Maintenance position, chock wheels and firmly set park brake.  
CCI 103205501

**WARNING**  
Negative frame ground. Can cause severe injury. Do not contact positive (+) battery post or cable to frame. Disconnect negative battery lead first.

**WARNING**  
Excessive speed. Can cause severe injury or death. Do not tamper with engine governor adjustment.  
CCI 101915201

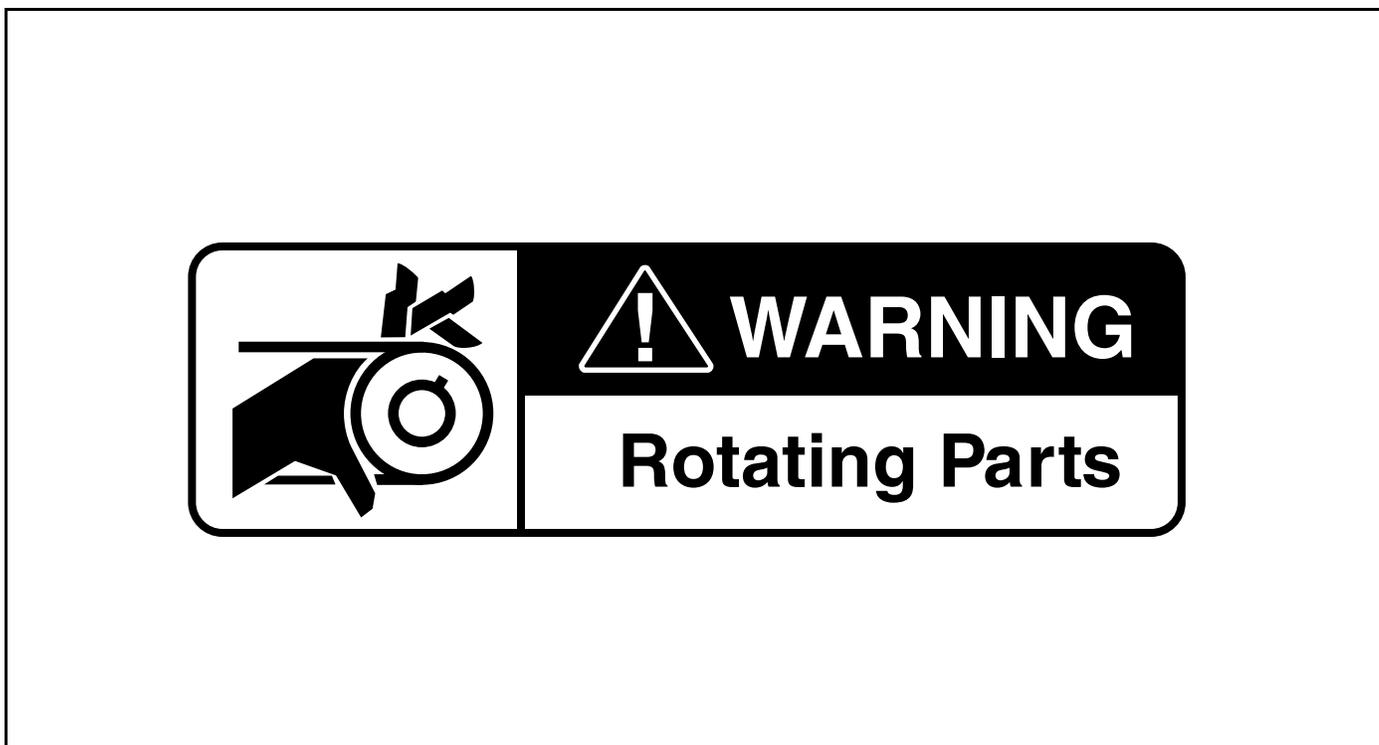
2776

1	1011553	Vignette, remarque concernant le poids exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque (sur le dispositif d'attelage de remorque)	5	102459301	Vignette, avertissement concernant le loquet de la plateforme
---	---------	--	---	-----------	---

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

2	101915201	Vignette, avertissement concernant la mise à la terre sur le châssis/le régulateur (sur le châssis du véhicule, à proximité de la batterie)	6	103205501	Vignette, avertissement concernant la conduite/la maintenance (sur la plaque du contacteur Maintenance/Conduite, sous le siège)
3	101960501	Vignette, avertissement concernant les pièces en mouvement/le pot d'échappement chaud (sur le démarreur/le générateur)	7	105082301	Vignette, avertissement concernant le carburant (sur le réservoir de carburant)
4	102458901	Vignette, avertissement concernant les surfaces chaudes (sur le déflecteur d'air du moteur)	8	105084701	Vignette, avertissement concernant le carburant (à proximité du réservoir de carburant)

## SÉCURITÉ D'UTILISATION



399  
Figure 2 Sécurité d'utilisation

Les indications de sécurité comme celles que vous voyez ci-dessus peuvent être choquantes au début, mais leur impact est faible par rapport à la réalité de graves blessures corporelles.

Votre sécurité et votre satisfaction sont de la plus haute importance pour nous. C'est pourquoi, avant d'utiliser votre véhicule, nous vous conseillons vivement d'étudier les informations contenues dans ce manuel. Comprenez et familiarisez-vous avec les messages DANGER, AVERTISSEMENT et MISE EN GARDE, avec les procédures que contient ce manuel et avec les vignettes de sécurité qui sont apposées sur votre véhicule.

Prenez le temps nécessaire pour comprendre le langage de la sécurité. C'est un langage qui peut vous sauver la vie.

## PROPOSITION 65 – ÉTAT DE CALIFORNIE

---

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Ce produit contient ou émet des produits chimiques ou des substances qui sont considérés comme cancérogènes par l'État de Californie ; ils peuvent provoquer des maladies congénitales ou nuire à la procréation.

## DÉTAILS POUR LA SÉCURITÉ

---

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Vous devez lire ce manuel d'utilisation entièrement avant de conduire le véhicule ou de procéder à son entretien. Le non-respect des instructions de ce manuel peut endommager le véhicule et entraîner des blessures graves voire mortelles.

Il est important de noter que certaines consignes vitales tout au long de ce manuel et sur les vignettes apposées sur le véhicule sont précédées des mots DANGER, AVERTISSEMENT ou MISE EN GARDE. Pour votre propre protection, nous vous recommandons d'être particulièrement attentif à ces consignes de sécurité. Les précautions de sécurité sont essentielles et doivent être respectées.

Si une des vignettes de fonctionnement ou de sécurité du véhicule est endommagée, a été enlevée ou n'est plus facilement lisible, elle doit être remplacée immédiatement pour éviter les risques de dommages au véhicule, de sérieuses blessures ou de mort. Contactez votre distributeur/concessionnaire.

### **⚠ DANGER**

- Une mention DANGER indique un risque imminent qui entraînera des blessures graves ou mortelles.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Une mention AVERTISSEMENT indique un risque imminent qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

### **⚠ ATTENTION**

- Une mention MISE EN GARDE avec un symbole d'alerte de sécurité indique un risque ou une utilisation dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures.

### **ATTENTION**

- Une mention MISE EN GARDE sans symbole d'alerte de sécurité indique une situation de risque potentielle qui peut entraîner des dommages au niveau du véhicule.

## AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

---

Les consignes de sécurité suivantes doivent être prises en compte, que le véhicule soit en fonctionnement, en réparation ou en entretien. **Voir Identification des vignettes de sécurité à la page 4.** D'autres consignes de sécurité spécifiques apparaissent tout au long de ce manuel et sur le véhicule.

## **⚠ DANGER**

- Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez lorsque vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- Essence – inflammable ! Explosif ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Entretenez le véhicule uniquement dans un endroit bien ventilé.
- Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit clos sans ventilation adéquate. Le moteur produit du monoxyde de carbone qui est un poison mortel inodore.
- Le véhicule ne fournira pas de protection contre la foudre, les objets volants ou tout autre danger lié à une tempête. Si vous êtes pris dans une tempête pendant que vous conduisez un véhicule Club Car, sortez du véhicule et cherchez un abri qui corresponde aux consignes de sécurité adéquates.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Suivez exactement les procédures décrites dans ce manuel et tenez compte de toutes les mentions de DANGER, AVERTISSEMENT et MISE EN GARDE de ce manuel ainsi que celles se trouvant sur le véhicule et le chargeur de batterie.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Avant de laisser le véhicule sans surveillance ou de l'entretenir, appliquez le frein de stationnement, placez la manette ou le contacteur Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE), mettez la clé en position OFF (ARRÊT) et retirez-la. Calez les roues lorsque vous effectuez une opération de maintenance.
- L'usage inapproprié du véhicule ou une erreur d'entretien peut provoquer une baisse des performances du véhicule, des blessures graves voire mortelles.
- Toute modification ou changement du véhicule qui affecte le système électrique, la stabilité ou la maniabilité du véhicule ou augmente la vitesse maximum au-delà des spécifications d'usine, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que toutes les vignettes de sécurité et de fonctionnement du véhicule sont bien placées et qu'elles sont faciles à lire.
- Pour les véhicules avec plateforme de chargement, retirez toute la cargaison (accessoires compris) avant de soulever la plateforme ou d'entretenir le véhicule. Si le véhicule est équipé d'une tige de maintien, assurez-vous qu'elle est solidement fixée lorsque la plateforme est relevée. Ne fermez pas la plateforme tant que toutes les personnes ne se sont pas éloignées de la zone de la plateforme de chargement. Tenez vos mains loin des zones d'écrasement. Ne faites pas tomber la plateforme de chargement, abaissez-la doucement en restant loin de la plateforme. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves voire mortelles.
- Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.

Véhicules électriques uniquement :

- Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés. Voir Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 49 ou Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 49.

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Mettez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.
- Afin d'éviter le démarrage intempestif d'un véhicule électrique, débranchez les batteries et déchargez le contrôleur. Voir Déconnexion des batteries – Véhicules électriques à la page 14.

### Véhicules à essence uniquement :

- Afin d'éviter le démarrage intempestif d'un véhicule à essence, débranchez la batterie et le câble de la bougie. Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13.
- Mise à la terre sur le châssis – Veillez à ce qu'aucun outil ou autre objet métallique n'entre en contact avec le châssis lors du débranchement des câbles de batterie ou de tout autre câble électrique. Veillez à ce qu'aucun câble positif ne touche le châssis du véhicule, le moteur ou toute autre pièce métallique.

### Pour tous les véhicules :

- Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- Ne portez pas de vêtements larges ou de bijoux comme des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie.
- Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.

## DÉSACTIVATION DU VÉHICULE

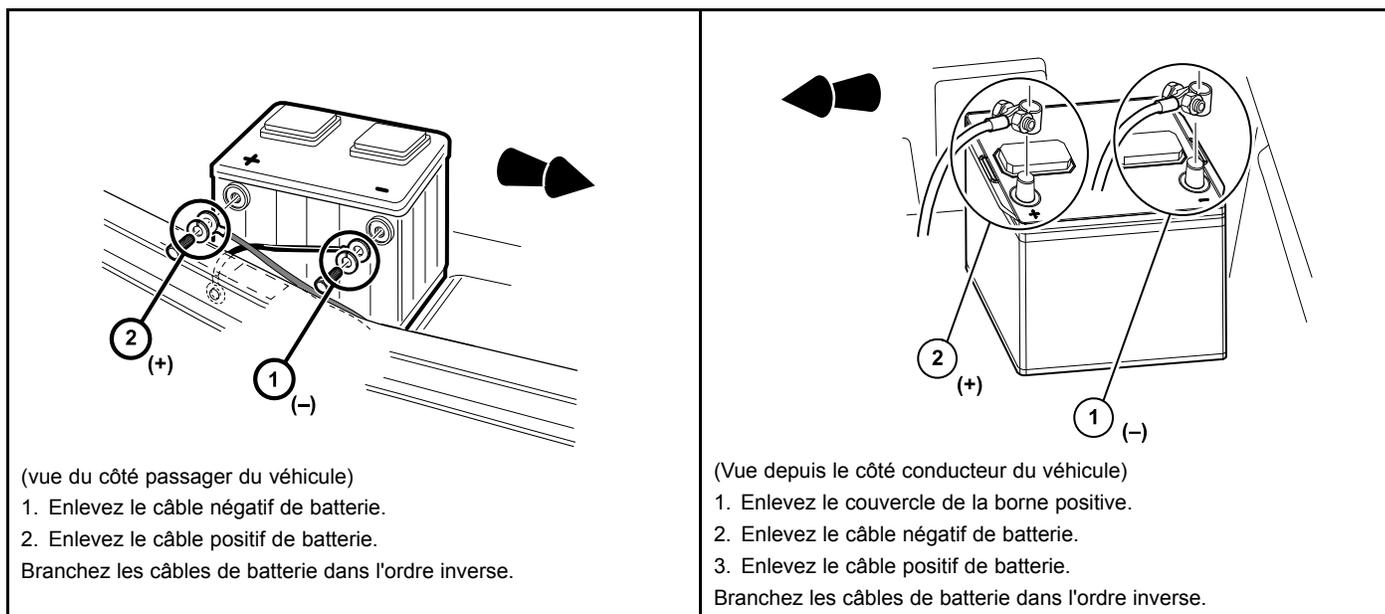
1. Enclenchez le frein à main pour bloquer les roues.
2. Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT) et retirez la clé.
3. Placez la commande de marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE).
4. En outre, calez les roues lors de l'entretien ou de la réparation du véhicule.

## BATTERIE À BORNES LATÉRALES : DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE

1. Désactivez le véhicule. **Voir Désactivation du véhicule à la page 13.**
2. Débranchez les câbles de batterie en commençant par le câble négatif (–) comme illustré (**Figure 3**).
3. Débranchez le(s) câble(s) de la (des) bougie(s).

## BATTERIE À BORNES LATÉRALES : BRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE

1. Branchez les câbles de batterie en commençant par le câble positif (+).
2. Serrez les bornes de la batterie à un couple de 80 po·lb (9 N·m).
3. Enduisez les bornes avec un spray protecteur de bornes de batterie (Réf. CC 1014305) afin de limiter la corrosion.
4. Branchez le(s) câble(s) sur la (les) bougie(s).



<sup>1</sup> **Figure 3** Batterie à bornes latérales – Retrait des câbles de batterie – Véhicule à essence

**Figure 4** Batterie à bornes sur le dessus - Retrait des câbles de batterie - Véhicules à essence

## BATTERIE À BORNES SUR LE DESSUS : DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE

1. Désactivez le véhicule. **Voir Désactivation du véhicule à la page 13.**
2. Enlevez le couvercle de la borne positive.
3. Débranchez les câbles de batterie en commençant par le câble négatif (–) comme illustré (**Figure 4**).

4. Débranchez le(s) câble(s) de la (des) bougie(s).

## **BATTERIE À BORNES SUR LE DESSUS : BRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE**

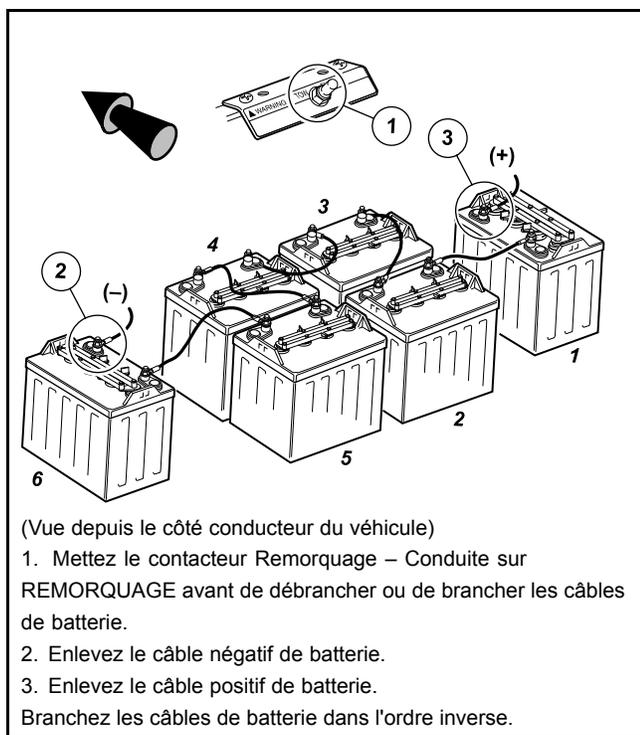
1. Branchez les câbles de batterie en commençant par le câble positif (+).
2. Serrez les bornes de la batterie à un couple de 41 po·lb (4,3 N·m).
3. Enduisez les bornes avec un spray protecteur de bornes de batterie (Réf. CC 1014305) afin de limiter la corrosion.
4. Fixez le couvercle de la borne positive.
5. Branchez le(s) câble(s) sur la (les) bougie(s).

## **DÉCONNEXION DES BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

1. Désactivez le véhicule. **Voir Désactivation du véhicule à la page 13.**
2. Mettez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.
3. Débranchez les batteries en commençant par le câble négatif (–) comme indiqué .
4. Après le débranchement des batteries, attendez 90 secondes que les condensateurs du contrôleur se déchargent.

## **BRANCHEMENT DES BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

1. Assurez-vous que le contacteur Remorquage – Conduite est en position REMORQUAGE.
2. Branchez les câbles de batterie en commençant par le câble positif (+).
3. Serrez les bornes de la batterie à un couple de 110 po·lb (12,4 N·m).
4. Enduisez les bornes avec un aérosol protecteur pour bornes de batterie (réf. CC 1014305) afin de limiter la corrosion.



2779

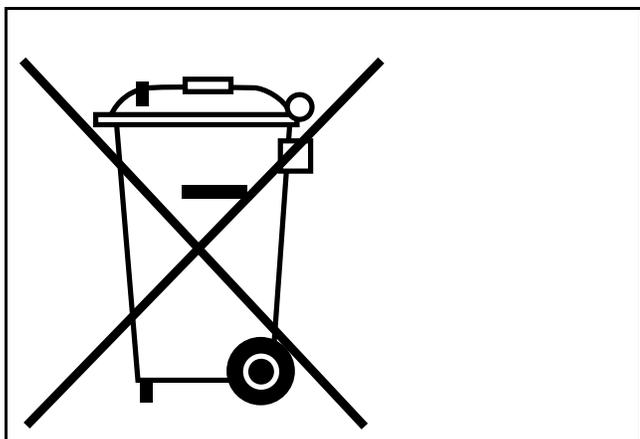
Figure 5 Dépose du câble de batterie - Véhicule à essence

## RECYCLAGE DES BATTERIES AU PLOMB

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Les batteries au plomb contiennent du plomb (Pb) ainsi que d'autres métaux, des acides et d'autres composés. Si elles sont manipulées de façon inadéquate, elles risquent de contaminer l'eau et le sol, de polluer l'environnement et de causer des lésions corporelles.

Les batteries au plomb se reconnaissent grâce au symbole suivant et doivent être convenablement recyclées (**Figure 6**). Elles ne doivent pas être jetées en tant que déchets municipaux et un tri sélectif s'impose. La responsabilité de la protection de l'environnement doit être partagée, non seulement par les fabricants des batteries, mais également par les personnes qui utilisent les batteries. Contactez votre concessionnaire ou distributeur Club Car local le plus proche pour en savoir plus sur le recyclage approprié de vos batteries.



1403  
**Figure 6 Mettez au rebut les batteries au plomb de manière appropriée**

## SYMBOLES INTERNATIONAUX DE SÉCURITÉ SUR LES BATTERIES

Toute personne qui utilise, répare ou entretient le véhicule doit comprendre et respecter les symboles de sécurité sur la (les) batterie(s) du véhicule.



1. Protégez-vous les yeux.	3. Ne fumez pas et ne laissez pas de flammes vives ou d'étincelles à proximité.	5. Attention à l'acide des batteries.
2. Lisez et respectez les instructions d'utilisation.	4. Tenez hors de portée des enfants.	6. Risque de gaz explosif.
Référez-vous aux avertissements généraux pour plus d'informations.		

1642  
**Figure 7 Symboles internationaux de sécurité sur les batteries**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce manuel présente les véhicules Carryall 300. Le véhicule électrique Carryall 300 est équipé du système de charge de batterie ERIC (Efficace, Fiable, Intelligent et Connecté). Le véhicule Carryall 300 à essence est équipé d'un moteur Subaru et d'un ensemble motopropulseur assisté et il est disponible avec une configuration démarrage à la pédale (standard) ou à la clé (en option).

Tout au long de ce manuel, les caractéristiques importantes propres à chaque modèle sont mises en évidence. Nous recommandons vivement au propriétaire/à l'utilisateur de lire et comprendre ce manuel et de faire particulièrement attention aux caractéristiques spécifiques de leur(s) véhicule(s).

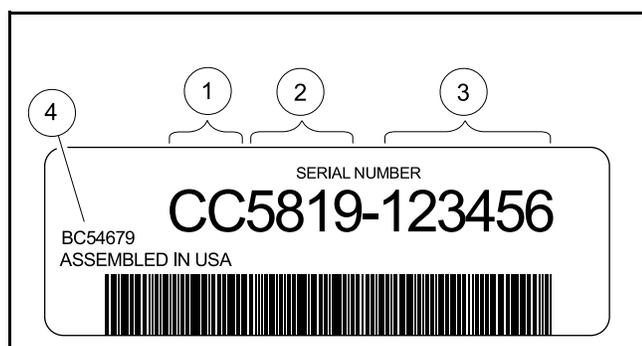
## IDENTIFICATION DU MODÈLE

Le numéro de série de chaque véhicule est imprimé sur une vignette à code-barres apposée en dessous du tableau de bord central (Exemple : CC5819-123456) (**Figure 8**).

Les deux lettres (1) au début du numéro de série indiquent le modèle du véhicule. Les quatre chiffres suivants (2) indiquent l'année du modèle et la semaine de construction du véhicule. Les six chiffres (3) après le trait d'union représentent le numéro séquentiel unique affecté à chaque véhicule construit au cours d'une année-modèle donnée. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**REMARQUE:** Ayez le numéro de série du véhicule à portée de main si vous commandez des pièces ou si vous avez des questions.

**Code de construction :** Le code de construction (4) est un numéro à quatre chiffres qui apparaît sur la vignette du numéro de série du véhicule. Le code de construction permet à l'utilisateur d'identifier le manuel du propriétaire correspondant à un véhicule. Ce manuel du propriétaire est valable pour la plage de codes de construction indiquée sur sa quatrième de couverture.



2843

Figure 8 Vignette du numéro de série

## COMMANDES ET VOYANTS

Voir Avertissements généraux à la page 10.

### **▲ AVERTISSEMENT**

- Assurez-vous que le conducteur s'est familiarisé avec toutes les commandes et consignes d'utilisation avant de le laisser conduire.
- Véhicules à essence uniquement : N'altérez pas le régulateur. Cela annulerait la garantie et endommagerait le moteur et d'autres composants ; cela peut également provoquer des dommages structurels, des blessures sérieuses voire mortelles dus à une vitesse dangereuse.

### CONTACTEUR À CLÉ

Le contacteur à clé (1) se situe sur la planche de bord à droite de la colonne de direction (**Figure 9** ou **Figure 10**).

Chaque véhicule est équipé d'un contacteur à clé à deux ou à trois positions. Tous les véhicules électriques sont équipés d'un contacteur à clé à deux positions. Les véhicules à essence équipés d'un contacteur à clé à deux positions sont mentionnés comme "démarrage à la pédale". Les véhicules à essence équipés d'un contacteur à clé à trois positions sont mentionnés comme "démarrage à la clé".

- **Véhicules électriques et démarrés à la pédale** : Le contacteur à clé a deux positions : OFF et ON.
- **Véhicules démarrés à la clé** : Le contacteur à clé a trois positions : OFF, ON et START. Pour démarrer le véhicule, tournez la clé de la position ON à la position START et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur se mette en marche en douceur. Relâchez la clé pour qu'elle revienne en position ON et que le moteur tourne au ralenti.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Pièces en mouvement ! Tenez-vous loin du compartiment moteur lorsque ce dernier tourne.**

## **ATTENTION**

- **Véhicules démarrés à la clé** : Ne laissez pas le moteur "monter en régime" pendant de longues périodes en laissant la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au POINT MORT (NEUTRAL). Ne pas prendre en compte cette précaution peut endommager la boîte-pont.
- **Véhicules démarrés à la clé** : Ne déplacez pas la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Ne déplacez la manette que si le véhicule est complètement à l'arrêt et si le moteur tourne au ralenti. Ne pas prendre en compte cette précaution peut endommager la boîte-pont.

**REMARQUE:** Lorsque la clé est en position OFF (ARRÊT), les principaux circuits du véhicule sont désactivés. Le contacteur à clé peut être utilisé comme un arrêt d'urgence.

*La clé ne peut être retirée que lorsque le contacteur à clé est en position OFF (ARRÊT).*

## **COMMANDE MARCHE AVANT/ARRIÈRE**

### **Véhicules électriques**

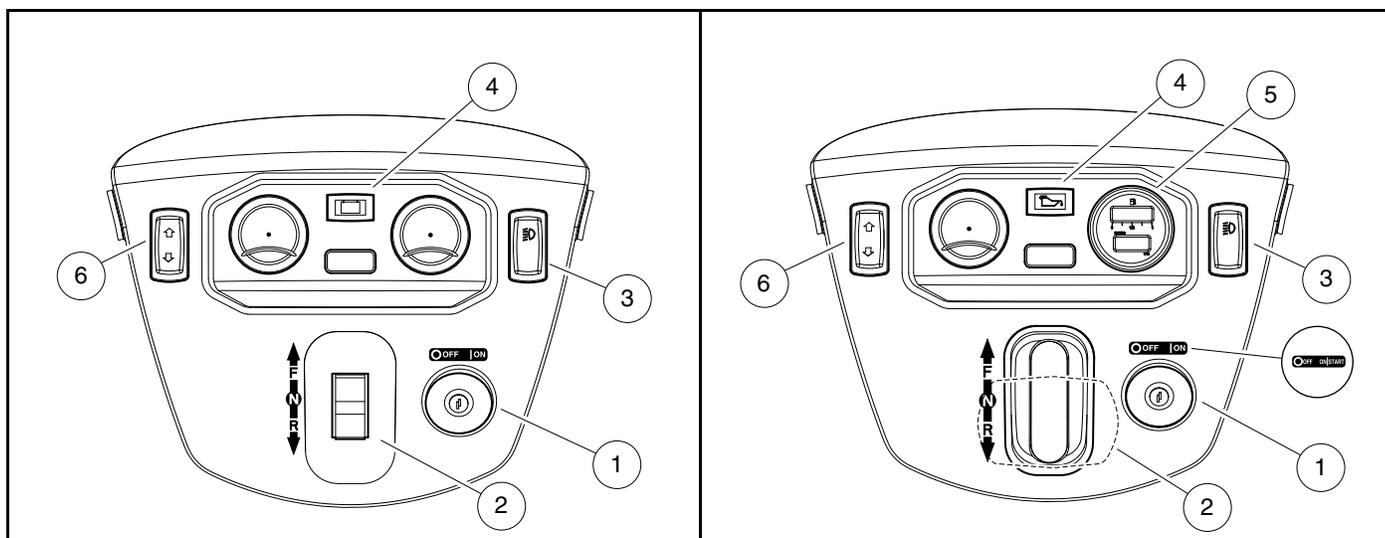
Le contacteur basculant de marche avant/arrière (2) est situé en bas du centre du tableau de bord (**Figure 9**). Les positions **F** (FORWARD/MARCHE AVANT) et **R** (REVERSE/MARCHE ARRIÈRE) sont clairement indiquées. Appuyez sur le côté F (marche avant) du contacteur pour que le véhicule se déplace en marche avant ou appuyez sur le côté R (marche arrière) du contacteur pour que le véhicule se déplace en marche arrière. Quand le contacteur basculant est positionné sur N (point mort), le véhicule ne roulera pas si on appuie sur la pédale d'accélérateur. Les véhicules Club Car fonctionnent à vitesse réduite en marche arrière. La sonnerie de marche arrière retentit comme un avertisseur lorsque le contacteur Marche avant/arrière est en position MARCHE ARRIÈRE (R).

### **Véhicules à essence**

La manette Marche avant/arrière (2) est située en bas du centre du tableau de bord (**Figure 10**). La manette présente trois différentes positions : **F** MARCHE AVANT (FORWARD), **N** POINT MORT (NEUTRAL) et **R** MARCHE ARRIÈRE (REVERSE). Poussez la manette vers le haut pour que le véhicule se déplace en marche avant ou vers le bas pour que le véhicule se déplace en marche arrière.

- **Véhicules démarrés à la pédale** : le moteur ne tournera pas si la manette est en position de point mort (Neutral).
- **Véhicules démarrés à la clé** : Le moteur tournera au ralenti tant que la position de point mort (Neutral) sera sélectionnée. Le moteur doit tourner au ralenti avant de déplacer la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse). **Consultez les AVERTISSEMENTS et MISES EN GARDE précédents.**

Les véhicules Club Car fonctionnent à vitesse réduite en marche arrière. La sonnerie de marche arrière retentit comme un avertisseur lorsque le commutateur Marche avant/arrière est en position MARCHE ARRIÈRE (R).



2820

Figure 9 Tableau de bord – Véhicules électriques

2821

Figure 10 Tableau de bord – Véhicules à essence

## COMMANDE DES PHARES

### Véhicules équipés de phares

Le commutateur du mode phare (3) se trouve sur le côté droit du tableau de bord (**Figure 9** ou **Figure 10**). Appuyez sur le côté du contacteur portant le symbole des phares pour allumer les phares et de l'autre côté pour les éteindre.

**REMARQUE: Véhicules à essence :** L'utilisation des phares pendant de longues périodes avec le moteur arrêté ou au ralenti entraînera le déchargement de la batterie.

## TÉMOIN DE CHARGE

### Véhicules électriques uniquement

Le véhicule électrique présente un témoin de charge (4) situé en haut du tableau de bord (**Figure 9**). Ce témoin a deux fonctions : 1) Avertissement de faible état de charge de la batterie, et 2) Confirmation de la charge.

### Avertissement de faible état de charge de la batterie

- Le témoin s'allume et reste allumé lorsque l'état de charge de la batterie chute en-dessous de 20 %.
- Il clignote lorsque l'état de charge de la batterie chute en-dessous de 10 %.

## ATTENTION

- Lorsque le témoin indique un faible état de charge, le véhicule doit être placé en charge dès que possible.

### Confirmation de la charge

- Le témoin clignote trois fois et l'avertisseur sonore de marche arrière retentit simultanément trois fois pour indiquer qu'une séance de charge de la batterie a commencé.

## TÉMOIN DE NIVEAU D'HUILE

### Véhicules à essence uniquement

Le véhicule à essence est équipé d'un témoin de niveau d'huile (4), situé en haut du tableau de bord (**Figure 10**). Si le témoin s'allume, vérifiez l'huile et ajoutez-en au moteur si nécessaire avant de continuer à utiliser le véhicule. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.** Le véhicule ne doit jamais être conduit si le témoin de niveau d'huile est allumé. Si le témoin s'allume et s'éteint, vous pouvez continuer à rouler mais de l'huile doit être ajoutée dès que possible. Le témoin clignotera plusieurs fois pour indiquer un éventuel problème concernant le système d'injection électronique de carburant. Si le niveau d'huile est correct mais que le témoin reste allumé, faites vérifier le véhicule par un technicien qualifié.

## ATTENTION

- Le fait de ne pas ajouter immédiatement d'huile lorsque le témoin de niveau d'huile est allumé peut endommager le moteur de façon permanente.

## JAUGE À CARBURANT/COMPTEUR HORAIRE (EN OPTION)

### Véhicules à essence uniquement

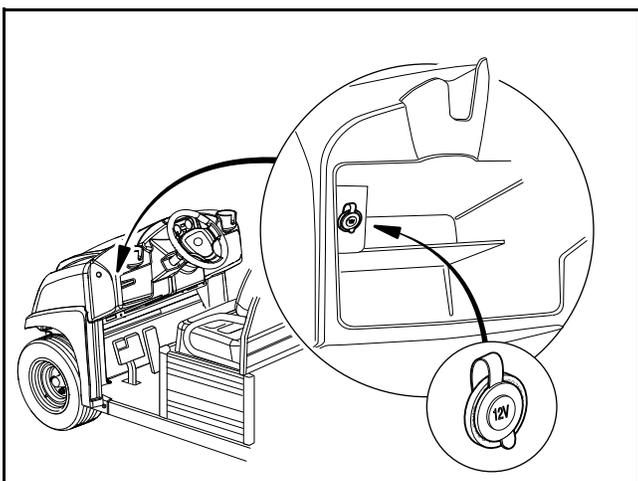
Si le véhicule en est équipé, la jauge à carburant/compteur horaire (5) est située sur le tableau de bord (**Figure 10**). La jauge à carburant permet à l'utilisateur de surveiller le niveau d'essence dans le véhicule. Le compteur horaire doit être utilisé par un technicien qualifié pour suivre l'utilisation du véhicule et déterminer quand des procédures périodiques d'entretien sont exigées. **Voir Programmes d'entretien périodique à la page 39.**

## ALLUME-CIGARE 12 V

Un allume-cigare de 12 V est situé dans le compartiment côté conducteur du tableau de bord et présente une intensité nominale de 6,5 A. Lorsque le contacteur à clé est sur la position ON (marche), l'allume-cigare alimente en électricité les accessoires qui y sont branchés. Le circuit électrique qui alimente l'allume-cigare est protégé par un fusible de 10 A et fournit également une alimentation électrique à tous les accessoires électriques supplémentaires du véhicule. Un appel de courant total supérieur à 10 A dans le circuit fera sauter le fusible.

**REMARQUE:** Le circuit de l'allume-cigare est désactivé lorsque le chargeur de batterie est branché.

*L'allume-cigare n'est pas prévu pour un usage continu. Une utilisation prolongée risque de décharger considérablement la ou les batteries du véhicule. Pour les véhicules à essence, n'utilisez pas l'allume-cigare pendant de longues périodes lorsque le moteur ne tourne pas.*



2848

Figure 11 Allume-cigare 12 V

## PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

La pédale d'accélérateur est la pédale de droite sur laquelle le mot GO est moulé (**Figure 12**).

- **Véhicules électriques et démarrés à la pédale** : Lorsque le contacteur à clé est en position ON et que la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse) est en position MARCHE AVANT (FORWARD) ou MARCHE ARRIÈRE (REVERSE), une pression sur la pédale d'accélérateur désactivera automatiquement le frein de stationnement et le véhicule commencera à rouler dans le sens choisi (en avant ou en arrière). En relâchant la pédale d'accélérateur, l'alimentation est coupée et le moteur arrête de tourner.
- **Véhicules démarrés à la clé** : Le moteur doit d'abord tourner avant d'actionner la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) et d'enfoncer la pédale d'accélérateur. En appuyant sur la pédale de l'accélérateur, le frein de stationnement sera automatiquement desserré et le véhicule commencera à se déplacer dans le sens sélectionné (vers l'avant ou vers l'arrière). En relâchant l'accélérateur, le moteur tourne au ralenti. **Consultez les AVERTISSEMENTS et MISES EN GARDES suivants.**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Pièces en mouvement ! Tenez-vous loin du compartiment moteur lorsque ce dernier tourne.**

### **ATTENTION**

- **Véhicules démarrés à la clé** : **Ne laissez pas le moteur "monter en régime" pendant de longues périodes en laissant la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au POINT MORT (NEUTRAL). Ne pas prendre en compte cette précaution peut endommager la boîte-pont.**
- **Véhicules démarrés à la clé** : **Ne déplacez pas la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Ne déplacez la manette que si le véhicule est complètement à l'arrêt et si le moteur tourne au ralenti. Ne pas prendre en compte cette précaution peut endommager la boîte-pont.**

#### Véhicules électriques

Les véhicules électriques utilisent un système électrique spécial qui emploie le freinage moteur dans certains modes de fonctionnement. Sur ces modèles, le véhicule fonctionne comme suit :

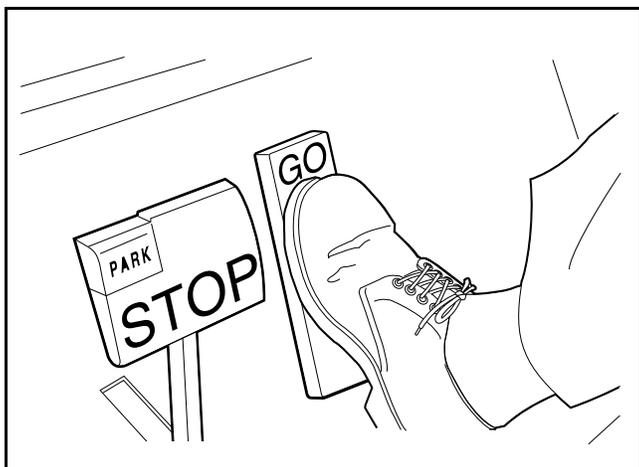
- **Freinage « walk away »** : cette fonction empêche toute marche incontrôlée du véhicule au cas où le conducteur garerait le véhicule sur une pente et ne verrouillerait pas le frein de stationnement. Le véhicule roulera à environ 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph). Si la fonction de freinage « walk away » reste activée pendant deux secondes ou plus, un avertisseur sonore retentira pour signaler au conducteur que le freinage moteur a été activé. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Le freinage « walk away » ne limitera pas la vitesse du véhicule à 4,8 km/h (3 mph) dans des pentes très raides. Ne conduisez pas le véhicule sur des pentes de plus de 20 %.**
- **Freinage moteur** : cette fonction permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente. Dans une descente, le freinage moteur permet de maintenir une vitesse proportionnelle à la position de la pédale d'accélérateur. Par exemple, si l'accélérateur est entièrement actionné, le freinage moteur maintient le véhicule à la vitesse maximale programmée. Si la pédale d'accélérateur est entièrement relâchée, le freinage moteur ralentit le véhicule jusqu'à l'arrêt complet ou permet au véhicule de rouler librement, selon le paramètre de contrôleur sélectionné. Cette caractéristique est sélectionnable. Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car local pour toute information à propos de cette caractéristique. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Lorsque les batteries sont pleinement chargées, un signal sonore est émis pendant le freinage moteur pour avertir le conducteur que le freinage moteur fonctionne à un niveau de performance réduit. Lorsque c'est le cas, utilisez la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.



77

Figure 12 Pédales d'accélérateur et de frein

## **PÉDALE DE FREIN**

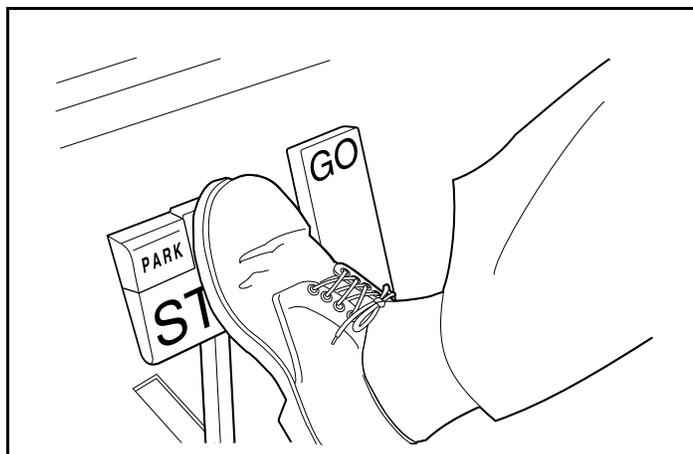
La pédale de frein est la grande pédale sur la gauche avec le mot STOP moulé dessus (Figure 12). Pour ralentir ou arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein avec votre pied droit (Figure 13).

## **PÉDALE DE FREIN DE STATIONNEMENT**

La pédale de frein de stationnement est la petite partie relevée dans le coin supérieur gauche de la pédale de frein. Elle a le mot PARK moulé et les mots PARK BRAKE marqués dessus (Figure 12). Pour appliquer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale de frein et basculez la partie frein de stationnement de la pédale vers l'avant avec votre pied (Figure 14). Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.

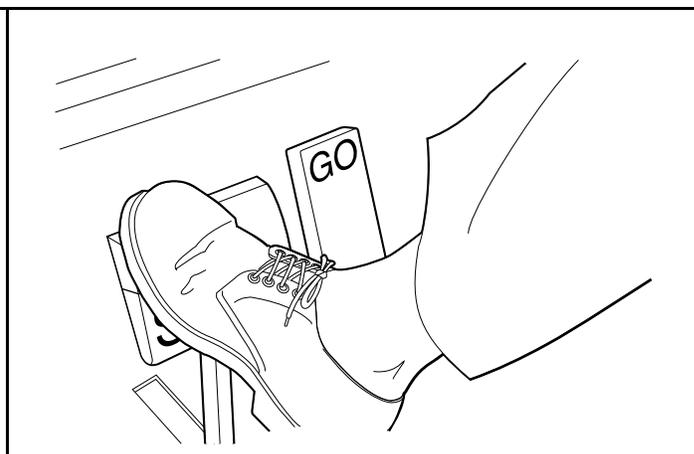
## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Le frein de stationnement sera automatiquement désactivé lorsque vous appuierez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein. Le frein de stationnement se verrouille en différentes positions ; il doit être fermement enfoncé et verrouillé pour empêcher le véhicule d'avancer.



78

Figure 13 Pédale de frein



79

Figure 14 Frein à main

## CONTACTEUR REMORQUAGE – CONDUITE

Véhicules électriques uniquement

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Mettez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.
- Lorsque le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) est en position TOW (remorquage), toutes les fonctions de frein moteur, y compris le freinage de type « walk away », sont désactivées.

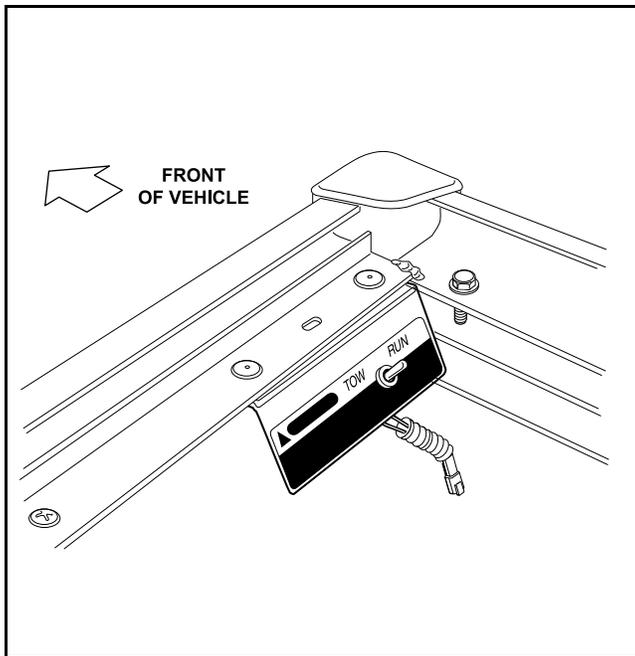
Les véhicules électriques sont équipés d'un contacteur Remorquage/Conduite (Tow/Run) (1) situé sur le panneau de support de siège sous ce dernier (**Figure 15**). Le contacteur doit être en position CONDUITE pour que le véhicule fonctionne. Lorsque le contacteur est en position REMORQUAGE, l'alimentation des composants électriques du véhicule est coupée et le véhicule ne fonctionne pas. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**REMARQUE:** Après avoir placé le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage), attendez 10 secondes avant de revenir en position RUN (conduite).

Après avoir placé le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position RUN (conduite), attendez 10 secondes avant de faire fonctionner le véhicule.

Le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) doit être en position TOW (remorquage) dans les conditions suivantes :

- **Avant de remorquer le véhicule :** Placez le contacteur Remorquage/Conduite en position REMORQUAGE pour désactiver toutes les fonctions de frein moteur ; ceci empêchera tout dommage éventuel qui pourrait survenir au véhicule ou aux composants électriques si ce dernier est remorqué alors que la fonction de freinage type « walk away » est en fonction.
- **Avant le branchement ou le débranchement des câbles de batterie :** placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour couper l'alimentation du système électrique du véhicule ; cela empêchera la création d'arcs électriques et une explosion éventuelle des batteries lorsque les câbles de batterie sont débranchés.
- **Pour un stockage de longue durée :** placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour couper l'alimentation du système électrique du véhicule ; cela empêchera que les batteries soient déchargées par les composants électriques du véhicule.

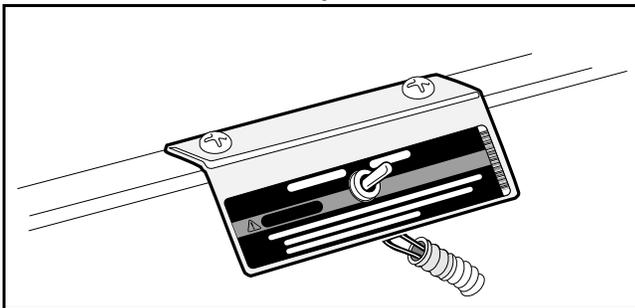


2797

Figure 15 Contacteur Remorquage – Conduite

## COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE EN POSITION NEUTRE

Véhicules à essence uniquement



81

Figure 16 Commutateur de verrouillage en position neutre

Pour faciliter la tâche du technicien qualifié, il existe un commutateur de verrouillage en position neutre, situé sur le panneau de support de siège sous ce dernier (**Figure 16**). Le commutateur de verrouillage en position neutre présente deux positions, MAINTENANCE (ENTRETIEN) et OPERATE (FONCTIONNEMENT), qui sont clairement identifiées.

Si le contacteur est en position MAINTENANCE (ENTRETIEN), cela permettra au technicien de faire fonctionner le moteur en position NEUTRAL (NEUTRE) afin d'exécuter certaines opérations d'entretien ou de réparation. Si le contacteur est dans cette position et si la manette Marche avant/arrière est placée en position MARCHÉ AVANT (F) ou MARCHÉ ARRIÈRE (R), le véhicule ne fonctionnera pas.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Si le contacteur est en position MAINTENANCE (ENTRETIEN) et si le moteur tourne, le véhicule peut bouger brusquement si la manette Marche avant/arrière est déplacée ou accidentellement heurtée. Pour empêcher cela, calez les roues avant et arrière, et tirez fermement le frein de stationnement avant de faire l'entretien ou de quitter le véhicule.

**REMARQUE:** Assurez-vous de remettre le contacteur en position OPERATE (FONCTIONNEMENT) après l'entretien du véhicule, sinon ce dernier ne fonctionnera pas lorsque la manette Marche avant/arrière sera mise en position MARCHE AVANT (F) ou MARCHE ARRIÈRE (R).

## LOQUET DE LA PLATEFORME

### **⚠ AVERTISSEMENT**

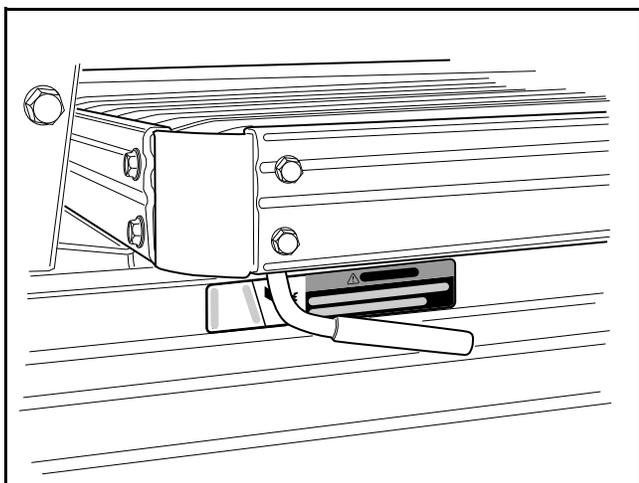
- La plateforme du véhicule peut basculer lorsque le loquet est relâché. Faites preuve de prudence lors de l'utilisation du loquet de la plateforme pour éviter le risque de blessures dû à un mouvement inattendu.

Le véhicule est équipé d'un loquet de plateforme sur le côté conducteur du véhicule (**Figure 17**). Pour soulever la plateforme, levez la poignée du loquet, puis soulevez la plateforme.

Pour verrouiller la plateforme, abaissez-le doucement jusqu'à ce que le loquet s'enclenche. NE laissez PAS tomber la plateforme.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Veillez à écarter vos mains et vos doigts de la zone d'écrasement située entre la plateforme et le support arrière de siège.



2827

Figure 17 Loquet de la plateforme

## LISTE DE CONTRÔLE QUOTIDIEN DE PRÉ-FONCTIONNEMENT ET DE SÉCURITÉ

Chaque véhicule Club Car a été minutieusement inspecté et réglé en usine ; cependant, lors de la réception de votre ou vos nouveaux véhicules, vous devez vous familiariser avec leurs commandes, leurs voyants et leur fonctionnement. Inspectez attentivement chaque véhicule pour vous assurer du bon état de fonctionnement avant d'accepter la livraison.

Utilisez la liste de contrôle suivante comme guide pour inspecter le véhicule. Cette liste de contrôle doit être utilisée quotidiennement, conjointement avec les parties Contrôle des performances à la page 26 et Programmes d'entretien périodique à la page 39, afin de vous assurer que le véhicule est en parfait état de marche. Tous les problèmes doivent être traités par un distributeur/concessionnaire Club Car ou par un technicien qualifié.

- **Général** : toutes les pièces doivent être montées et correctement installées. Assurez-vous que tous les écrous, boulons et vis sont bien serrés. Pour les véhicules à essence, vérifiez l'ajustage des colliers de serrage ainsi que le serrage de la courroie du démarreur.
- **Vignettes de sécurité et d'information** : assurez-vous que toutes les vignettes de sécurité et d'information sont bien en place. **Voir Identification des vignettes de sécurité à la page 4.**
- **Pneus** : inspectez visuellement l'usure, les dommages et le gonflement correct de manière quotidienne. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques à la page 68 ou Caractéristiques du véhicule – Véhicules à essence à la page 71.**
- **Batterie(s)** : Vérifiez que l'électrolyte est à un bon niveau (**Figure 21, Page 50**). Vérifiez les bornes de batterie. Les câbles doivent être serrés et ne présenter aucune corrosion. Pour les véhicules électriques, chargez complètement les batteries avant la première utilisation.
- **Cordon du chargeur, prise et réceptacle (véhicules électriques)** : inspectez visuellement et recherchez d'éventuelles fissures, connexions détachées ou d'éventuels câblages effilochés. **Voir Prise c.c. et réceptacle à la page 54.**
- **Batterie à bornes latérales– (véhicules à essence)** : vérifiez le bon niveau de l'électrolyte (**Figure 33, Page 62**). Vérifiez les bornes de batterie. Les câbles doivent être serrés et sans corrosion et la batterie doit être complètement chargée.
- **Batterie à bornes sur le dessus (véhicules à essence)** : Vérifiez les bornes de batterie. Les câbles doivent être serrés et sans corrosion et la batterie doit être complètement chargée. (**Figure 34, Page 62**).
- **Moteur (véhicules à essence)** : vérifiez que le niveau de l'huile moteur est correct. **Voir Huile moteur – Véhicules à essence à la page 63.** Vérifiez que l'entrée d'air n'est pas obstruée.
- **Carburant (véhicules à essence)** : vérifiez le niveau de carburant. **Voir Instructions relatives au ravitaillement en carburant – Véhicules à essence à la page 65.** Vérifiez d'éventuelles fuites de carburant sur le réservoir à carburant, l'injecteur de carburant, les lignes, le capuchon et la pompe sur une base quotidienne.
- **Contrôle des performances** : inspectez selon les instructions. **Voir Contrôle des performances à la page 26.**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Assurez-vous que le plastique a été retiré du bas du siège avant d'utiliser le véhicule. Le non-respect de cette précaution risque de provoquer un incendie, des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.**

## **CONTRÔLE DES PERFORMANCES**

Après vous être familiarisé avec les commandes du véhicule et avoir lu et compris les instructions de conduite, effectuez un test de conduite avec le véhicule.

Utilisez la liste de contrôle suivante, conjointement à la liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation, comme guide pour examiner le véhicule et en vérifier quotidiennement le bon fonctionnement. Tous les problèmes doivent être traités par un distributeur/concessionnaire Club Car ou par un technicien qualifié.

### **Tous les véhicules**

- **Commande de marche avant/arrière (F/R)** : vérifiez le bon fonctionnement. **Voir Commandes et voyants à la page 17.**
- **Freins** : assurez-vous que les freins fonctionnent correctement. Lorsque la pédale de frein est complètement enfoncée avec une pression modérée, elle ne doit pas dépasser la moitié de sa course vers le plancher, et le véhicule doit s'arrêter doucement et tout droit. Si la pédale de frein descend de plus de la moitié de sa course vers le plancher, ou si le véhicule dévie ou n'arrive pas à s'arrêter, demandez que le système de freinage soit vérifié et ajusté selon les besoins. L'ajustement des freins doit être maintenu de sorte que la pédale de frein ne puisse jamais toucher le plancher.

- **Frein de stationnement** : lorsqu'il est verrouillé, le frein de stationnement doit bloquer les roues et maintenir le véhicule en place (en présence d'une inclinaison de 20 % ou moins). Il doit être relâché lorsque la pédale de frein ou d'accélérateur est enfoncée.
- **Avertisseur sonore de marche arrière** : La sonnerie de marche arrière retentit comme un avertisseur quand la manette ou le contacteur de marche Avant/Arrière (Forward/Reverse) est en position MARCHE ARRIÈRE (REVERSE).
- **Direction** : le véhicule doit être facile à conduire et ne pas présenter de jeu dans le volant.
- **Général** : soyez à l'écoute de bruits inhabituels comme des couinements ou des cliquetis. Vérifiez la conduite et les performances du véhicule. Demandez à un distributeur/concessionnaire Club Car ou à un technicien qualifié d'examiner le véhicule en cas d'élément inhabituel.

#### Véhicules électriques

- **Accélérateur** : lorsque le contacteur à clé est en position ON (MARCHE), que le contacteur Marche avant/arrière est en position MARCHE AVANT (F) puis que la pédale d'accélérateur est enfoncée, le moteur doit démarrer et le véhicule doit accélérer doucement jusqu'à son plein régime. Les véhicules Club Car fonctionnent à vitesse réduite en marche arrière. Quand la pédale est relâchée, elle doit retourner à sa position originale et le moteur doit tourner librement ou passer au mode de freinage. **Consultez la section Freinage moteur lors du relâchement de la pédale.**
- **Freinage « walk away »** : lorsque le véhicule est garé sur un terrain plat et que le frein de stationnement est relâché, placez le contacteur Remorquage – Conduite en position CONDUITE et essayez de pousser le véhicule. Le freinage moteur doit s'enclencher et limiter le déplacement de 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph) maximum, quelle que soit la position du contacteur de marche avant/arrière. Lorsque le freinage moteur « walk away » est activé, l'avertisseur sonore de marche arrière doit émettre une série de bips caractéristique.
- **Freinage moteur** : accélérez sur une pente descendante en appuyant complètement sur la pédale d'accélérateur. Quand le véhicule atteint la vitesse maximum programmée, le freinage moteur doit s'activer et limiter la vitesse du véhicule à sa vitesse maximum programmée. Sur des pentes très raides, le véhicule peut dépasser légèrement sa vitesse maximum programmée, ce qui nécessite l'utilisation de la pédale de frein. En outre, en descente, gardez la pédale d'accélérateur partiellement enfoncée. Le freinage moteur doit limiter la vitesse à une valeur inférieure de celle de la vitesse maximale et maintenir une vitesse proportionnelle à la position de la pédale d'accélérateur. Sur un terrain nivelé, accélérez jusqu'à atteindre la vitesse maximale et relâchez la pédale d'accélérateur. Le freinage moteur doit ralentir graduellement le véhicule jusqu'à l'arrêt complet ou permet au véhicule de rouler librement, selon le paramètre de contrôleur sélectionné.

#### Véhicules à essence

- **Accélérateur pour véhicules démarrés à la pédale** : Avec le contacteur à clé en position ON et la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) en position MARCHE AVANT (FORWARD), tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le moteur doit démarrer et le véhicule doit accélérer progressivement jusqu'à la vitesse de plein régime. Une fois relâchée, la pédale doit reprendre sa position originale et le moteur doit s'arrêter.
- **Accélérateur pour véhicules démarrés à clé** : après avoir démarré le moteur avec le contacteur à clé et la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) en position marche avant (Forward), tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le moteur doit démarrer et le véhicule doit accélérer progressivement jusqu'à la vitesse de plein régime. Une fois relâchée, la pédale d'accélérateur doit reprendre sa position originale et le moteur doit s'arrêter.
- **Régulateur** : Contrôlez la vitesse maximum du véhicule sur un terrain plat. Consultez la section Caractéristiques du véhicule qui commence en page 71 pour connaître la vitesse nominale de votre véhicule.

## INSTRUCTIONS DE CONDUITE

---

### **▲ AVERTISSEMENT**

- Seuls les conducteurs ayant leur permis sont autorisés à conduire le véhicule.
- Assurez-vous que le conducteur s'est familiarisé avec toutes les commandes et consignes d'utilisation avant de le laisser conduire.
- Deux personnes maximum peuvent être dans le véhicule en même temps.
- N'autorisez aucun passager sur la plateforme de chargement.
- Le véhicule n'a pas d'équipements spéciaux pour les personnes handicapées. Assurez-vous que toutes les personnes peuvent faire fonctionner le véhicule avant de les laisser conduire ce dernier.
- Assurez-vous que tous les passagers sont capables de s'attacher dans un véhicule avant de les laisser monter.
- Pour une utilisation de nuit, le véhicule doit être équipé de phares avant et arrière et de réflecteurs.
- Arrêtez le véhicule avant de déplacer la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse). Le non-respect de cette précaution peut provoquer des blessures aux passagers inattentifs et (ou) endommager le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Pour éviter d'être percuté, ne vous tenez pas devant ou derrière le véhicule.
- Conduisez le véhicule uniquement en étant dans le siège du conducteur.
- Pour éviter de tomber du véhicule, restez assis lorsqu'il est en mouvement et accrochez-vous en tout temps aux garde-corps ou aux mains courantes. Le conducteur doit garder les deux mains sur le volant lorsque le véhicule roule.
- Pour éviter le risque de graves blessures, votre corps tout entier doit rester à l'intérieur du véhicule.
- Pour éviter tout retournement, conduisez lentement dans les virages.
- Pour éviter le retournement du véhicule, conduisez lentement et le plus droit possible dans les montées et descentes. Évitez de conduire le véhicule sur des pentes présentant plus de 20 % d'inclinaison.
- Évitez d'arrêter un véhicule chargé dans une pente. Si un véhicule chargé doit s'arrêter dans une pente, évitez les démarrages brusques, ou les arrêts brusques en marche arrière. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner le retournement du véhicule.
- Pour éviter qu'un passager inattentif ne se blesse et (ou) que le véhicule soit endommagé, évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- Pour éviter tout risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule, réduisez la vitesse dans des conditions de conduite difficiles, comme sur de l'herbe mouillée ou un terrain accidenté.
- N'utilisez pas le véhicule sur les voies publiques. Le véhicule n'est pas conçu ni prévu pour un usage routier et ne doit être autorisé à rouler sur les voies publiques.
- Le véhicule doit être conduit seulement dans les endroits spécifiés par des conducteurs entraînés.
- Ne conduisez pas sous l'emprise de l'alcool, de la drogue ou de médicaments.
- Utilisez les freins pour réduire la vitesse dans les descentes.

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

## **▲ AVERTISSEMENT**

- Ce véhicule ne doit pas être utilisé dans les endroits où des objets risquent de tomber. Si votre véhicule doit être utilisé dans un tel environnement, veuillez contacter votre concessionnaire local.
- Ne conduisez pas le véhicule sous des branches d'arbres, des ponts, des tunnels ou toute autre chose se trouvant à moins de 203 cm (80 po) du sol.
- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation du véhicule avec des accessoires accrochés aux côtés de la plateforme. Les accessoires peuvent augmenter la largeur du véhicule, ce qui accroît le risque de heurter des personnes ou des objets à proximité et peut provoquer alors des dommages ou des blessures.

Personne ne doit conduire le véhicule sans avoir reçu au préalable les instructions sur le fonctionnement et l'utilisation de ses commandes. Un utilisateur expérimenté doit accompagner chaque nouveau conducteur pour un test de conduite avant de le laisser utiliser seul le véhicule.

Pour vous assurer du bon fonctionnement du véhicule, suivez scrupuleusement, et dans l'ordre, toutes les procédures suivantes. Lisez et comprenez toutes les instructions avant de conduire le véhicule.

## **DÉMARRAGE DU VÉHICULE**

1. Lisez les vignettes de sécurité et d'information situées sur le véhicule.
2. Étudiez et comprenez les commandes.
3. Assurez-vous que la charge est bien attachée.
4. Assurez-vous que tout le monde est assis et se tient aux poignées ou aux mains courantes. Le conducteur doit garder les deux mains sur le volant.
5. Assurez-vous que les roues sont tournées dans le sens désiré et que rien ne bloque le passage du véhicule.'
6. **Véhicules démarrés à la pédale** : Démarrez le véhicule.
  - 6.1. Tournez la clé en position ON (marche).
  - 6.2. . Un avertisseur sonore retentit comme un avertissement lorsque la manette ou le contacteur Marche avant/arrière est mis(e) en position MARCHE ARRIÈRE (R).
  - 6.3. Appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. Le frein de stationnement se relâchera automatiquement et le véhicule commencera à se déplacer. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, la vitesse augmente jusqu'à la vitesse de plein régime. **Consultez l'AVERTISSEMENT et la REMARQUE suivants.**
7. **Véhicules démarrés à la clé** : Démarrez le véhicule.
  - 7.1. Assurez-vous que la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) est au point mort (Neutral).
  - 7.2. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
  - 7.3. Tournez la clé complètement en position START et relâchez une fois que le moteur a démarré. Le moteur tournera au ralenti avec la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au point mort (Neutral).
  - 7.4. . Le moteur doit tourner au ralenti avant de déplacer la manette. Une sonnerie retentira comme un avertissement si le véhicule est en position de marche arrière (Reverse).
  - 7.5. Relâchez la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur. Le frein de stationnement se relâchera automatiquement et le véhicule commencera à se déplacer. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, la vitesse augmente jusqu'à la vitesse de plein régime. **Consultez l'AVERTISSEMENT et la REMARQUE suivants.**

## **▲ AVERTISSEMENT**

- Arrêtez le véhicule avant de déplacer la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse). Le non-respect de cette précaution peut provoquer des blessures aux passagers inattentifs et (ou) endommager le véhicule.
- L'utilisateur doit contrôler la vitesse du véhicule dans les descentes.

Véhicules électriques uniquement :

- Le freinage moteur lors de l'enfoncement ou du relâchement de la pédale peut être utilisé pour aider au contrôle de la vitesse du véhicule dans les descentes ; cependant, des terrains pentus ou d'autres conditions peuvent nécessiter l'utilisation conjointe du frein à pédale et du frein moteur.

Véhicules à essence uniquement :

- Appuyez sur la pédale de frein si nécessaire et partiellement sur l'accélérateur en descendant une pente. Lorsque la pédale d'accélérateur est partiellement enfoncée, le régulateur va permettre au moteur d'assister les freins pour contrôler la vitesse dans la descente.

## **ARRÊT DU VÉHICULE**

### **▲ AVERTISSEMENT**

- Rouler dans l'eau peut affecter le bon fonctionnement des freins. Après avoir conduit dans l'eau, vérifiez l'efficacité des freins en appuyant délicatement sur la pédale de frein. Si le véhicule ne ralentit pas de façon normale, continuez d'appuyer sur la pédale de frein jusqu'au séchage des freins et au retour à des performances normales.
- Après avoir arrêté le véhicule, tirez fermement sur le frein à main jusqu'à ce qu'il soit complètement enclenché et qu'il empêche le véhicule de se déplacer.

### **▲ ATTENTION**

- Lorsque vous êtes arrêté sur une pente, utilisez votre pédale de frein pour maintenir votre position. N'utilisez pas la pédale d'accélérateur pour maintenir votre position.

Pour arrêter le véhicule, relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

## **STATIONNEMENT ET SORTIE DU VÉHICULE**

1. Après un arrêt complet, serrez le frein à main jusqu'à ce qu'il verrouille les roues et empêche le véhicule de rouler.
2. Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT) et placez la manette ou le contacteur Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE). Retirez la clé lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

**Véhicules électriques uniquement :** Lorsque le contacteur Remorquage/Conduite (Tow/Run) est en position CONDUITE (RUN) (quelle que soit la position du contacteur de marche avant/arrière (Forward/Reverse) ou du contacteur à clé), la fonction de freinage « walk away » va empêcher le véhicule de rouler à une vitesse supérieure à 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph) sauf si l'accélérateur est enfoncé. Cela évite que le véhicule garé (lorsque le frein de stationnement n'est pas actionné) ne roule trop vite et qu'il soit impossible de le rattraper à pied.

---

## CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT

---

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Enclenchez le frein à main pour bloquer les roues avant de charger le véhicule.
- N'autorisez aucun passager sur la plateforme de chargement.
- Ne dépassez pas la capacité nominale du véhicule. La capacité nominale ne concerne que les terrains plats.
- Une surcharge peut affecter le maniement du véhicule ou entraîner une défaillance des composants et, par conséquent, une perte de contrôle du véhicule ainsi que des blessures corporelles graves éventuelles.
- Réduisez la charge et la vitesse du véhicule lorsque vous descendez ou montez des côtes, ou sur un terrain non uniforme.
- Réduisez la vitesse et évitez les arrêts brusques lorsque vous reculez. Le non-respect de cette consigne risque d'entraîner un renversement ou un retournement du véhicule.
- Évitez de vous arrêter dans une pente lorsque le véhicule est chargé. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages brusques, ou les arrêts brusques en marche arrière. Le non-respect de cette consigne risque d'entraîner un renversement du véhicule ainsi que d'éventuelles blessures graves.
- Ne chargez pas le hayon. Le hayon doit être en position verticale et solidement verrouillé lorsque le véhicule se déplace.
- Pour éviter le décalage de la charge du véhicule et le retournement potentiel de ce dernier, évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques.
- Le centre de gravité de la plateforme peut affecter le maniement, la direction et le freinage du véhicule. Éviter les charges avec une partie supérieure lourde. Si le véhicule est chargé, réduisez la vitesse et prenez lentement les virages.
- Pour éviter que la charge ne se déplace et blesse un passager ou qu'elle affecte le maniement du véhicule, assurez-vous qu'elle est bien arrimée.
- Déchargez la plateforme de chargement avant de soulever le véhicule avec un système de levage, un palan ou un cric.
- La charge de la cargaison comprend le poids de l'équipement en option.

Centrez et fixez la cargaison aussi loin que possible vers l'avant dans la plateforme de chargement. Ne surchargez pas le véhicule. **Consultez le tableau suivant pour connaître les capacités du véhicule.**

---

## CAPACITÉS DE CHARGE DU VÉHICULE

---

### Capacité en matière d'occupants

La capacité en matière d'occupants est le poids maximum permis représenté par les occupants (opérateur et passagers) pour rouler avec le véhicule en toute sécurité.

### Capacité en matière de chargement

La capacité en matière de chargement est la charge maximale que le véhicule peut transporter dans la plateforme de chargement et les zones affectées au chargement. Elle comprend le poids de l'équipement en option.

### Poids sur la flèche d'attelage

Le poids sur la flèche d'attelage est le poids maximum autorisé exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque.

### Poids brut de la remorque

Le poids brut de la remorque est la combinaison du poids de la remorque et du poids de la charge de la remorque.

### Capacité nominale du véhicule

La capacité nominale du véhicule est le poids maximum sur le véhicule. Cette capacité comprend le poids des occupants, du chargement, de la charge de la plateforme et de l'équipement en option.

### Capacité nominale combinée du véhicule

La capacité nominale combinée du véhicule comprend la capacité nominale du véhicule et le poids brut de la remorque.

### Poids maximum brut du véhicule

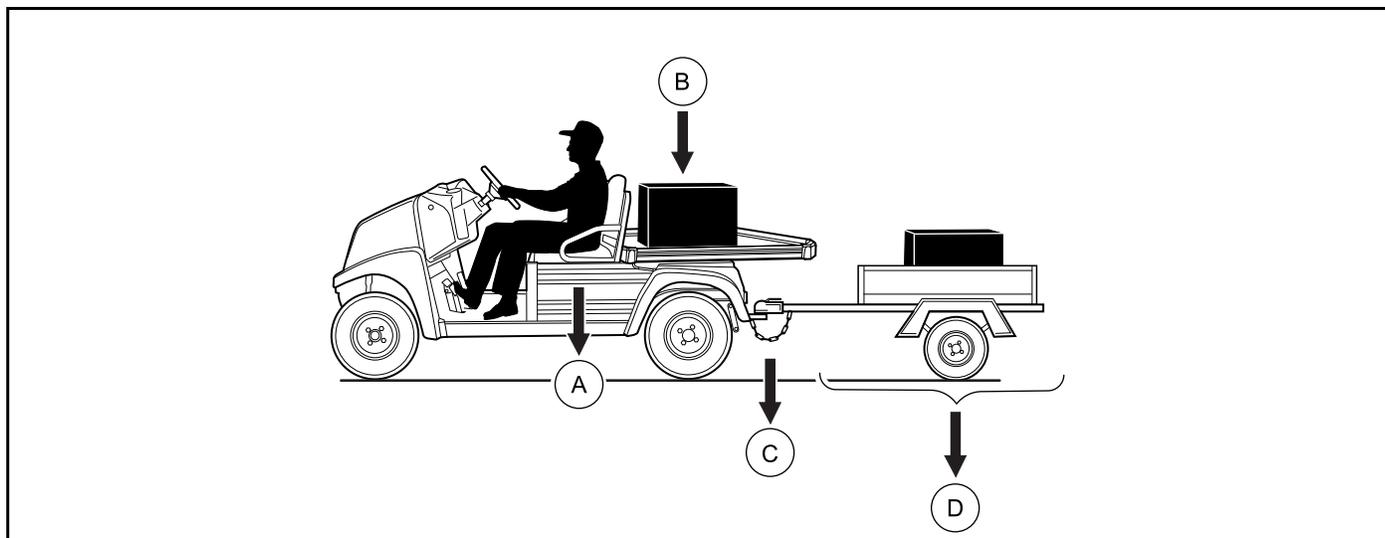
Le poids maximum brut du véhicule comprend le poids du véhicule et la capacité nominale du véhicule. Le poids maximum brut du véhicule indiqué ne doit pas être dépassé pour pouvoir rouler avec le véhicule en toute sécurité.

### Poids maximum brut combiné du véhicule

Le poids maximum brut combiné du véhicule comprend le poids maximum brut du véhicule et le poids brut de la remorque. Le poids maximum brut combiné du véhicule indiqué ne doit pas être dépassé pour pouvoir rouler avec le véhicule en toute sécurité.

Veillez-vous référer à Figure 18 pour les spécifications suivantes.

	Carryall 300 électrique	Carryall 300 à essence
<b>A : capacité en matière d'occupants</b>	226 kg (500 lb)	226 kg (500 lb)
<b>B : capacité en matière de chargement (comprend le chargement, la charge de la plateforme et l'équipement en option.)</b>	136 kg (300 lb)	136 kg (300 lb)
<b>C : poids maximum sur la flèche d'attelage</b>	667 N (150 lbf)	667 N (150 lbf)
<b>D : poids brut maximum de la remorque</b>	363 kg (800 lb)	363 kg (800 lb)
<b>A + B = capacité nominale du véhicule</b>	363 kg (800 lb)	363 kg (800 lb)
<b>A + B + D, ne doit pas dépasser la capacité combinée nominale du véhicule indiquée</b>	363 kg (800 lb)	363 kg (800 lb)
<b>Poids du véhicule :</b>	501,2 kg (1105 lb)	370,5 kg (817 lb)
<b>A + B + poids du véhicule = poids maximum brut du véhicule</b>	863,2 kg (1905 lb)	732,5 kg (1617 lb)
<b>A + B + D + poids du véhicule, ne doit pas dépasser le poids maximum brut combiné du véhicule indiqué</b>	863,2 kg (1905 lb)	732,5 kg (1617 lb)



2826

Figure 18 Capacité de charge du véhicule

## REMORQUAGE AVEC LE VÉHICULE

### **▲ AVERTISSEMENT**

- Ne remorquez pas un véhicule ou une remorque sur les voies publiques ou les autoroutes.
- La vitesse de fonctionnement normale du véhicule doit être réduite lors du remorquage.
- Faites preuve d'une extrême prudence lors du remorquage.
- Le poids brut combiné du véhicule ne doit pas dépasser le poids maximum spécifié ci-dessus.
- N'autorisez aucun passager dans le véhicule ou la remorque tirée.
- Évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques pendant un remorquage.
- Évitez de vous arrêter dans une pente pendant un remorquage. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages ou les arrêts brusques ainsi que les marches arrière. Si vous ne respectez pas cet avertissement, le véhicule peut se renverser et engendrer alors des blessures corporelles graves.
- Tenez-vous à l'écart de la zone située entre le véhicule remorqueur et le véhicule remorqué ou la remorque.

Étant donné que le remorquage d'un véhicule ou d'une remorque peut compliquer le maniement du véhicule, soyez particulièrement prudent lorsque vous remorquez. **Consultez le tableau précédent pour connaître les capacités du véhicule.**

Le stationnement du véhicule avec une remorque dans une pente doit être évité. Si vous devez vraiment vous garer dans une pente, actionnez les freins et demandez à quelqu'un de caler les pneus de la remorque. Les freins doivent être relâchés pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque. Une fois que les pneus ont été calés, serrez le frein à main.

## TRANSPORT SUR UNE REMORQUE

---

### **⚠ AVERTISSEMENT**

---

- Ne laissez personne sur la remorque pendant le remorquage.
- Évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques pendant un remorquage.
- Évitez de vous arrêter dans une pente pendant un remorquage. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages ou les arrêts brusques ainsi que les marches arrière. Si vous ne respectez pas cet avertissement, le véhicule peut se renverser et engendrer alors des blessures corporelles graves.
- En cas d'utilisation sur des voies publiques, la remorque doit être conforme aux exigences locales, étatiques et fédérales, comme pour les feux arrière, les feux stop, etc.
- Réduisez votre vitesse si vous transportez un véhicule Club Car sur une remorque.
- Ne remorquez pas un véhicule Club Car derrière un véhicule de transport de passagers ou un camion sur des voies publiques sauf s'il se trouve sur une remorque autorisée.
- Le véhicule à transporter doit être correctement arrimé à la remorque, avec la manette (Avant/Arrière) en position NEUTRAL (POINT MORT), le contacteur à clé en position OFF et le frein de stationnement actionné afin d'éviter tout mouvement.
- En raison de la longueur supplémentaire représentée par la remorque, soyez prudent dans les virages.
- Ne transportez pas le véhicule sur une remorque avec une charge sur la plateforme de chargement du véhicule.
- Ôtez le pare-brise et attachez le bas des sièges avant tout transport sur une remorque.
- Lorsque vous remorquez le véhicule, assurez-vous que la partie avant amovible est correctement fixée afin d'éviter qu'elle ne se sépare du véhicule pendant le transport.

Si un ou plusieurs véhicules doivent être transportés sur de longues distances ou sur la voie publique, ils doivent être transportés sur une remorque agréée avec une charge nominale approuvée supérieure au poids des véhicules transportés.

## STATIONNEMENT DE REMISAGE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

---

Voir Avertissements généraux à la page 10.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

---

- Tournez le contacteur à clé en position OFF, retirez la clé et laissez la manette, ou le contacteur, de marche Avant/Arrière (Forward/Reverse) au POINT MORT (NEUTRAL) lors du stockage. Cela permet d'éviter tout démarrage involontaire ou risque d'incendie. Placez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE.
- N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez la batterie au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.

## **▲ ATTENTION**

- Des batteries avec un faible état de charge gèleront en cas de températures basses.
- Pour éviter d'exposer les composants électriques à l'humidité et à des dommages ultérieurs, n'utilisez pas d'équipement de nettoyage pressurisé ou à la vapeur pour nettoyer votre véhicule.

## **PRÉPARATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR UN STOCKAGE PROLONGÉ**

### **Vérifiez le niveau d'eau des batteries deux semaines avant le stockage**

Vérifiez les niveaux d'eau au moins deux semaines avant le stockage en hiver et assurez-vous que l'eau et l'électrolyte sont correctement mélangés. Notez qu'il faut environ cinq cycles de charge et au moins 10 ampères-heures hors charge après chaque cycle de charge pour mélanger correctement l'eau et l'électrolyte. NE mettez PAS de l'eau dans les batteries immédiatement avant de les stocker car le temps de charge ne sera pas suffisant pour mélanger l'eau et l'électrolyte. Les batteries peuvent geler lorsqu'elles sont stockées dans ces conditions.

1. Vérifiez le niveau d'eau dans chaque cellule de batterie. Si de l'eau doit être ajoutée, remplissez les cellules de façon à recouvrir les plaques, chargez les batteries, puis utilisez de l'eau distillée pour faire l'appoint. L'électrolyte doit être compris entre 13 mm (0,5 po) au-dessus des plaques et 6 mm (0,25 po) en dessous du témoin de niveau (**Figure 21**).

### **Étapes à suivre juste avant le stockage**

1. Déchargez le véhicule de sorte que les pneus ne supportent que le poids de ce dernier.
2. Mettez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT), retirez la clé et laissez le contacteur Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) pendant le stockage.
3. Coupez tous les accessoires, notamment le GPS, la ventilation, etc., si ces derniers sont installés sur le véhicule.
4. Placez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE.

**REMARQUE:** Toutes les fonctions du voyant intégré dans le tableau de bord sont désactivées lorsque le contacteur Remorquage – Conduite est en position REMORQUAGE.

*Si des unités Visage ou Guardian sont installées sur le véhicule et que la commande à distance est utilisée pendant la période de stockage, assurez-vous que le contacteur Remorquage – Conduite reste en position CONDUITE et non en position REMORQUAGE comme cela est requis pour tous les autres véhicules durant le stockage.*

5. Les batteries doivent être propres et ne présenter aucune corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez 237 ml (1 tasse) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. Cette solution ne doit pas entrer dans les batteries. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide du spray protecteur de bornes de batterie.
6. Serrez toutes les connexions de câble de batterie au couple 12,4 N·m (110 po·lb).
7. Entrez le véhicule dans un endroit sec et frais. Cela minimisera l'auto-décharge des batteries.
8. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques à la page 68.**
9. Effectuez une lubrification périodique semi-annuelle. **Voir Programmes de lubrification périodique à la page 44.**
10. Nettoyez minutieusement l'avant et l'arrière du véhicule, les sièges, le compartiment de batterie et le dessous du véhicule.
11. N'enclenchez pas le frein de stationnement. Calez les roues pour éviter que le véhicule bouge.

**REMARQUE:** Il est recommandé de brancher les véhicules et de maintenir l'électrolyte au même niveau pendant toute la période de stockage. Cependant, si l'une des conditions suivantes s'applique, débranchez les batteries pour le stockage : 1) Le chargeur ne peut pas rester branché, 2) l'alimentation c.a. ne sera pas

*disponible pendant toute la durée du stockage, ou 3) les niveaux d'électrolyte ne seront pas maintenus. Pour débrancher les batteries pour le stockage, allez à l'étape 13.*

12. Pour conserver les batteries complètement chargées durant le stockage :
  - 12.1. Branchez le chargeur de batterie dans la voiture. Laissez les chargeurs de batterie branchés durant le stockage. Le chargeur s'activera automatiquement si nécessaire.
  - 12.2. Vérifiez tous les mois le niveau de l'électrolyte et le fonctionnement du chargeur afin de vous assurer que tout fonctionne correctement. Le chargeur fonctionne correctement si le témoin bleu est ALLUMÉ et que le témoin triangulaire est ÉTEINT.

## **ATTENTION**

---

- **Veillez à vérifier les batteries et le chargeur tous les mois pour maintenir un niveau d'eau correct dans les batteries et pour vous assurer que le chargeur fonctionne correctement durant le stockage.**
13. Si vous débranchez les batteries en vue d'un stockage, débranchez le câble négatif (-) B de batterie et attachez-le de sorte qu'il n'entre pas en contact avec la borne de la batterie.

## **REMISE EN SERVICE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE STOCKÉ**

1. Si nécessaire, branchez les batteries. **Voir Branchement des batteries – Véhicules électriques à la page 14.**
2. Chargez complètement les batteries.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

---

- **N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez la batterie au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.**
3. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques à la page 68.**
  4. Effectuez Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 25 et Contrôle des performances à la page 26.

## **STOCKAGE – VÉHICULES À ESSENCE**

---

Voir Avertissements généraux à la page 10.

## **⚠ DANGER**

---

- **N'effectuez pas de vidange du carburant lorsque le moteur tourne ou est chaud.**
- **Assurez-vous de nettoyer toute l'essence renversée avant d'utiliser le véhicule.**
- **Entreposez le carburant uniquement dans un container prévu à cet effet. Entreposez dans un endroit bien ventilé, loin d'étincelles, de flammes vives, de radiateurs ou de sources de chaleur.**
- **Le carburant doit être conservé hors de portée des enfants.**
- **Ne siphonnez pas le carburant du véhicule.**

## **▲ AVERTISSEMENT**

- **Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.**
- **Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT), retirez la clé et laissez la manette Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) durant le stockage. Cela permet d'éviter tout démarrage involontaire ou risque d'incendie.**
- **N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez la batterie au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.**

## **▲ ATTENTION**

- **Des batteries avec un faible état de charge gèleront en cas de températures basses.**

## **PRÉPARATION DU VÉHICULE À ESSENCE POUR UN STOCKAGE PROLONGÉ**

1. Déchargez le véhicule de sorte que les pneus ne supportent que le poids de ce dernier.
2. Entrez le véhicule dans un endroit sec et frais. Cela minimisera l'auto-décharge des batteries. Si la batterie semble faible, faites-la charger par un technicien qualifié. Utilisez un chargeur de batterie 12 volts de type automobile de 10 A nominal ou moins.
3. Fermez hermétiquement réservoir à carburant.
  - 3.1. Remplissez le réservoir de carburant et, selon les consignes du fabricant, ajoutez un stabilisateur de carburant disponible dans le commerce (comme du Sta-Bil®).
  - 3.2. Déconnectez la conduite de ventilation du carburant du manchon de ventilation du réservoir à carburant.
  - 3.3. Branchez le manchon de ventilation du réservoir à carburant pour qu'il soit étanche à l'air. Nous recommandons l'utilisation d'un capuchon en vinyle.

**REMARQUE:** *Il n'est pas nécessaire de vidanger la conduite de carburant.*

4. Débranchez la batterie et le câble de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13.**
5. Les batteries doivent être propres et ne présenter aucune corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution d'Hydrogénocarbonate de sodium et d'eau : utilisez 1 tasse (237 ml) de bicarbonate de soude pour 1 gallon (3,8 l) par d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. Cette solution ne doit pas entrer dans les batteries. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide du spray protecteur de bornes de batterie.
6. Pour protéger le moteur, enlevez les bougies et versez 14,2 ml (0,5 oz liquide) d'huile SAE 10 dans le moteur par l'orifice de la bougie. Faites tourner plusieurs fois à la main le vilebrequin de moteur, puis posez les bougies et serrez au couple suivant : 20 pieds·lb (27 N·M).
7. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules à essence à la page 71.**
8. Effectuez une lubrification périodique semi-annuelle. **Voir Programmes de lubrification périodique à la page 44.**
9. Nettoyez minutieusement l'avant et l'arrière de la carrosserie, les sièges, la plateforme de chargement, le compartiment moteur et le dessous du véhicule.
10. N'enclenchez pas le frein de stationnement. Calez les roues pour éviter que le véhicule bouge.

## **REMISE EN SERVICE DU VÉHICULE À ESSENCE STOCKÉ**

1. Remettez le circuit de carburant en fonction.

- 1.1. Retirez la prise de l'évent du réservoir à carburant (**Figure 38, Page 66**).
- 1.2. Connectez le tuyau de ventilation à l'évent du réservoir à carburant.
2. Branchez la batterie et le câble de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 14.**
3. Mettez la manette de Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) et le commutateur de verrouillage en position neutre en position MAINTENANCE (ENTRETIEN). Lancez le moteur jusqu'à ce qu'il démarre. Arrêtez le moteur et remettez le commutateur de verrouillage en position neutre en position OPERATE (FONCTIONNEMENT). **Consultez la REMARQUE suivante.**

**REMARQUE:** En raison de l'huile ajoutée au moteur pour la préparation au stockage, le moteur peut fumer de manière excessive pendant un court instant lorsqu'il tourne pour la première fois après le stockage.

4. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules à essence à la page 71.**
5. Effectuez Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 25 et Contrôle des performances à la page 26.

## MAINTENANCE

---

**Voir Avertissements généraux à la page 10.**

Pour assurer des performances optimales du véhicule, il est important de suivre un programme de maintenance préventive établi. Un entretien régulier et cohérent du véhicule peut éviter le non fonctionnement de ce dernier et des réparations onéreuses qui seraient dus à de la négligence. Utilisez la Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 25 et les parties *Programmes d'entretien périodique* et *Programmes de lubrification périodique* suivantes pour maintenir le véhicule en parfait état de marche.

Tout véhicule qui ne fonctionne pas correctement ne doit plus être utilisé jusqu'à ce qu'il soit correctement réparé. Cela évitera l'endommagement supplémentaire du véhicule et la survenue de blessures éventuelles dues à des conditions dangereuses.

Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car local pour effectuer toutes les réparations ainsi que l'entretien périodique annuel et semestriel.

### **AVERTISSEMENT**

- **Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.**
- **Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.**
- **Ne travaillez pas sur l'ensemble motopropulseur du véhicule ou sous la plateforme de chargement lorsqu'elle est chargée.**
- **Ne portez pas de vêtements flottants ou de bijoux tels que des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule.**

**AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Tournez le contacteur à clé en position OFF, retirez la clé et placez la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au point mort (Neutral) puis calez les roues avant l'entretien.
- Ne fermez pas la plateforme tant que toutes les personnes ne se sont pas éloignées de la zone de la plateforme. Abaissez doucement la plateforme en restant loin du véhicule. Ne laissez pas tomber la plateforme. Le non-respect de ces instructions peut provoquer des blessures graves.

### Véhicules électriques :

- Chaud ! N'essayez pas de procéder à l'entretien d'un moteur chaud. Vous risqueriez de gravement vous brûler.
- Afin d'éviter le démarrage intempestif du véhicule, débranchez les batteries et déchargez le contrôleur. Voir Déconnexion des batteries – Véhicules électriques à la page 14.

### Véhicules à essence uniquement :

- Pièces en mouvement : ne faites aucun entretien du véhicule à essence tant que le moteur tourne.
- Chaud ! Ne tentez pas d'entretenir le moteur ou le système d'échappement à chaud. Ne pas prendre en compte cette précaution peut provoquer de graves brûlures.
- Afin d'éviter le démarrage intempestif du véhicule, débranchez la batterie et le câble de la bougie. Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13.
- Mise à la terre sur le châssis – Veillez à ce qu'aucun outil ou autre objet métallique n'entre en contact avec le châssis lors du débranchement des batteries ou de tout câble électrique. Veillez à ce qu'aucun câble positif ne touche le châssis du véhicule, le moteur ou toute autre pièce métallique.

## **PROGRAMMES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE**

---

Voir Avertissements généraux à la page 10.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Les interventions d'entretien, de réparation et de réglage doivent respecter les consignes contenues dans le manuel de maintenance et d'entretien.

**REMARQUE:** Si le véhicule transporte constamment de lourdes charges ou tracte tout le temps une remorque, ces procédures de maintenance préventive doivent être effectuées plus souvent que ce qui est recommandé dans le cadre du programme d'entretien périodique.

*Les programmes d'entretien périodique et les programmes de lubrification périodique doivent être respectés pour conserver le véhicule dans son état optimal de fonctionnement.*

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES		
INTERVALLE RÉGULIER	ENTRETIEN	
Entretien quotidien effectué par le propriétaire	Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité	Voir Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 25.
	Contrôle des performances	Voir Contrôle des performances à la page 26.
	Batteries	Chargez les batteries (uniquement après chaque utilisation quotidienne).
Entretien hebdomadaire effectué par le propriétaire	Batteries (pour les véhicules NON équipés du système d'ajout d'eau à point unique)	Vérifiez le niveau de l'électrolyte. Ajoutez de l'eau si nécessaire. Voir Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 49.
Entretien mensuel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié	Batteries (pour les véhicules équipés du système d'ajout d'eau à point unique). Ajoutez de l'eau une fois par mois ou en respectant les intervalles établis.	Ajoutez de l'eau dans les batteries. Veillez à ce que le débit d'eau se produise et que l'eau ne déborde pas des cellules. Voir Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 48.
	Batteries	Lavez les dessus des batteries et nettoyez les bornes avec une solution de bicarbonate de soude/eau.
	Pneus	Vérifiez la pression pneumatique et ajustez-la si nécessaire. Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques à la page 68.
	Véhicule en général	Lavez le compartiment de batterie et le dessous du véhicule.
Inspection initiale (unique) par le propriétaire ou un technicien qualifié après six semaines d'utilisation	Batteries (pour les véhicules nouvellement équipés du système SPWS)	Pour les véhicules nouvellement équipés du système d'ajout d'eau à point unique (SPWS), vérifiez manuellement le niveau d'électrolyte dans toutes les cellules de batterie pour vérifier si la valve fonctionne correctement. Consultez la page 49.

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES		
INTERVALLE RÉGULIER	ENTRETIEN	
Entretien semestriel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Système de freinage	Vérifiez les patins de freins ; remplacez-les ou ajustez-les si cela est nécessaire.
		Vérifiez si les câbles de frein ne sont pas endommagés ; remplacez-les si nécessaire.
		Vérifiez le réglage de l'égalisateur de câble de frein ; ajustez-le si nécessaire.
	Câblage électrique et branchements	Vérifiez qu'ils sont bien serrés et ne sont pas endommagés.
	Alignement et carrossage des roues avant	Vérifiez et ajustez si nécessaire. <b>Consultez la partie sur la direction et la suspension avant dans le manuel de maintenance et d'entretien.</b>
	Régulateur de sortie du contrôleur de moteur (MCOR)	Recherchez d'éventuelles pièces desserrées, des fissures ou d'autres dommages.
Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Batteries (pour les véhicules équipés du système SPWS)	Vérifiez manuellement le niveau d'électrolyte de chaque cellule de batterie pour contrôler le bon fonctionnement de la valve. <b>Consultez la page 49.</b>
	Batteries	Si les batteries ne fonctionnent pas comme prévu, consultez la section Batteries dans le manuel de maintenance et d'entretien.
	Vignettes de sécurité	Vérifiez les vignettes de sécurité. Remplacez-les si elles sont abîmées ou illisibles.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES À ESSENCE		
INTERVALLE RÉGULIER	ENTRETIEN	
Entretien quotidien effectué par le propriétaire	Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité	<b>Voir Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 25.</b>
	Contrôle des performances	<b>Voir Contrôle des performances à la page 26.</b>

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES À ESSENCE		
INTERVALLE RÉGULIER	ENTRETIEN	
Entretien mensuel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié	Moteur	Vérifiez le niveau d'huile moteur ; changez l'huile si nécessaire. <b>Voir Programmes de lubrification périodique à la page 44.</b> Jetez l'huile usagée de manière adéquate.
		Inspectez visuellement la zone de l'entrée d'air de refroidissement à la recherche d'herbe ou de débris ; nettoyez si nécessaire.
	Pneus	Vérifiez la pression pneumatique et ajustez-la si nécessaire. <b>Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules à essence à la page 71.</b>
	Véhicule en général	Lavez le compartiment du moteur et le dessous du véhicule. Ne lavez pas le moteur s'il est chaud.
Entretien semestriel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Batterie	Nettoyez les bornes et éliminez la saleté du boîtier ; vérifiez le niveau de l'électrolyte de la batterie à bornes latérales( <b>Figure 32</b> ).
	Alignement et carrossage des roues avant	Vérifiez et ajustez si nécessaire. <b>Consultez la partie sur la direction et la suspension avant dans le manuel de maintenance et d'entretien.</b>
	Câblage électrique et branchements	Vérifiez qu'ils sont bien serrés et ne sont pas endommagés.
	Système de freinage	
		Vérifiez l'état des câbles de frein ; remplacez-les si nécessaire.
		Vérifiez le réglage de l'égalisateur de câble de frein ; ajustez-le si nécessaire.
Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Moteur	Repérez les fuites autour des joints, des bouchons de remplissage, etc.
		Inspectez, nettoyez et resserrez les bougies ; remplacez-les si nécessaire.
	Système d'entrée d'air du moteur	Vérifier l'élément de filtre à air ; nettoyez-le ou remplacez-le si cela est nécessaire.
		Vérifiez que les fixations sont serrées et que les durites ne sont pas fissurées.
	Véhicule en général	Vérifiez les pièces desserrées ; resserrez-les si nécessaires.
Vignettes de sécurité	Vérifiez les vignettes de sécurité. Remplacez-les si elles sont abîmées ou illisibles.	
Entretien des deux ans uniquement par un technicien qualifié.	Moteur	Vérifiez et réglez le jeu de soupape si nécessaire.

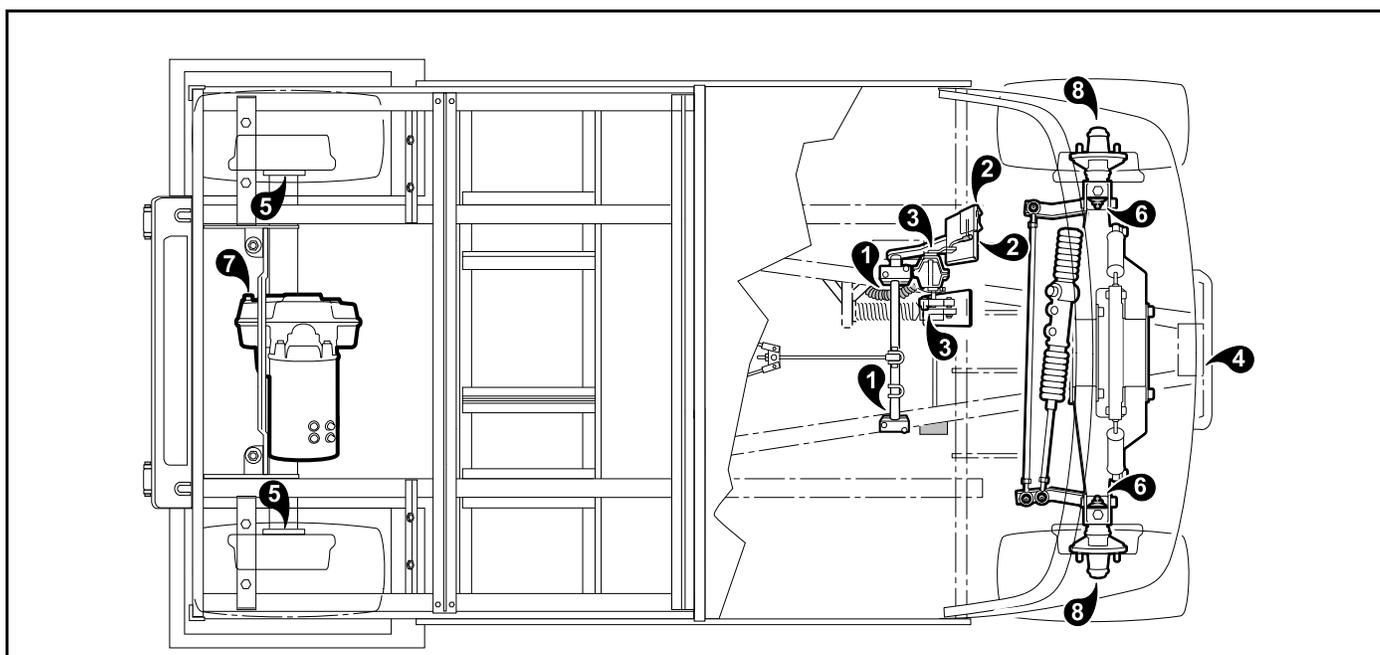
## **⚠ AVERTISSEMENT**

---

- **Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.**

## PROGRAMMES DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE

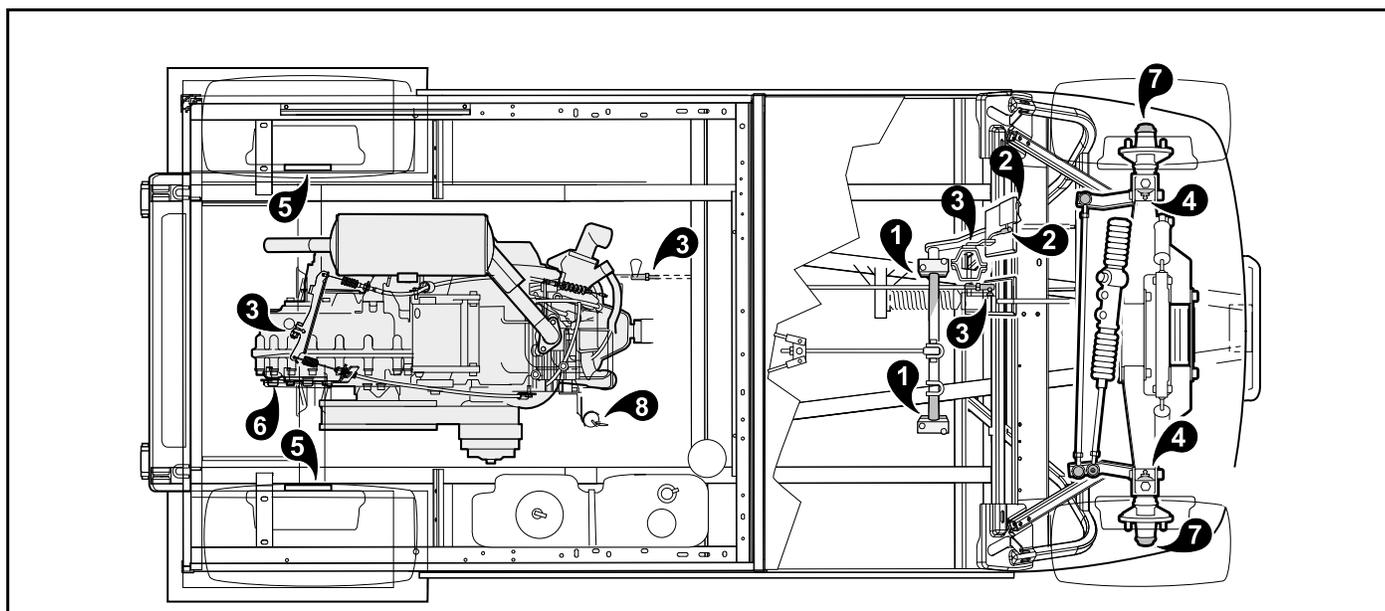
PROGRAMME DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES			
INTERVALLE RÉGULIER	ENTRETIEN	POINTS DE LUBRIFICATION	LUBRIFIANT RECOMMANDÉ
<b>Entretien semestriel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)</b>	Roulements d'arbre de pédale de frein	1	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Tringlerie de frein et pivots	2	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Supports de tige de pivot d'accélérateur	3	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Réceptacle du chargeur	4	WD-40®
	Glissières de frein	5	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Suspension avant	6	Lubrification châssis – EP NLGI qualité 2
<b>Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)</b>	Boîte-pont : vérifiez/remplissez jusqu'au niveau du bouchon.	7	0,67 litre (22 onces fluides) huile SAE 30 de classe API SE, SF ou SG (ou supérieur)
	Vérifiez les roulements de roues avant (reconditionnez-les si nécessaire)	8	Lubrification châssis – EP NLGI qualité 2



2777

Figure 19 Points de Lubrification – Véhicules Électriques

PROGRAMME DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE – VÉHICULES À ESSENCE			
INTERVALLE RÉGULIER	ENTRETIEN	POINTS DE LUBRIFICATION	LUBRIFIANT RECOMMANDÉ
<b>Entretien semestriel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)</b>	Roulements d'arbre de pédale de frein	1	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Tringlerie de frein et pivots	2	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Supports de tige de pivot d'accélérateur et pivots de câble de sélecteur de vitesse	3	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Suspension avant	4	Lubrification châssis (EP NLGI qualité 2)
	Glissières de frein	5	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
<b>Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)</b>	<b>Boîte-pont</b> : vérifiez/remplissez au niveau du bouchon	6	67,6 onces fluides (2 l) SAE 80W-90 GL-5 classes de l'API
	Vérifiez les roulements de roues avant (reconditionnez-les si nécessaire)	7	Lubrification châssis – EP NLGI qualité 2
<b>Première vidange à 100 heures – vidange supplémentaire toutes les 200 heures de fonctionnement ou annuellement, au premier terme échu</b>	Changez l'huile moteur	8	1,2 litre (40,5 onces fluides) 10W-30 ou 5W-30 qualité SE ou supérieure. <b>Voir aussi Figure 37, Page 65.</b>



2778  
Figure 20 Points de lubrification – Véhicules à essence

## BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

---

Voir Avertissements généraux à la page 10.

### **⚠ DANGER**

- **Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez lorsque vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Chargez les batteries dans un endroit bien ventilé. Les batteries émettent de l'hydrogène pendant leur chargement. L'hydrogène est un gaz explosif et ne doit jamais excéder un niveau de 2 % de l'air.**
- **Batterie – Poison ! Contient de l'acide ! Provoque de graves brûlures. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Antidotes :**
  - Externe : rincez à l'eau. Appelez un médecin immédiatement.
  - Interne : buvez de grandes quantités de lait ou d'eau suivies de lait de magnésie ou d'huile végétale. Appelez un médecin immédiatement.
  - Yeux : rincez à l'eau pendant 15 minutes. Appelez un médecin immédiatement.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.**
- **Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés. Voir Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 48 ou Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 49.**

### **ATTENTION**

- **Éteignez tous les accessoires avant de charger les batteries.**

***REMARQUE:** Recyclez ou éliminez correctement les batteries usagées conformément à la réglementation locale, étatique et fédérale.*

Les véhicules électriques Club Car utilisent des batteries à décharge profonde. Les batteries automobiles ne doivent jamais être utilisées sur les véhicules électriques.

Les nouvelles batteries ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après avoir été déchargées et rechargées entre 50 et 70 fois. Pour garantir une durée de vie maximum des batteries neuves, limitez l'utilisation des véhicules avec des batteries neuves à une heure de fonctionnement entre deux charges pendant les deux premiers mois où le véhicule est en service. Les batteries doivent être complètement chargées avant la première utilisation d'un nouveau véhicule, avant la première utilisation après stockage et avant que le véhicule ne soit utilisé tous les jours.

### **QUALITÉ DE L'EAU**

La pureté de l'eau est le facteur le plus important pour les performances et la durée de vie des batteries du véhicule. Club Car accorde, par conséquent, une importance de plus en plus grande à l'entretien des batteries\*.

Quatre procédures de remplissage d'eau des batteries, regroupées en deux catégories, sont décrites ci-dessous : les méthodes préférées et les méthodes alternatives. Club Car recommande d'utiliser un déioniseur ou de l'eau distillée. Des méthodes alternatives utilisant l'osmose inverse ou de l'eau du robinet sont possibles mais doivent être évitées car la qualité de l'eau peut changer d'un jour à l'autre en fonction des additifs, des fuites dans l'arrivée d'eau, etc.

### Méthodes préférées

- **Eau distillée** : l'eau distillée est le type d'eau le plus utilisé dans les batteries. L'eau distillée est créée en faisant bouillir de l'eau, en récoltant la vapeur et en laissant cette vapeur se condenser à nouveau en eau. Le processus de distillation permet d'obtenir une source d'eau exempte des minéraux qui peuvent entraîner une dégradation des performances et de la durée de vie des batteries.
- **Eau déionisée** : l'eau déionisée se crée en déclenchant des résines chargées en électricité qui attirent et se lient aux ions de sodium, de calcium, de fer, de cuivre, de chlorure et de bromure. Suite à ce filtrage électrique, de l'eau purifiée, qui contient peu voire aucun ion de minéraux, est obtenue. Pour s'assurer que l'eau déionisée reste à un niveau de qualité élevé, remplacez le filtre du déioniseur conformément aux recommandations du fabricant.

### Systèmes de déionisation

Le service des pièces détachées de Club Car propose deux systèmes de déionisation : l'un pour les véhicules équipés d'un système d'ajout d'eau à un seul point (SPWS), réf. CC 104006001, et l'autre pour les véhicules sans système SWPS, réf. CC AM10974.

### Méthodes alternatives

- **Osmose inverse** : l'osmose inverse implique de faire passer l'eau à travers une membrane qui permet à l'eau de passer tout en bloquant les solides. Le choix de la membrane utilisée détermine la quantité de solides ou d'impuretés qui sont emprisonnés et, par conséquent, la qualité de pureté de l'eau filtrée. En outre, la fréquence d'utilisation de la membrane peut également contribuer à définir la qualité de l'eau purifiée. En raison des variations dans la constance de la qualité de l'eau, Club Car recommande l'utilisation d'un déioniseur ou d'eau distillée.
- **Eau du robinet** : l'utilisation de l'eau du robinet sans la filtrer est une autre méthode d'ajout d'eau dans les batteries, mais son utilisation doit être limitée en raison des niveaux de minéraux et de produits chimiques dissous qui peuvent détériorer les performances et la durée de vie des batteries. Si l'eau du robinet est utilisée sans avoir été filtrée, des analyses d'eau régulières doivent être effectuées pour vérifier le niveau des impuretés. Le tableau suivant énumère les niveaux maximum autorisés de minéraux, solides et contaminants en parties par million et leur impact sur les performances des batteries. L'analyse de l'eau, cependant, est coûteuse, et la qualité de l'eau peut changer d'un jour à l'autre en fonction des additifs, de fuites au niveau de l'arrivée d'eau, etc. En raison du coût et de la main-d'œuvre nécessaire pour l'exécution de tests de qualité de l'eau, Club Car recommande d'utiliser de l'eau distillée ou un déioniseur.

IMPURETÉS	CONTENU AUTORISÉ (PARTIES PAR MILLION)	EFFETS DES IMPURETÉS
Matière en suspension	Traces	-
Total des solides	100.0	-
Matière organique et volatile	50.0	Corrosion des plaques positives
Ammoniaque	8.0	Légère auto-décharge de chacune des plaques
Antimoine	5.0	Auto-décharge, durée de vie réduite, tension en charge réduite
Arsenic	0.5	Auto-décharge, risque de formation de gaz toxique
Calcium	40.0	Augmentation du délestage des plaques positives

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

IMPURETÉS	CONTENU AUTORISÉ (PARTIES PAR MILLION)	EFFETS DES IMPURETÉS
Chlorure	5.0	Perte de capacités des plaques, pertes plus importantes dans les plaques positives
Cuivre	5.0	Auto-décharge accrue, tension en charge réduite
Fer	3.0	Auto-décharge accrue, tension en charge réduite
Magnésium	40.0	Durée de vie réduite
Nickel	Totalement interdit	Diminution massive de la tension en charge
Nitrates	10.0	Augmentation de la sulfatation des plaques négatives
Nitrites	5.0	Corrosion des plaques, perte de capacité, durée de vie réduite
Platine	Totalement interdit	Auto-décharge majeure, tension en charge réduite
Sélénium	2.0	Délestage de plaque positive
Zinc	4.0	Légère auto-décharge des plaques négatives

## ENTRETIEN DES BATTERIES – VÉHICULES AVEC SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

Pour garder les batteries dans de bonnes conditions de fonctionnement, suivez ce programme de maintenance à intervalles réguliers :

1. Gardez les batteries propres et sans corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez 237 ml (1 tasse) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. La solution ne doit pas rentrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide d'un vaporisateur de protection des bornes de batterie. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**REMARQUE:** Jetez l'eau usagée de manière adéquate.

2. Les éléments de retenue des batteries doivent être suffisamment serrés pour que les batteries ne bougent pas pendant que le véhicule est en mouvement, mais pas excessivement pour ne pas casser ou tordre le boîtier des batteries. Serrez les écrous des deux serre-tôles internes à 110 po·lb (12,4 N·m), et serrez les écrous restants des deux serre-tôles externes à 55 po·lb (6,2 N·m). Les connecteurs aux bornes doivent être propres et serrés, et chaque isolation défectueuse ou câble éliminé doit être remplacé(e). Serrez les bornes de la batterie au couple adéquat. **Voir Branchement des batteries – Véhicules électriques à la page 14. Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut engendrer une surchauffe durant le fonctionnement et provoquer un incendie, des dommages structurels et des blessures corporelles.**
3. Après utilisation, chargez les batteries. Les batteries ne doivent jamais être laissées déchargées plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant toute une nuit).
  4. Ajoutez de l'eau aux batteries tous les mois ou en fonction des intervalles de remplissage. **Voir Établissement de l'intervalle de remplissage d'eau pour les nouveaux véhicules à la page 49. Voir Ajout d'eau dans les batteries avec le système SPWS à la page 59.**

## **ATTENTION**

- L'intervalle de remplissage d'eau se définit par le maintien du niveau de l'électrolyte au-dessus du sommet des plaques (Figure 21, Page 50).
- Ajoutez de l'eau aux batteries uniquement **APRÈS** la charge.

**REMARQUE:** De l'eau distillée en bouteille réf. CC 104006101 avec pompe manuelle est recommandée pour les applications privées SPWS.

### **Établissement de l'intervalle de remplissage d'eau pour les nouveaux véhicules**

Si vous n'avez pas déjà déterminé d'intervalle de remplissage d'eau pour les batteries de votre véhicule, vérifiez toutes les semaines manuellement le niveau d'eau des batteries afin d'établir un intervalle de remplissage adéquat. Par la suite, ajoutez de l'eau dans les batteries en fonction de l'intervalle établi. Durant les périodes de forte utilisation, ajoutez de l'eau en fonction des besoins.

### **Entretien du système d'ajout d'eau à point unique (SPWS)**

1. Pour les véhicules nouvellement équipés du système SPWS, la vérification initiale du niveau d'électrolyte de toutes les cellules de batterie contrôle si toutes les valves du système SWPS fonctionnent correctement. **Voir Programmes d'entretien périodique à la page 39.** Si une valve ne s'ouvre pas, la cellule finit par sécher. L'inspection initiale unique de toutes les cellules permet d'identifier les cas où une valve ne s'ouvre pas. Si une valve ne se ferme pas, vous le remarquerez facilement car l'eau débordera de la cellule pendant la procédure d'ajout d'eau habituelle. Les deux scénarios sont rares, mais ils doivent être contrôlés pendant l'inspection initiale et les procédures d'ajout d'eau habituelles. Remplacez les valves défectueuses pour optimiser la durée de vie des batteries. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

## **ATTENTION**

- **Après vérification de l'électrolyte, serrez complètement les capuchons des batteries pour éviter toute fuite d'électrolyte.**
2. Après l'inspection initiale des six semaines, vérifiez manuellement le niveau de l'électrolyte au moins une fois par an, notamment après un long stockage ou toute autre période d'inactivité du véhicule. **Voir la MISE EN GARDE précédente.**

## **ENTRETIEN DES BATTERIES – VÉHICULES SANS SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)**

Pour garder les batteries dans de bonnes conditions de fonctionnement, suivez ce programme de maintenance à intervalles réguliers :

1. Gardez les batteries propres et sans corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez 237 ml (1 tasse) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. La solution ne doit pas rentrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide d'un vaporisateur de protection des bornes de batterie. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**REMARQUE:** Jetez l'eau usagée de manière adéquate.

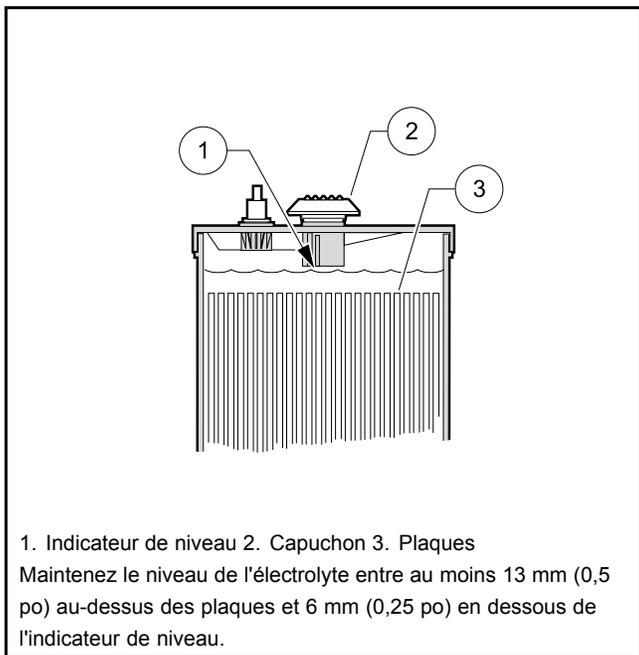
2. Vérifiez le niveau de l'électrolyte chaque semaine (**Figure 21**). Ajoutez de l'eau seulement **après** la charge sauf si le niveau de l'électrolyte se trouve en dessous du sommet des plaques. Dans ce cas, ajoutez juste assez d'eau pour couvrir les plaques, chargez et vérifiez de nouveau le niveau. Ne chargez jamais les batteries si les plaques sont au-dessus du niveau de l'électrolyte. Pour une meilleure durée de vie des batteries, n'ajoutez que de l'eau distillée. **Consultez la MISE EN GARDE et la REMARQUE suivantes.**

## **⚠ ATTENTION**

- **Ne faites pas déborder les batteries.**
3. Les éléments de retenue des batteries doivent être suffisamment serrés pour que les batteries ne bougent pas pendant que le véhicule est en mouvement, mais pas excessivement pour ne pas casser ou tordre le boîtier des batteries. Serrez les écrous des deux serre-tôles internes à 110 po·lb (12,4 N·m), et serrez les écrous restants des deux serre-tôles externes à 55 po·lb (6,2 N·m). Les connecteurs aux bornes doivent être propres et serrés, et chaque isolation défectueuse ou câble élimé doit être remplacé(e). Serrez les bornes de la batterie au couple adéquat. **Voir Branchement des batteries – Véhicules électriques à la page 14. Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut engendrer une surchauffe durant le fonctionnement et provoquer un incendie, des dommages structurels et des blessures corporelles.**
4. Après utilisation, chargez les batteries. Les batteries ne doivent jamais être laissées déchargées plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant toute une nuit).



17

**Figure 21 Niveau d'électrolyte dans une batterie électrique**

---

## CHARGEUR DE BATTERIE – VÉHICULE ÉLECTRIQUE

---

### **⚠ DANGER**

- L'endroit prévu pour le chargement doit être ventilé. Le niveau d'hydrogène dans l'air ne doit pas excéder 2 %. Le volume d'air total dans la zone où est effectuée la charge doit être renouvelé au moins cinq fois par heure. Les ventilateurs d'évacuation doivent être placés au niveau du point le plus élevé du toit. Contactez un technicien local spécialisé en chauffage, ventilation et climatisation.
- Ne chargez pas les batteries du véhicule lorsque celui-ci est couvert ou protégé. Toute protection ou couverture doit être enlevée ou ouverte et retirée lorsque les batteries sont en charge. Une accumulation de gaz d'hydrogène peut produire une explosion.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Seuls des techniciens qualifiés peuvent réparer ou entretenir le chargeur. Contactez votre concessionnaire/distributeur Club Car agréé le plus proche.
- Ce chargeur n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou par des personnes manquant d'expérience et de connaissances, sauf si elles sont supervisées par une personne responsable de leur sécurité ou si cette dernière leur a transmis les instructions nécessaires concernant l'utilisation de l'appareil. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Faites remplacer immédiatement les cordons d'alimentation et les câbles usés, coupés ou endommagés.
- N'utilisez pas le chargeur près des carburants, poussières céréaliers, solvants, diluants ou autres produits inflammables. Les chargeurs peuvent enflammer des matériaux et des vapeurs inflammables.
- Ne les exposez pas à la pluie ou à tout autre liquide. Conservez le chargeur au sec.
- Ne connectez pas un chargeur fixe au réceptacle si le cordon du chargeur, la prise ou le réceptacle du véhicule est cassé, endommagé de quelque manière que ce soit ou ne permet pas une bonne connexion électrique. Cela peut provoquer un incendie ou des blessures. Demandez à un technicien qualifié de le réparer ou de le remplacer immédiatement.
- Quand le chargeur fonctionne, la rallonge c.c. du chargeur peut être débranchée doucement du réceptacle du véhicule. Secouer ou tirer trop violemment le cordon CC peut provoquer un arc et des brûlures qui peuvent endommager la prise et le réceptacle et provoquer l'explosion de la batterie.
- Ne couvrez pas les ailettes de refroidissement du chargeur. Ne laissez pas de vêtements, couvertures ou autres matériaux recouvrir le chargeur. Les ailettes dissipent la chaleur et empêchent le chargeur de surchauffer.
- Les ailettes de refroidissement deviendront chaudes pendant la charge. Ne les touchez pas. Utilisez la poignée.

## ATTENTION

- Le chargeur de batterie fourni avec ce véhicule est homologué pour être utilisé uniquement avec le type de batterie d'origine livré avec le véhicule. L'utilisation d'un autre type de batterie (marque différente, capacité différente, etc.) peut provoquer une sous-charge ou une surcharge des batteries et endommager ces dernières, sauf si le chargeur est d'abord reprogrammé avec un nouvel algorithme de charge. Club Car recommande uniquement d'utiliser des batteries de remplacement OEM. Contactez votre concessionnaire/distributeur Club Car agréé pour toute question concernant la compatibilité entre la batterie et le chargeur ou les mises à jour de l'algorithme.

## VIGNETTES DE SÉCURITÉ DU CHARGEUR

Des vignettes de sécurité du chargeur de remplacement sont disponibles. Des vignettes dans d'autres langues que l'anglais sont disponibles sous forme de kit.

<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40%;"> <p style="text-align: center;">1</p> <p><b>CAUTION</b></p>  <p>Read manual before charging. Use only on battery systems with a charging algorithm selected that is appropriate to the specified battery type and capacity. Charging other battery types or voltages may cause personal injury and damage.</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40%;"> <p style="text-align: center;">2</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;">  <p><b>DANGER</b></p>  </div> <p>Risk of electrical shock. Do not touch uninsulated portion of output connector or uninsulated battery terminal. Connect only to properly grounded AC outlet.</p> <p>Risk of explosive battery gases. Adequate ventilation during charging is required. Avoid exposure to heat, flames, or sparks.</p> <p>Disconnect AC supply before making or breaking connections to the battery, otherwise arcing and burning may result.</p> <p style="font-size: small;">Note: During periods of extended storage, the charger will keep the battery charged if the charger is connected to the battery and a live AC outlet.</p> </div> </div>				
1	Commande spéciale* Réf. fournisseur 460-0460	Vignette, Attention au chargeur – anglais	Élément de commande spéciale* Réf. CC 105129201	Kit de vignette Attention au chargeur : Contient des vignettes dans les langues suivantes : Espagnol, français et portugais européen ; allemand, italien, danois, néerlandais, suédois, norvégien, japonais, espagnol d'Amérique latine, portugais du Brésil, chinois simplifié et français canadien.
2	Commande spéciale* Réf. fournisseur 460-0461	Vignette, danger relatif au chargeur– anglais	Élément de commande spéciale* Réf. CC 105129301	Kit de vignettes de danger relatif au chargeur : Contient des vignettes dans les langues suivantes : Espagnol, français et portugais européen ; allemand, italien, danois, néerlandais, suédois, norvégien, japonais, espagnol d'Amérique latine, portugais du Brésil, chinois simplifié et français canadien.

\* Les commandes de vignettes nécessitent un temps de traitement supplémentaire.

2767

Figure 22 Vignettes de sécurité du chargeur

## PORT USB DE SERVICE

Le chargeur ERIC est équipé d'un port USB pour être utilisé par les techniciens agréés de Club Car afin qu'ils puissent transférer, reconfigurer et mettre à jour les données. Maintenez le cache du port USB à sa place lorsque le port n'est pas utilisé.

## RÉFÉRENCIEMENTS UL ET CSA

Le chargeur de batterie a été répertorié par l'UL et par l'Association canadienne des assureurs et répond aux critères de l'Association canadienne de normalisation.

## CORDON C.A. DU CHARGEUR

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Installez des limiteurs de surtension sur les fils électriques d'alimentation c.a. Les limiteurs de surtension aideront à protéger les composants électriques du chargeur et du véhicule de tous chocs sauf ceux dus à la foudre (directs ou proches).**
- **Deux chargeurs ERIC peuvent partager un circuit, qui doit être un circuit de dérivation monophasé (disjoncteur ou fusible), protégé séparément, de 15 ou 20 ampères, conforme à toutes les réglementations applicables relatives à l'emplacement.**
- **Connectez le cordon d'alimentation c.a. du chargeur sur une prise triphasée, correctement mise à la terre, dont la tension et la fréquence sont comprises dans la plage affichée sur le chargeur.**
- **N'utilisez pas d'adaptateur pour brancher le chargeur équipé d'une fiche à trois broches sur une prise prévue pour deux broches. Un branchement incorrect du connecteur de mise à la terre de l'équipement peut provoquer un incendie ou une décharge électrique.**
- **Placez tous les cordons de sorte qu'ils ne soient pas piétinés ou ne fassent trébucher personne, ou qu'ils ne soient soumis à aucun dommage ni à aucune tension quelconque.**

Pour réduire le risque de décharge électrique, le chargeur de batterie doit être relié à la terre. Le chargeur est équipé d'un cordon d'alimentation c.a. ayant un conducteur de terre et une prise de mise à la terre. La prise c.a. doit être branchée sur un réceptacle approprié, correctement installé et relié à la terre conformément au Code national de l'électricité et à tous les codes et règlements locaux.

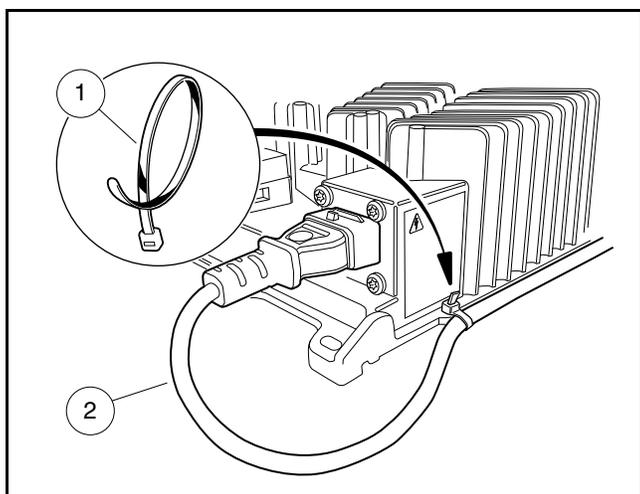
L'utilisation d'une rallonge avec le chargeur doit être évitée. Si une rallonge doit être utilisée, suivez la MISE EN GARDE suivante.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Une rallonge ou une sortie électrique doit être compatible avec une prise triphasée. La rallonge doit être une n° 12 AWG (American Wire Gauge) ou n° 14 (British Standard Wire Gauge) tri polaire et être aussi courte que possible (pas plus de 3,7 m (12 pi) de long). L'utilisation d'une rallonge inappropriée peut provoquer un incendie ou un choc électrique.**

#### **Dispositif de décharge de la prise c.a. et boucle d'écoulement**

Pour éviter une charge excessive du branchement de la prise c.a. au niveau du chargeur, fixez le cordon au chargeur à l'aide d'une attache (1) comme illustré. Assurez-vous qu'il n'y a aucune tension sur la prise en maintenant un grand rayon de courbure (2) sur le cordon. Assurez-vous que la boucle du cordon descend en-dessous du niveau de la prise pour éviter que de l'eau ne s'écoule sur le cordon et dans le branchement de la prise.



2782

Figure 23 Dispositif de décharge du cordon c.a. et boucle d'écoulement

## PRISE C.C. ET RÉCEPTACLE

Le cordon de chargeur, la prise et le réceptacle sont des éléments qui s'usent ; ils doivent être inspectés quotidiennement. Inspectez-les visuellement à la recherche d'éventuelles fissures, de connexions flottantes et de câbles élimés. Ils doivent être remplacés lorsqu'ils sont endommagés ou usés. Si la prise du chargeur ou le réceptacle montre des signes de corrosion ou si la prise est difficile à insérer ou à retirer, vérifiez si les broches ne sont pas usées ou courbées, puis nettoyez les contacts du réceptacle et les bornes de la prise avec un bon nettoyant électrique ou une légère couche de lubrifiant en spray de marque WD-40®. La prise doit être insérée et retirée plusieurs fois pour s'assurer de la facilité de l'insertion, de l'extraction et du bon contact électrique.

### **▲ AVERTISSEMENT**

- Si les broches sont tordues, la prise doit être remplacée immédiatement. La prise n'est pas opérationnelle. N'essayez pas de réparer la prise ou de redresser les broches tordues. Contactez votre concessionnaire ou distributeur local Club Car agréé pour effectuer les réparations.
- Débranchez le cordon c.a. avant de procéder à la lubrification de la prise et du réceptacle.

**REMARQUE:** Si la vignette d'avertissement a été endommagée ou retirée du cordon c.c., remplacez-la immédiatement.

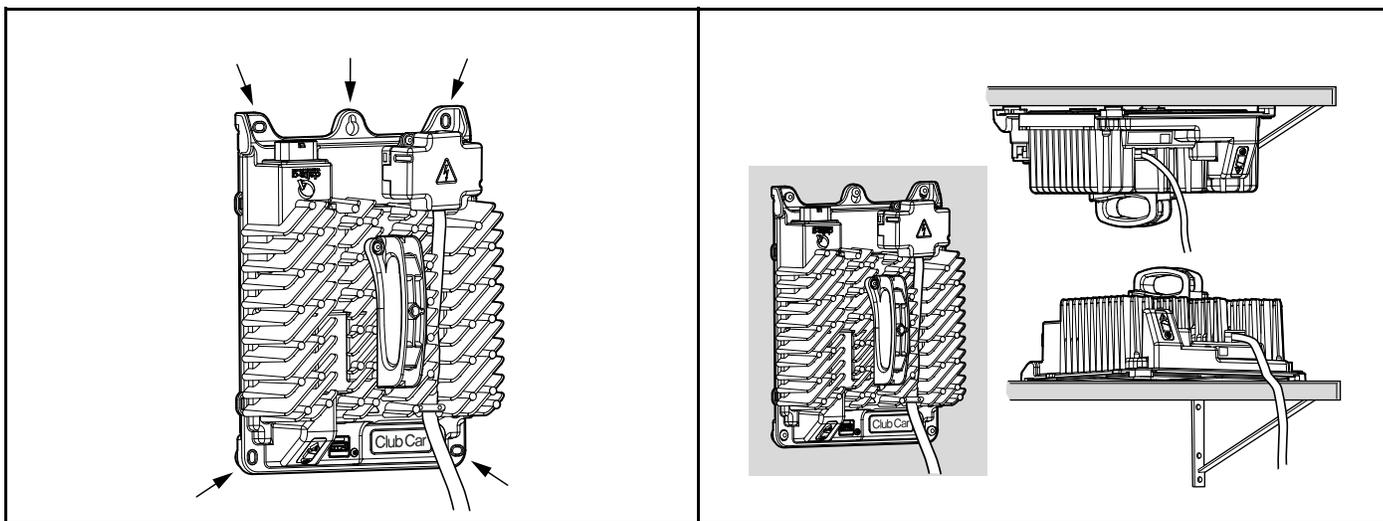
## MONTAGE DU CHARGEUR

Utilisez les trous de montage pour fixer le chargeur (**Figure 24**). Placez le chargeur de sorte qu'il dispose d'une ventilation adéquate et que le panneau indiquant l'état du chargeur soit visible. Le chargeur peut être monté dans n'importe quelle orientation (côté droit vers le haut, à l'envers, etc.) à condition qu'il dispose d'une ventilation adéquate (**Figure 25**).

Pour vous aider à assurer des temps de charge optimaux, montez le chargeur dans un endroit où les températures ambiantes pendant la charge restent inférieures à 40 °C (104 °F). **Diminution des capacités en fonction des conditions thermiques**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Assurez-vous que le chargeur est bien fixé. Ne suspendez pas le chargeur par sa poignée.
- Placez tous les cordons de sorte qu'ils ne soient pas piétinés ou ne fassent trébucher personne, ou qu'ils ne soient soumis à aucun dommage ni à aucune tension quelconque.



2674

Figure 24 Orifices de montage du chargeur

2675

Figure 25 Exemples de l'orientation de montage du chargeur

## **FUSIBLE DE CONNEXION DE L'ALIMENTATION DU CHARGEUR**

Le circuit d'alimentation électrique du chargeur du véhicule est équipé d'un fusible de 30 ampères en ligne placé à proximité de l'électrovanne.

## **VERROUILLAGE DU CHARGEUR**

Lorsque le cordon c.c. du chargeur est branché dans le véhicule, le circuit de commande du véhicule est verrouillé pour empêcher tout fonctionnement involontaire du véhicule et prévenir de possibles dommages du chargeur et de la voiturette de golf.

## **DÉTECTION DE LA TENSION D'ENTRÉE C.A.**

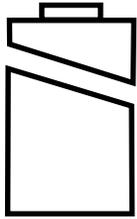
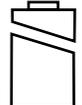
Le chargeur ERIC détecte automatiquement la tension d'entrée c.a. et fonctionne à pleine puissance si la tension est comprise entre 100 à 240 V c.a. Le chargeur fonctionnera également en dehors de cette plage entre 85 V c.a. et 270 V c.a. bien que les temps de charge soient plus longs. En dehors de cette plage allant de 85 à 270 V c.a., le chargeur ne fonctionne pas.

## **DIMINUTION DES CAPACITÉS EN FONCTION DES CONDITIONS THERMIQUES**

Le chargeur ERIC fonctionne à pleine puissance à une température ambiante comprise entre -40 °C (-40 °F) et 40 °C (104 °F). Le chargeur fonctionne également en dehors de cette plage bien que les temps de charge soient plus longs.

## **TÉMOINS DE L'ÉTAT DE CHARGE**

Les témoins indiquant l'état de charge du chargeur ERIC fournissent des informations sur l'état de la charge et du chargeur.

TÉMOIN	ÉTAT		EXPLICATION DE L'ÉTAT
	Rouge fixe		Erreur du chargeur. Réinitialiser l'alimentation du chargeur. <b>Voir Réinitialisation de l'alimentation du chargeur ERIC à la page 58.</b>
	Orange clignotant		Le chargeur ne peut pas terminer la charge.
		Vert fixe	Charge terminée. Les batteries sont complètement chargées.
		Vert fixe	
		Vert clignotant	Charge en cours. Les batteries ont atteint un état de charge élevé.
		Vert fixe	
		Arrêt	Charge en cours. Les batteries n'ont pas atteint un état de charge élevé.
		Vert clignotant	
	Bleu fixe		L'alimentation c.a. au chargeur est présente.

## STOCKAGE DE LONGUE DURÉE

Les chargeurs Club Car sont conçus pour rester connectés à l'alimentation c.a. pendant le stockage de hors-saison ou de longue durée. **Voir Préparation du véhicule électrique pour un stockage prolongé à la page 35.**

## CHARGEMENT DES BATTERIES

Consultez les mises en garde intitulées Danger et Avertissement dans la section Chargeur de batterie à partir de la page 51.

### **▲ AVERTISSEMENT**

- Assurez-vous que les connexions au réceptacle sont propres et serrées.
- Ne faites pas balancer et ne tordez pas la prise. Pour connecter la prise du chargeur au réceptacle du véhicule, saisissez la prise avec la main et enfoncez-la directement dans le réceptacle (Figure 26, Page 58).
- Ne tirez pas sur le cordon c.c. (Figure 27, Page 58). Ne vrillez pas la prise, ne la faites pas balancer et ne la courbez pas. Pour déconnecter la prise du chargeur du réceptacle, saisissez la poignée de la prise et retirez-la du réceptacle.
- Ne connectez pas un chargeur au réceptacle si le cordon ou la prise du chargeur, ou le réceptacle du véhicule est cassé(e), endommagé(e) ou n'effectue pas une bonne connexion électrique. Cela peut provoquer un incendie ou des blessures. Faites immédiatement remplacer les pièces défectueuses

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

## **⚠ AVERTISSEMENT**

par un technicien qualifié. Ne pas suivre ces instructions peut endommager le cordon du chargeur, la prise et (ou) le réceptacle du véhicule.

- N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez les batteries au rebut conformément à toutes les lois environnementales ou renvoyez-les chez un concessionnaire agréé Club Car. Les batteries gelées peuvent exploser.
- N'utilisez pas un chargeur si l'une des conditions suivantes existe :
  - La prise est trop flottante ou ne se branche pas correctement.
  - La prise et le réceptacle sont plus chauds que la normale durant la charge.
  - Les broches de la prise ou du réceptacle sont tordues ou corrodées.
  - La prise, le réceptacle ou les cordons sont coupés, usés, ont des fils à nus ou sont endommagés de quelque façon.
- Utiliser le chargeur dans un des cas mentionnés ci-dessus peut provoquer un incendie, des dommages structurels, des blessures corporelles ou mortelles.

## **ATTENTION**

- Sur tous les véhicules, éteignez tous les accessoires avant de charger les batteries.
- Le chargeur de batterie fourni avec ce véhicule est homologué pour être utilisé uniquement avec le type de batterie d'origine livré avec le véhicule. L'utilisation d'un autre type de batterie (marque différente, capacité différente, etc.) peut provoquer une sous-charge ou une surcharge des batteries et endommager ces dernières, sauf si le chargeur est d'abord reprogrammé avec un nouvel algorithme de charge. Club Car recommande d'utiliser des batteries de rechange OEM uniquement. Contactez votre concessionnaire/distributeur Club Car agréé pour toute question concernant la compatibilité entre la batterie et le chargeur ou les mises à jour de l'algorithme.

**REMARQUE:** Lorsque les températures deviennent inférieures à 18,3 °C (65 °F), les batteries chargées dans des endroits non chauffés doivent être placées en charge dès que possible après utilisation. Les batteries sont plus chaudes immédiatement après avoir été utilisées et les batteries froides demandent un temps de charge plus important.

*Les batteries doivent être mises en charge, même si elles ont été utilisées pendant un court instant (10 minutes).*

*Étant donné que le chargeur présente une fonction de charge de stockage qui vérifie automatiquement et recharge les batteries si nécessaire, le chargeur peut rester branché sur le véhicule durant la période de stockage.*

*Les véhicules doivent être limités à une décharge de 40 à 50 ampères-heures entre les charges tant que les batteries n'ont pas connu 50 à 70 cycles de charge. Pour une durée d'utilisation maximale de la batterie, Club Car recommande toujours de recharger les véhicules électriques après 40 à 50 heures-ampères de décharge ou chaque nuit pour éviter que les batteries ne se déchargent complètement. Pour détecter la décharge heure-ampères, utilisez l'outil de diagnostic IQDM (Réf. CC 102248803).*

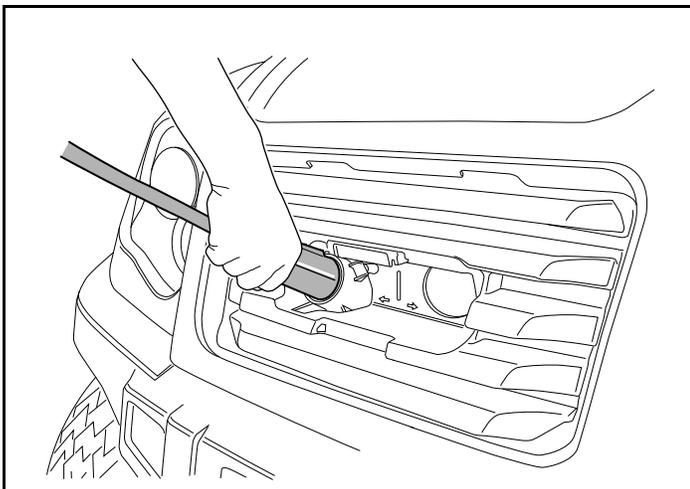
### **Procédure de charge de la batterie**

1. Chargeurs fixes : Lorsque le cordon c.c. du chargeur est débranché du réceptacle du chargeur du véhicule, branchez le cordon d'alimentation c.a. à une sortie c.a. conçue pour fournir la bonne tension c.a. pour le chargeur.
2. Insérez la prise c.c. du chargeur dans le réceptacle du véhicule. Lors de l'insertion de la prise c.c., alignez le guide relevé de la prise avec la fente de guidage se trouvant dans le réceptacle et poussez doucement (**Figure 26, Page 58**).

3. Le chargeur se mettra en marche deux à cinq secondes plus tard, une fois la fonction de verrouillage activée. Le circuit de commande reste verrouillé jusqu'au débranchement de la prise du chargeur du véhicule.

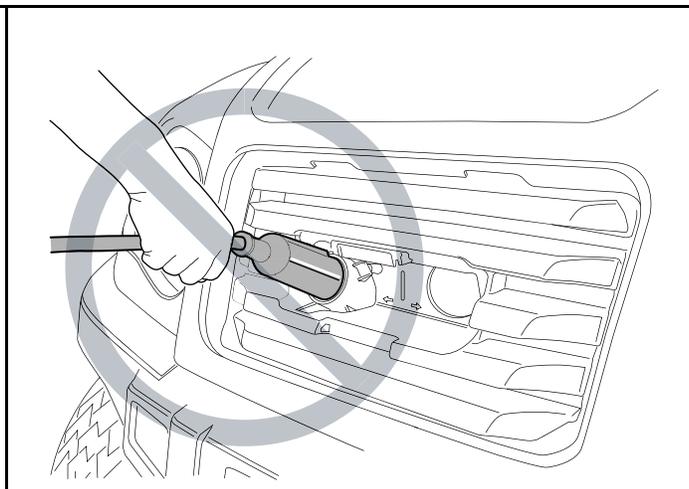
**REMARQUE:** Le témoin de charge intégré dans le tableau de bord clignote trois fois et l'avertisseur sonore de marche arrière retentit simultanément trois fois pour indiquer que la charge a commencé.

4. Tant que le chargeur peut s'arrêter de lui-même, les batteries sont complètement chargées. Les surcharges et les manques de charge seront normalement évités.
5. Si le chargeur ne semble pas fonctionner normalement ou si les batteries semblent faibles, contactez votre concessionnaire/distributeur Club Car local.



2795

Figure 26 Insertion correcte de la prise c.c. du chargeur



2796

Figure 27 Retrait incorrect de la prise c.c. du chargeur

## RÉINITIALISATION DE L'ALIMENTATION DU CHARGEUR ERIC

Le témoin d'état triangulaire situé sur le chargeur s'allume en rouge fixe pour signaler une panne importante du matériel ou du logiciel du chargeur. **Voir Témoins de l'état de charge à la page 55.** Avant de remplacer le chargeur, réinitialisez le chargeur au cas où la panne aurait été causée par une situation temporaire. Pour réinitialiser l'alimentation du chargeur, effectuez les étapes suivantes :

1. Débranchez le cordon c.c. du véhicule.
2. Débranchez l'alimentation c.a. de la source d'alimentation.
3. Attendez que le témoin rouge s'éteigne, patientez 30 secondes, puis rebranchez le cordon c.a.
4. Lorsque le témoin c.a. bleu s'allume, branchez le cordon c.c.
5. Si le témoin d'état triangulaire s'allume, contactez votre concessionnaire Club Car. Si le témoin ne se rallume pas, tentez de charger la voiturette comme d'habitude.

## SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

### ATTENTION

- Ajoutez de l'eau aux batteries uniquement **APRÈS** la charge.
- Utilisez de l'eau qui réponde aux normes de qualité indiquées à la page 46. Maximisez la durée de vie des batteries en retirant des ions et métaux lourds de l'eau à l'aide d'un déioniseur. Voir Qualité de l'eau à la page 46.

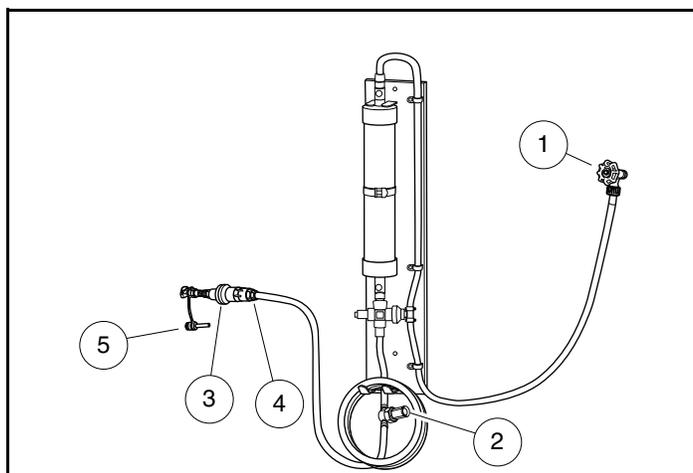
### AJOUT D'EAU DANS LES BATTERIES AVEC LE SYSTÈME SPWS

#### Vérification du débit d'eau

1. Raccordez le flexible d'eau avec le filtre à tamis incorporé (2) au robinet d'eau (1) (**Figure 28**). Consultez la **MISE EN GARDE** suivante.

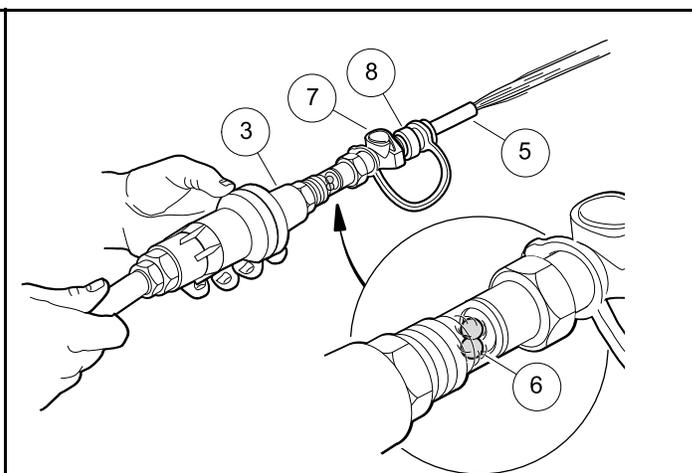
### ATTENTION

- Assurez-vous que le filtre à tamis est propre.
  - N'utilisez pas un flexible de jardin plus long que prévu avec le système (6 m ou 20 pi), une baisse de pression d'eau peut faire déborder les batteries et endommager le système de remplissage.
2. Avant de visser l'ensemble de l'extrémité du flexible (3) sur l'extrémité opposée du flexible d'eau, vérifiez que le filtre à tamis (4) à l'intérieur de l'extrémité de l'ensemble est propre (**Figure 28**).
  3. Raccordez le purgeur (5) au coupleur femelle (8) sur l'extrémité de l'ensemble de l'extrémité du flexible (**Figure 29**).



68

**Figure 28** Connexion du flexible avec filtre à la source d'eau



69

**Figure 29** Vérification du débit d'eau

4. Ouvrez complètement le robinet d'eau jusqu'à ce que l'eau s'écoule de l'ensemble de l'extrémité du flexible (3) et observez le mouvement des billes rouges de l'indicateur de débit (6). Consultez la **REMARQUE** suivante.

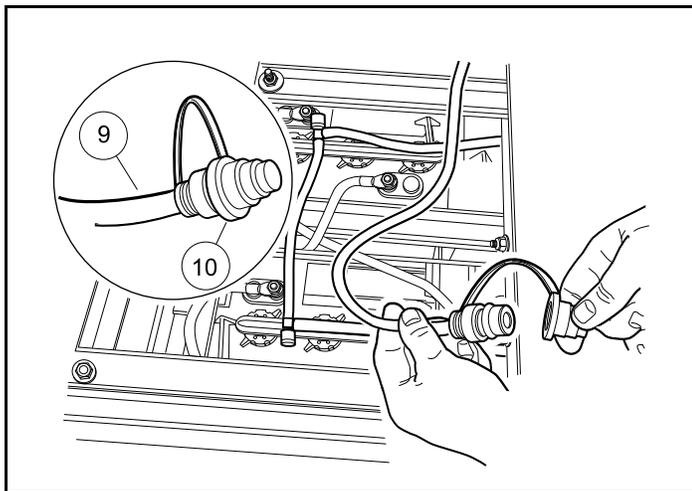
**REMARQUE:** Cette étape élimine aussi l'air prisonnier dans le flexible d'eau.

Le débit d'eau doit être d'au moins 7,6 l par minute (2 gal par minute) et la pression d'eau ne doit pas excéder 689,5 kPa (100 psi) lorsqu'elle est statique (pas de débit) pour que le système SPWS fonctionne correctement.

5. Vérifiez que le témoin de qualité de l'eau du déioniseur est vert, ce qui indique une qualité d'eau acceptable. Si le témoin indique une qualité d'eau inacceptable, remplacez la cartouche.
6. Après vous être assuré que le débit d'eau est adéquat et que la qualité d'eau est correcte, appuyez sur le bouton gris (7) à l'extrémité du coupleur femelle (8) pour déconnecter le purgeur du régulateur de pression.

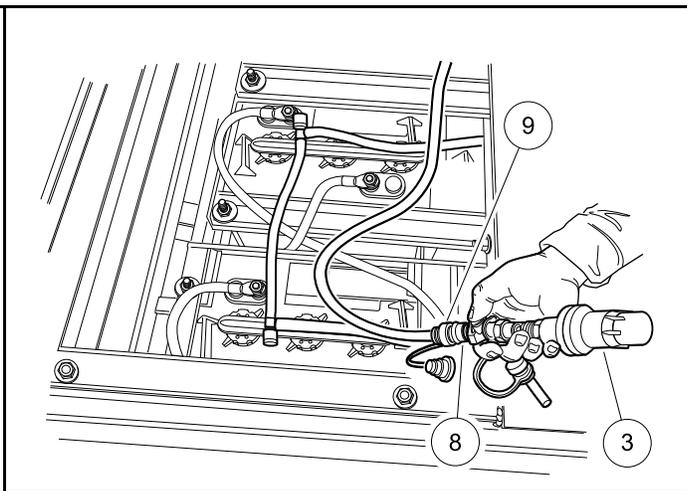
### Remplissage des batteries

1. Localisez le raccord de remplissage de batterie (9) au niveau du compartiment de batterie, côté conducteur. Ôtez le cache anti-poussière (10) du connecteur mâle (Figure 30) et raccordez l'ensemble de l'extrémité du flexible (3) (Figure 31). L'eau s'écoule alors immédiatement.



2829

Figure 30 Capuchon anti-poussière



2830

Figure 31 Connexion de l'ensemble de l'extrémité du flexible au connecteur de remplissage de batterie

2. Les billes rouges de l'indicateur de débit doivent tourner, ce qui indique que les batteries se remplissent. Consultez la MISE EN GARDE suivante.

### **ATTENTION**

- Si à un moment quelconque, l'eau déborde des batteries, arrêtez immédiatement le remplissage, débranchez le régulateur de pression du raccord de remplissage de batterie et appelez l'assistance.
3. Lorsque les billes de l'indicateur de débit rouge arrêtent de bouger, appuyez immédiatement sur le bouton gris pour débrancher l'ensemble de l'extrémité du flexible du raccord de remplissage de batterie (9) et appuyez doucement sur le cache anti-poussière (10) pour bien le fixer sur le connecteur mâle du raccord de remplissage de batterie (Figure 30).
  4. Placez le raccord de remplissage de batterie dans l'espace compris entre les batteries et le châssis du véhicule. Le raccord de remplissage risque d'être endommagé si vous le laissez sur le groupe de batteries ou placé entre les batteries.
  5. Fermez le robinet d'eau quand vous avez terminé le remplissage du ou des véhicules.

## BATTERIE – VÉHICULE À ESSENCE

Voir Avertissements généraux à la page 10.

## **DANGER**

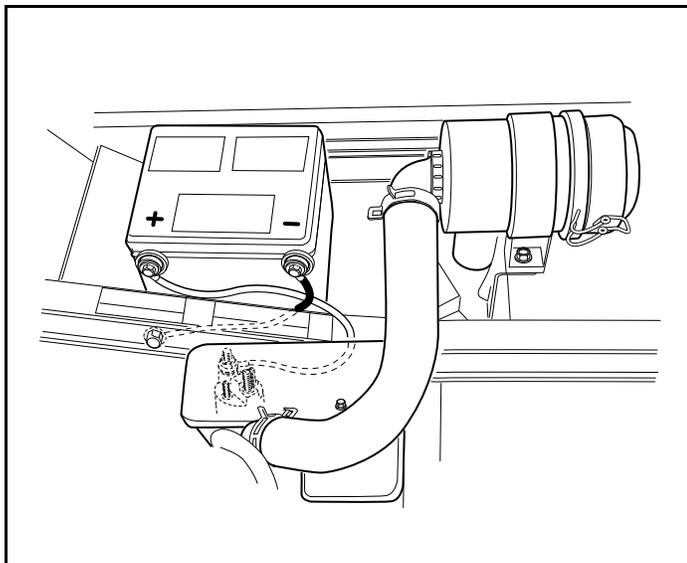
- Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez lorsque vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- Les outils, câbles et objets métalliques peuvent causer des étincelles s'ils sont près d'une batterie.
- Suivez toutes les instructions avec attention quand vous travaillez sur les batteries.
- Ne chargez les batteries que dans un endroit bien ventilé.
- Batterie – Poison ! Contient de l'acide ! Provoque de graves brûlures. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Antidotes :
  - Externe : rincez à l'eau. Appelez un médecin immédiatement.
  - Interne : buvez de grandes quantités de lait ou d'eau suivies de lait de magnésie ou d'huile végétale. Appelez un médecin immédiatement.
  - Yeux : rincez à l'eau pendant 15 minutes. Appelez un médecin immédiatement.

## **AVERTISSEMENT**

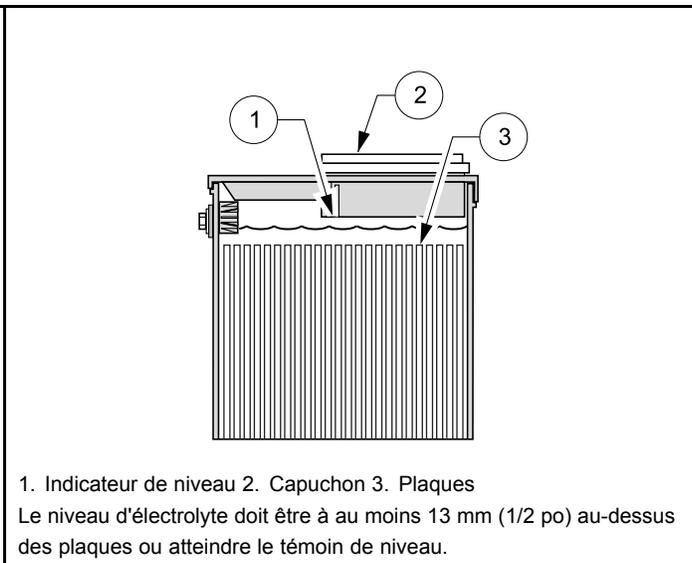
- Ne rechargez pas une batterie à plat en utilisant une autre batterie et des câbles de recharge.

La batterie dans un véhicule à essence Club Car est une batterie de 12 volts et possède des bornes latérales ou sur le– dessus. La batterie à bornes latérales requiert de rares ajouts d'eau.

Toute corrosion autour des bornes positives (+) ou négatives (–) doit être enlevée avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau (237 ml (1 tasse) pour 3,8 l (1 gallon) d'eau). Rincez la batterie pour éliminer la solution. Ne laissez pas cette solution pénétrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Laissez les bornes sécher puis vaporisez le spray protecteur de bornes de batterie (Réf. CC 1014305). **Voir Batterie à bornes latérales : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 14. Voir les AVERTISSEMENTS suivants et précédents.**

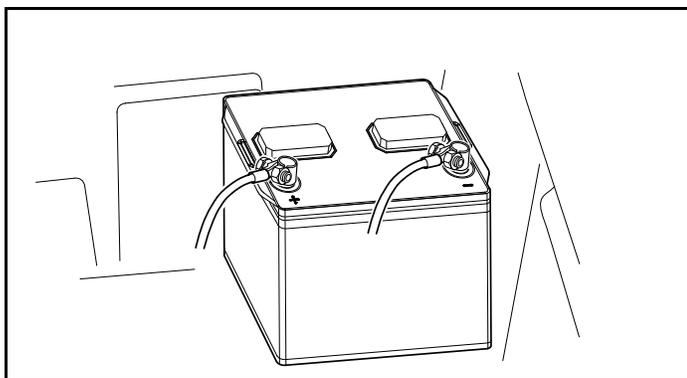


2831  
**Figure 32 Batterie à bornes latérales pour véhicule à essence**



1. Indicateur de niveau 2. Capuchon 3. Plaques  
 Le niveau d'électrolyte doit être à au moins 13 mm (1/2 po) au-dessus des plaques ou atteindre le témoin de niveau.

22  
**Figure 33 Niveau d'électrolyte pour la batterie à bornes latérales**



3166  
**Figure 34 Batterie à bornes sur le dessus pour véhicules à essence**

Toute corrosion autour des bornes positives (+) ou négatives (-) doit être enlevée avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau (237 ml (1 tasse) pour 3,8 l (1 gallon) d'eau). Rincez la batterie pour éliminer la solution. La solution ne doit pas rentrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Faites sécher les bornes et enduisez-les d'un spray protecteur de bornes de batterie. **Voir Batterie à bornes latérales : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13. Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut engendrer une surchauffe durant le fonctionnement et provoquer un incendie, des dommages structurels et des blessures corporelles.**

Assurez-vous que la fixation de la batterie est correctement serrée. Pour une batterie à bornes latérales, serrez les bornes à un couple de 9 N·m (80 po·lb). Pour une batterie à bornes sur le dessus, serrez les bornes à un couple de 4,3 N·m (41 po·lb). Une batterie flottante peut être endommagée par les vibrations ou les secousses.

Si la batterie semble faible, faites-la charger par un technicien qualifié. La batterie ne doit jamais être laissée déchargée plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant une nuit).

## HUILE MOTEUR – VÉHICULES À ESSENCE

Même si le témoin d'huile du tableau de bord doit s'allumer lorsque le niveau d'huile est bas, il convient de contrôler ce dernier tous les mois. Le véhicule doit être placé sur une surface plane lors de la vérification du niveau d'huile. Ne mettez pas trop d'huile.

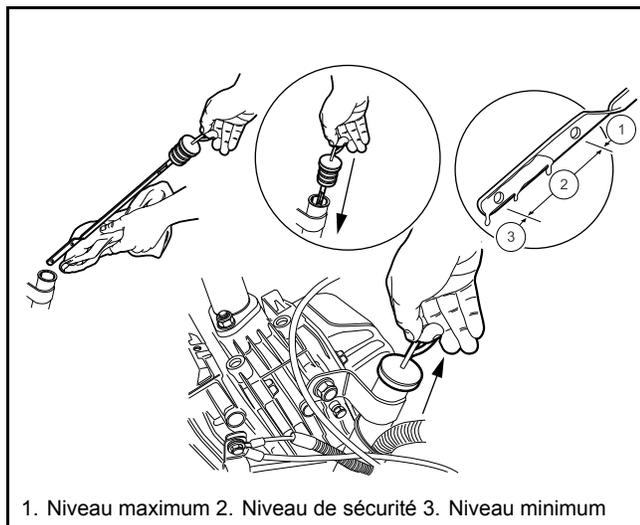
### VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Enlevez la jauge d'huile du goulot de remplissage d'huile et essuyez-la (**Figure 35**). **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

#### **ATTENTION**

- **N'enlevez pas la jauge lorsque le moteur tourne.**
2. Pour vérifier l'huile, insérez complètement la jauge dans le goulot de remplissage d'huile et retirez-la immédiatement.
  3. Si l'huile se trouve au niveau minimum sur la jauge ou en dessous de celui-ci, ajoutez de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les niveaux minimum et maximum (niveau de sécurité).
  4. Insérez la jauge dans le goulot de remplissage d'huile. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**REMARQUE:** Recyclez ou jetez adéquatement votre huile usagée conformément à la réglementation locale, fédérale et de l'État.



2662

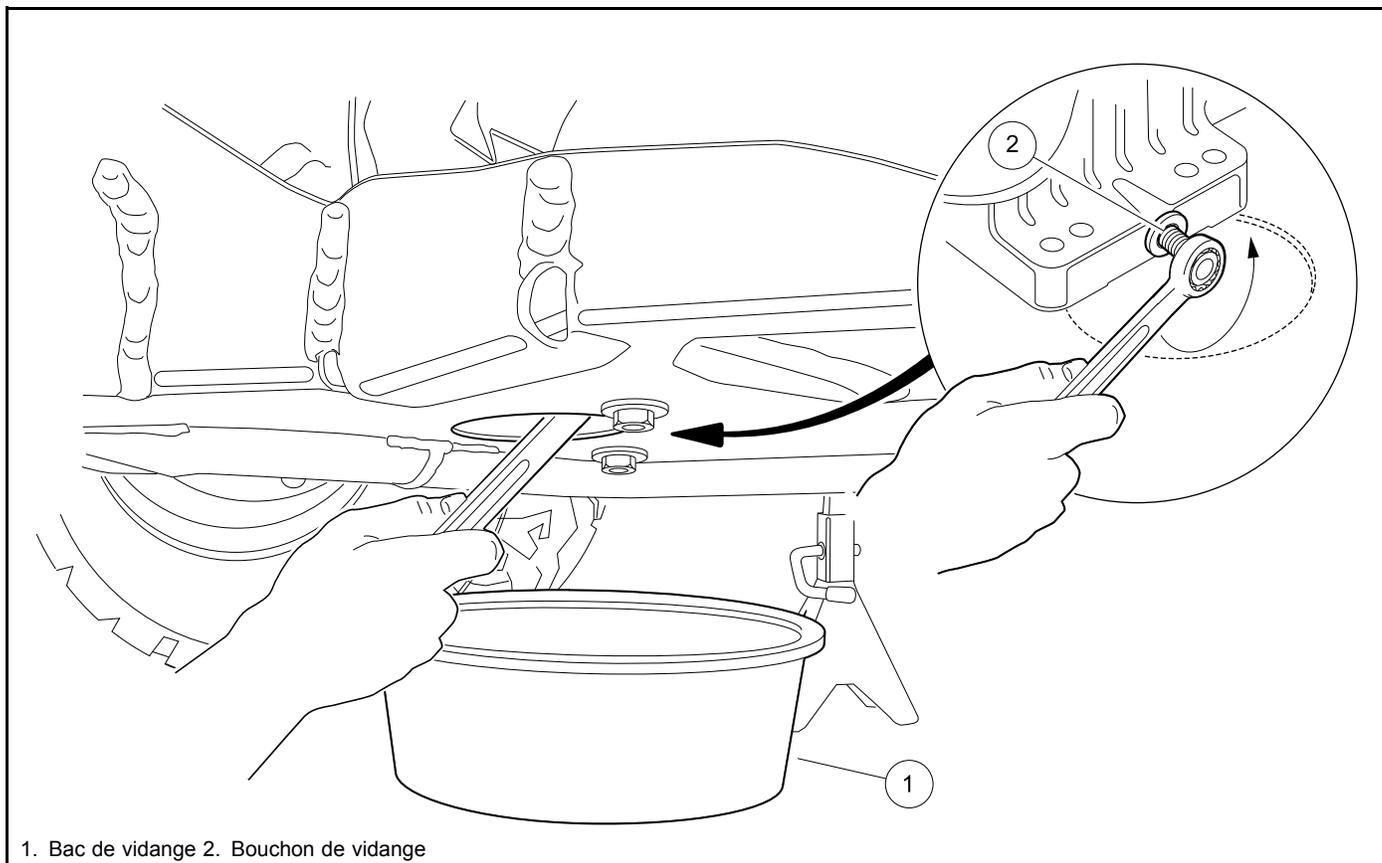
**Figure 35** Vérification du niveau d'huile moteur

### CHANGEMENT D'HUILE MOTEUR

L'huile du moteur doit être changée après les 100 premières heures de fonctionnement. Elle doit ensuite être changée toutes les 200 heures de fonctionnement ou annuellement, selon le premier terme échu.

1. Tournez le contacteur à clé sur OFF (ARRÊT) et retirez la clé. Placez la manette Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE). Calez les roues avant.
2. Accédez au compartiment du moteur.

3. Débranchez la batterie et le câble de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13.** Ou **Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13.**
4. Placez une cuvette conçue pour la vidange d'huile sous le bouchon de vidange (1) (**Figure 36**).



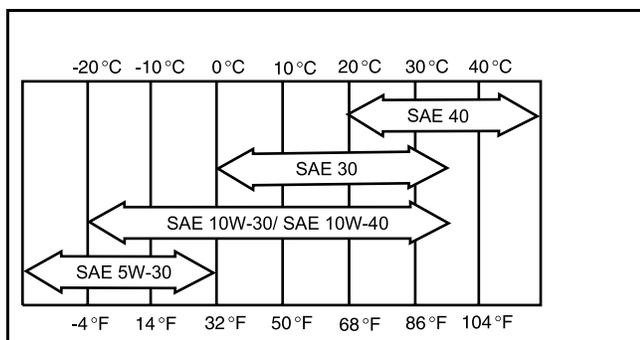
2667

Figure 36 Bouchon et bac de vidange d'huile moteur

5. Utilisez une douille ou une clé de 14 mm pour ôter le bouchon de vidange, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et laissez l'huile couler dans le bac. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- **Ne changez pas l'huile moteur si le moteur est chaud ou même tiède. L'huile moteur peut provoquer des brûlures cutanées.**
  - **Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux agréée lors des réparations du véhicule. Portez des gants en caoutchouc pour manipuler le bouchon de vidange et le bac de vidange d'huile.**
6. Nettoyez les filetages du bouchon de vidange d'huile avec un solvant pour ôter l'huile et les résidus d'huile. Assurez-vous que la rondelle de compression reste sur le bouchon de vidange.
  7. Utilisez une douille ou une clé de 14 mm pour remettre le bouchon de vidange, tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez à un couple de 24,4·Nm (18 pi·lb).
  8. Enlevez la jauge d'huile et ajoutez de l'huile moteur dans l'orifice de la jauge. Utilisez un entonnoir ou versez avec un bec de l'huile dans l'orifice de la jauge. Le moteur a besoin de 1,2 litre (40,5 onces fluides) d'huile par changement. Une huile SE 10W-30 ou 5W-30 ou supérieure est recommandée. Référez-vous aux normes de viscosité pour choisir votre catégorie d'huile(**Figure 37**). Remettez la jauge en place.



213

Figure 37 Tableau de viscosité des huiles

9. Branchez la batterie et le câble de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 13.**  
ou **Voir Batterie à bornes sur le dessus : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 14.**
10. Avec la manette Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) et le commutateur Maintenance/Service (Entretien/Réparation) en position SERVICE (RÉPARATION), démarrez et faites tourner le moteur pendant quelques minutes. Recherchez d'éventuelles fuites d'huile au niveau du bouchon de vidange en dessous du véhicule. Si des fuites apparaissent, commencez avec l'étape 1 et répétez les étapes pour corriger le problème.
11. En dernier lieu, enlevez la jauge d'huile et vérifiez l'huile moteur. Remettez la jauge en place.

## INSTRUCTIONS RELATIVES AU RAVITAILLEMENT EN CARBURANT – VÉHICULES À ESSENCE

Voir Avertissements généraux à la page 10.

### **⚠ DANGER**

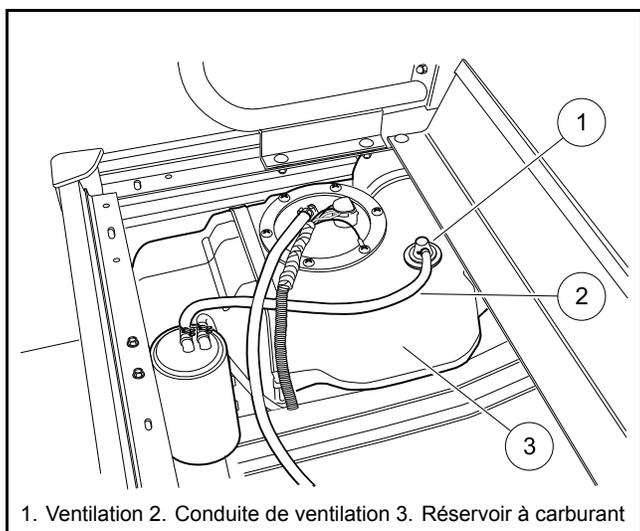
- Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT) avant de ravitailler le véhicule en carburant.
- Ne remplissez pas le réservoir à carburant tant que le moteur est chaud ou qu'il tourne.
- Assurez-vous que le fil de terre du réservoir à carburant, sur le réservoir, est correctement branché avant de ravitailler le véhicule en carburant.
- Pour éviter un arc électrique causé par l'électricité statique, le dispositif de stockage/pompage du carburant doit être relié à la terre. Si la pompe n'est pas reliée à la terre, le véhicule doit être mis à la terre avec la pompe avant et pendant le ravitaillement.
- Si le véhicule est dans un endroit abrité par tout temps, assurez-vous que le réservoir à carburant est correctement ventilé comme indiqué dans Figure 38.
- Pour éviter un éventuel incendie, nettoyez tout carburant ayant pu se déverser avant d'utiliser le véhicule.

## ATTENTION

- Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.
- Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des carburants oxygénés et mélangés.
- N'utilisez pas de carburant d'une teneur en alcool supérieure à 10 % (comme de l'E15 ou de l'E85). L'éthanol est un alcool qui absorbe spontanément l'humidité, provoquant la corrosion des composants du circuit de carburant. Il détériore aussi le néoprène et les autres composants en plastique et en caoutchouc. L'emploi de ces carburants dans ce véhicule annule la garantie.
- N'essayez pas de démarrer un véhicule à plusieurs reprises lorsque la pompe à carburant est sèche (pas d'essence dans le réservoir). Ceci peut endommager la pompe à carburant.

**REMARQUE:** Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des carburants oxygénés et des carburants mélangés à l'alcool. Les véhicules qui seront stockés pendant une période prolongée doivent y être préparés comme indiqué. Voir **Préparation du véhicule à essence pour un stockage prolongé à la page 37.**

1. Retirez le capuchon du réservoir à carburant côté passager et remplissez le réservoir avec de l'essence sans plomb fraîche uniquement. Voir les **MISES EN GARDE** et **REMARQUES** précédentes.
2. Remplacez le capuchon sur le réservoir à carburant. Veillez à ce que le capuchon soit fermement serré (jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre).



1. Ventilation 2. Conduite de ventilation 3. Réservoir à carburant

2832

Figure 38 Réservoir à carburant

## NETTOYAGE DU VÉHICULE

Les véhicules Carryall sont équipés d'une partie avant ArmorFlex® ainsi que d'une partie arrière et d'une plateforme de chargement entièrement en aluminium. N'utilisez que des nettoyants pour automobiles vendus dans le commerce avec une éponge ou un chiffon doux pour un nettoyage normal. Un tuyau de jardin ayant une pression d'eau normale est approprié. Pour enlever l'oxydation ou la décoloration de l'aluminium, utilisez une pâte de nettoyage pour aluminium disponible dans le commerce et une laine en acier fine (numéro 00).

Le constructeur ne recommande pas le lavage au jet haute pression ou à la vapeur. De tels procédés exposeraient les composants électriques à l'humidité. L'humidité entrant dans les composants électriques peut entraîner des dommages dus à l'eau et des défaillances ultérieures des composants.

Utilisez des cires non abrasives. L'acide de batterie, les fertilisants, les goudrons, l'asphalte, la créosote, la peinture ou le chewing-gum doivent être immédiatement retirés pour éviter toute tache.

Les sièges du véhicule auront une durée de vie plus longue avec un nettoyage adapté. Utilisez une solution composée de 10 % de savon liquide et d'eau chaude et appliquez-la avec un chiffon doux. Pour la poussière incrustée, une brosse à poils souples peut être utilisée. Pour les grosses souillures, les taches difficiles ou les éraflures, ou pour tout autre dommage au niveau de la carrosserie, consultez la section du Manuel d'entretien et de réparation appropriée ou contactez votre revendeur Club Car local.

**REMARQUE:** Jetez l'eau usagée de manière adéquate.

## ACCESSOIRES

Une gamme complète de pièces et d'accessoires est disponible auprès des partenaires du réseau Club Car. Pour connaître votre concessionnaire Club Car local agréé, rendez-vous sur le site [www.clubcardealer.com](http://www.clubcardealer.com), contactez-nous au 1-800-ClubCar (258-2227) ou scannez ce code QR (**Figure 39**) qui vous conduira à la page de localisation des concessionnaires Club Car. Téléchargez un lecteur de code QR comme RedLaser ou Barcode Scanner sur votre téléphone portable ou votre tablette.



3118

**Figure 39** Code QR pour la localisation des concessionnaires

Veillez à ce que ces accessoires soient installés correctement par des techniciens qualifiés et qu'ils soient utilisés de la façon pour laquelle ils ont été conçus. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Les cabines personnalisées, les protections étanches, les kits de porte et les pare-brise teintés ne protégeront pas les occupants des objets volants.
- Si le véhicule possède une option portative de centre de rafraîchissement installée dans la plateforme, elle doit être retirée avant de déverrouiller et de soulever la plateforme.
- Si le véhicule est équipé d'un système électrique de levage de la plateforme, retirez la plateforme avant d'entretenir son système de levage.
- La charge de la cargaison comprend le poids de l'équipement en option. Voir Capacités de charge du véhicule à la page 31.

## **ATTENTION**

- Une utilisation combinée des accessoires fonctionnant à l'électricité pendant une période de temps prolongée peut décharger la batterie même lorsque le moteur tourne. Tenez compte de la capacité nominale du système de charge et veillez à ce que l'utilisation combinée des accessoires soit inférieure ou égale à cette capacité. Voir Caractéristiques du véhicule à la page 68. Si vous ne respectez pas cette mise en garde, le véhicule peut se couper et l'opérateur et les passagers risquent de se retrouver bloquer.

## **ENREGISTREMENT SUITE À UN ACHAT D'OCCASION**

Si le véhicule est acheté d'occasion, nous recommandons vivement au nouveau propriétaire d'enregistrer le véhicule auprès de Club Car. Cela nous permettra de vous contacter en cas de besoin. Veuillez envoyer votre nom, adresse et le ou les numéros de série du ou des véhicules à Club Car, LLC., P.O. Box 204658, Augusta, Georgia 30917-4658, Attention: Enregistrement de véhicule.

## **CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE**

### **CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>CARRYALL 300</b>
<b>SOURCE D'ALIMENTATION</b>	<b>ÉLECTRIQUE</b>
<b>Moteur d'entraînement</b> : Entraînement direct, 48 volts c.c., bobiné en dérivation, 3,3 CV	•
<b>Boîte-pont</b> : engrenage hélicoïdal à double réduction avec essieu d'entraînement direct 12,3:1	•
<b>Système électrique</b> : 48 volts c.c., marche arrière réduite	•
<b>Batteries</b> : Haute capacité, cycle profond, 8 volts	•
<b>Chargeur</b> : E.R.I.C. Automatique, 48 volts ; référencé UL et CSA Voir <b>Caractéristiques du chargeur de batterie E.R.I.C. à la page 70.</b>	•
<b>DIRECTION/SUSPENSION/FREINS</b>	
<b>Direction</b> : crémaillère et pignon auto-réglables	•
<b>Suspension</b> : ressort à lames indépendant avec amortisseurs hydrauliques doubles	•
<b>Freins</b> : Système de câble de frein mécanique sur freins à tambour auto-réglables sur chaque roue arrière. Le frein de stationnement est automatiquement relâché. Dispositif à rochet multi-loquet et cliquet	•
<b>CARROSSERIE/CHÂSSIS</b>	
<b>Cadre/châssis</b> : essieu à section en double I en aluminium soudé	•
<b>Carrosserie latérale et arrière</b> : aluminium	•
<b>Carrosserie avant</b> : ArmorFlex®	•
<b>Finition de la carrosserie avant</b> : peinture de qualité automobile avec vernis transparent	•
<b>Pneus</b> : 20 x 10 – 10 sans tube, 6 plis plage de charge nominale avant et arrière	•

<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>CARRYALL 300</b>
<b>SOURCE D'ALIMENTATION</b>	<b>ÉLECTRIQUE</b>
<b>DIMENSIONS/POIDS</b>	
<b>Longueur totale</b> : Avec plateforme à bords relevés standard Ajout pour le pare-chocs résistant :	279,6 cm (110,1 po) 4,5 cm (1,8 po)
<b>Largeur totale</b> avec rétroviseurs :	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)
<b>Hauteur totale</b> : au niveau du volant	119,6 cm (47,1 po)
<b>Hauteur totale</b> : avec pavillon	179,5 cm (70,7 po)
<b>Hauteur totale</b> : avec cabine	188,7 cm (74,3 po)
<b>Empattement</b>	166,37 cm (65,5 po)
<b>Garde au sol</b>	14,2 cm (5,6 po)
<b>Bande de roulement de roue avant</b>	92,9 cm (36,6 po)
<b>Bande de roulement de roue arrière</b>	100,3 cm (39,5 po)
<b>Poids</b> : véhicule électrique standard	501,2 kg (1105 lb)
<b>Vitesse en marche avant maximale</b>	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)
<b>Cercle de dégagement à vide</b> (diamètre)	585,4 cm (230,5 po)
<b>Rayon de braquage selon SAE J 695</b>	276,2 cm (108,7 po)
<b>Dégagement pour les allées de circulation</b>	221,0 cm (87 po)
<b>Hauteur de plancher</b>	31,7 cm (12,5 po)
<b>Hauteur de la plateforme de chargement</b>	74,93 cm (29,5 po)
<b>Taille de la plateforme de chargement</b> : dimensions intérieures de la plateforme avec des bords relevés	93,9 x 120,6 x 26,6 cm (37 x 47,5 x 10,5 po)
<b>Taille de la plateforme de chargement</b> : dimensions intérieures de la plateforme plate	92,7 x 123,9 cm (36,5 x 48,8 po)
<b>Capacité nominale du véhicule</b> : sur terrain plat uniquement	363 kg (800 lb)
<b>Nombre de places assises standard</b>	2
<b>CONTENANCE DES RÉSERVOIRS</b>	
<b>Boîte-pont</b>	0,67 litre (22 onces fluides)
<b>PRESSION DES PNEUS</b>	
<b>Avant et arrière</b>	193 à 221 kPa (28 à 32 psi)
<b>BRUITS ET VIBRATIONS</b>	
<b>Niveau de bruit pendant la conduite pour l'utilisateur</b> Méthode de test : EN 12053:2001	66,6 dBA. Variation : ± 2 dBA
<b>Vibrations au niveau du siège du conducteur</b> Méthode de test : EN 13059:2002	0,5 (m/s <sup>2</sup> ) <sup>2</sup> Variation: ± 0,16 (m/s <sup>2</sup> ) <sup>2</sup>

## CARACTÉRISTIQUES DU CHARGEUR DE BATTERIE E.R.I.C.

CARACTÉRISTIQUES DU CHARGEUR DE BATTERIE E.R.I.C.	
NUMÉRO DE MODÈLE	IC650-048-CC
<b>ENTRÉE c.a.</b>	
Tension c.a.	100 à 240 V c.a.
Fréquence	50/60 Hz
<b>CONSOMMATION D'ÉNERGIE</b>	
Courant d'entrée c.a. maximum (ampères)	7.5
<b>SORTIE c.c.</b>	
Tension continue nominale (V c.c.)	48
Tension continue maximale (V c.c.)	72
Courant de sortie c.c. maximale (ampères)	13.5
<b>DIMENSIONS/POIDS</b>	
Boîtier – longueur totale	25,2 cm (9,9 po)
Boîtier – largeur totale	18,6 cm (7,3 po)
Boîtier – hauteur totale	8 cm (3,1 po)
Longueur du cordon c.a. (longueur standard)	183 cm (6 pi)
Longueur du cordon c.c. (longueur standard)	274 cm (9 pi)
Poids	3 kg (6,5 lb)
<b>CONFIGURATION DE MONTAGE</b>	
Montage : fixé sur une étagère ; sous une étagère, au mur ou au plafond ; ou suspendu solidement au plafond ; n'importe quelle orientation.	•

## CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE – VÉHICULES À ESSENCE

**REMARQUE:** Les caractéristiques de puissance du moteur et de couple sont fournies par le constructeur du moteur. Puissance réelle et couple d'utilisation peuvent varier et dépendent des conditions environnementales ainsi que des conditions d'entretien du moteur.

CARACTÉRISTIQUES	CARRYALL 300
<b>SOURCE D'ALIMENTATION</b>	<b>ESSENCE</b>
<b>Moteur :</b> 4 temps, arbre à cames en tête, 404 cm <sup>3</sup> , puissance 14 chevaux (10,4 kW) à 3 600 tr/mn (conformément à la norme SAE J 1940), monocylindre, refroidi à l'air, système de lubrification par projection	•
<b>Circuit d'alimentation :</b> injection électronique de carburant (EFI), pompe à carburant rotative à haute pression avec filtre de 10 microns	•
<b>Batterie :</b> 12 V, nécessitant peu d'entretien ou sans entretien	•
<b>Régulateur :</b> détection automatique de vitesse de masse, engrenage interne dans la boîte-pont	•
<b>Allumage :</b> système CDI numérique avec limiteur électronique de régime moteur	•
<b>Boîte-pont :</b> engrenages hélicoïdaux de précision, marche avant/arrière avec position NEUTRAL (NEUTRE) (11,47:1 vers l'avant ; 15,63:1 vers l'arrière), différentiel à glissement limité en option	•
<b>Système électrique :</b> 12 volt, 500 cca à -17,8 °C (0°F), 650 cca à 0 °C (32 °F). Puissance de réserve de 105 minutes	•
<b>Système de charge électrique de véhicule à essence :</b> 23 ampères avec un régime moteur maximum.	•
<b>Convertisseur de couple :</b> automatique, vitesse variable, type sec	•
<b>DIRECTION/SUSPENSION/FREINS</b>	
<b>Direction :</b> crémaillère et pignon auto-réglables	•
<b>Suspension :</b> ressort à lames indépendant avec amortisseurs hydrauliques doubles	•
<b>Freins :</b> Système de câble de frein mécanique sur freins à tambour auto-réglables sur chaque roue arrière. Le frein de stationnement est automatiquement relâché. Dispositif à rochet multi-loquet et cliquet.	•
<b>CARROSSERIE/CHÂSSIS</b>	
<b>Cadre/châssis :</b> essieu à section en double I en aluminium soudé	•
<b>Carrosserie latérale et arrière :</b> aluminium	•
<b>Carrosserie avant :</b> ArmorFlex®	•
<b>Finition de la carrosserie avant :</b> peinture de qualité automobile avec vernis transparent	•
<b>Pneus :</b> 20 x 10 - 10 sans tube, 6 plis plage de charge nominale avant et arrière	•
<b>DIMENSIONS/POIDS</b>	
<b>Longueur totale :</b> Avec plateforme à bords relevés standard Ajout pour le pare-chocs résistant :	279,6 cm (110,1 po) 4,5 cm (1,8 po)
<b>Largeur totale</b> avec rétroviseurs :	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)
<b>Hauteur totale :</b> au niveau du volant	119,6 cm (47,1 po)
<b>Hauteur totale :</b> avec pavillon	179,5 cm (70,7 po)
<b>Hauteur totale :</b> avec cabine	188,7 cm (74,3 po)
<b>Empattement</b>	166,37 cm (65,5 po)
<b>Garde au sol</b>	13,2 cm (5,2 po)

<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>CARRYALL 300</b>
<b>SOURCE D'ALIMENTATION</b>	<b>ESSENCE</b>
<b>Bande de roulement de roue avant</b>	92,9 cm (36,6 po)
<b>Bande de roulement de roue arrière</b>	100,3 cm (39,5 po)
<b>Poids</b> : véhicule à essence standard (réservoir à carburant vide) Poids à vide	357,8 kg (789 lb) 370,5 kg (817 lb)
<b>Vitesse en marche avant maximale</b>	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)
<b>Cercle de dégagement à vide</b> (diamètre)	585,4 cm (230,5 po)
<b>Angle de braquage</b> (par SAE J 695)	276,2 cm (108,7 po)
<b>Dégagement pour les allées de circulation</b>	221,0 cm (87 po)
<b>Hauteur de plancher</b>	31,7 cm (12,5 po)
<b>Hauteur de la plateforme de chargement</b>	74,9 cm (29,5 po)
<b>Taille de la plateforme de chargement</b> : dimensions intérieures de la plateforme avec des bords relevés	93,9 x 120,6 x 26,6 cm (37 x 47,5 x 10,5 po)
<b>Taille de la plateforme de chargement</b> : dimensions intérieures de la plateforme plate	92,7 x 123,9 cm (36,5 x 48,8 po)
<b>Capacité nominale du véhicule</b> : sur terrain plat uniquement	363 kg (800 lb)
<b>Nombre de places assises standard</b> : (personnes)	2
<b>CONTENANCE DES RÉSERVOIRS</b>	
<b>Carter moteur</b>	1,2 litre (40,5 onces fluides)
<b>Boîte-pont</b>	2 litres (67,6 onces fluides)
<b>Réservoir à carburant</b>	4,6 gallons (17,4 l)
<b>PRESSION DES PNEUS</b>	
<b>Avant et arrière</b>	193 à 221 kPa (28 à 32 psi)
<b>BRUITS ET VIBRATIONS</b>	
<b>Niveau de bruit pendant la conduite pour l'utilisateur</b> Méthode de test : EN 12053:2001	81,1 dBA Variation : ± 2 dBA
<b>Vibrations au niveau du siège du conducteur</b> Méthode de test : EN 13059:2002	0,8 (m/s <sup>2</sup> ) <sup>2</sup> 0,23 (m/s <sup>2</sup> ) <sup>2</sup> Donnée inconnue au moment de l'impression de ce manuel

## GARANTIES

### CLUB CAR® LIMITED WARRANTY FOR TRANSPORTATION AND UTILITY VEHICLES WARRANTY

CLUB CAR, LLC (“CLUB CAR”) hereby warrants to the Original Purchaser or Lessee, as those terms are defined herein, and subject to the provisions, limitations and exclusions in this limited warranty, that its new vehicle or new component purchased from CLUB CAR or an Authorized Dealer or Distributor shall be free from defects in material and workmanship under normal use and service for the periods stated below, subject to the provisions, limitations and exclusions in this limited warranty.

This limited warranty covers material, workmanship and repair labor cost as to those items specifically listed below for the periods specified. Such repair labor shall be performed only by CLUB CAR, its Authorized Dealers or Distributors, or a service agency approved by CLUB CAR. For repairs made by qualified technicians other than CLUB CAR’s factory technicians or an Authorized Dealer or Distributor, CLUB CAR will provide only the replacement parts or components.

IF THE WARRANTY REGISTRATION FORM IS NOT COMPLETED AND RETURNED TO CLUB CAR AT THE TIME OF THE ORIGINAL RETAIL SALE, PURCHASER MUST PROVIDE PROOF OF DATE OF PURCHASE WITH ANY WARRANTY CLAIM.

TO THE ORIGINAL OWNER ONLY (NON-TRANSFERABLE)	TERMS COVERED	HOURS/ AMP HOURS COVERED
<b>LIMITED THREE YEAR:</b> Engine assembly, transaxle assembly (gasoline vehicle), starter/generator (gasoline vehicle), motor, transaxle assembly (electric vehicle), and main frame assembly.	3 YEARS	3000
<b>LIMITED TWO YEAR:</b> Solenoid, MCOR, limit switches, voltage regulators, FNR switches, brake components, wiring harness, electrical switches, canopy systems, seats, pedal group assembly, body, cab assembly and doors, and driving range protective enclosure, portable refreshment center and all original equipment options and accessories supplied by CLUB CAR, and all remaining components of the vehicle not specified otherwise.	2 YEARS	2000
<b>6-VOLT BATTERY (STANDARD DUTY)</b>	4 YEARS	18000
<b>6-VOLT BATTERY (EXTENDED RANGE)</b>	4 YEARS	23,000 (Model Year 2016 and later) 20,000 (Model Year 2014 and 2015)
<b>8-VOLT BATTERY (STANDARD/EXTENDED RANGE)</b>	4 YEARS	16000
<b>ONBOARD COMPUTER (IF SO EQUIPPED)</b>	4 YEARS	16000
<b>CONTROLLER</b>	4 YEARS	16000
<b>BATTERY CHARGER</b>	4 YEARS	

### EXCLUSIONS

Excluded from any CLUB CAR warranty is damage to a vehicle or component resulting from a cause other than a defect including poor maintenance, neglect, abuse, accident and collision, maintenance adjustments, unreasonable or unintended strain or use, improper installation of accessories, installation of parts or accessories that are not original equipment including Club Car approved or non-approved GPS systems, non-approved alteration and acts of God. Also excluded from any CLUB CAR warranty are all fuses, filters, decals (except safety decals), lubricants, routine wear items such as the charger plug and receptacle, engine mounts, bed floor lining, mats, pads, spark plugs,

light bulbs, brake shoes, belts, brushes, bushings, drive buttons, cosmetic deterioration, and items that deteriorate, fade or fail due to exposure or ordinary wear and tear.

The provisions of this limited warranty shall not apply to failure due to the following conditions:

1. Abuse such as overcharging, undercharging, improper fluid levels, loose wiring and fasteners, or rusted or corroded hardware.
2. Use of water in batteries, including tap water, that contains impurities. Distilled water or a properly maintained, Club Car approved battery water deionizer and filter system should be used to ensure water quality.
3. Lack of proper maintenance such as preventive maintenance checks, proper rotation of vehicles in a fleet application, maintaining proper tire pressure and alignment and tightening loose wire connections as outlined in the owner's manual.
4. Damages caused by improper installation of the component.
5. Neglect, breakage, freezing, fire, explosion, wreckage, melted terminal posts, the addition of any chemical, or the operation of the battery in an uncharged condition (below half charge 1.200 specific gravity); the installation of the batteries in reverse or recharging in reverse, breakage of containers, covers, or terminal post, or batteries used in applications for which they were not designed.
6. A battery damaged by a defective charger or batteries in vehicles that do not receive proper charging.
7. A vehicle not having an operational charger on a circuit that has the parameters specified in the vehicle owner's manual. (Number of operational chargers must equal the number of operational vehicles.)
8. Improper charging of a vehicle due to the use of a battery charger model not approved by Club Car for use with the vehicle.
9. Failed semiconductor parts such diodes and fuses that are vulnerable to electrical overloads (including lightning) beyond the control of CLUB CAR.
10. Damaged charger DC cord set with plug, which is a wear item and subject to user abuse.
11. Use of gasoline containing more than 10% ethanol.

Without limiting the generality of the foregoing in any way, and as part of its limited warranty exclusion, CLUB CAR does not warrant that its vehicle or components such as batteries, computer, controller or electrical device are suitable for use in any application other than in its products. As in the use of any vehicle, batteries, computer, controller or electrical device, a prudent owner will read and study the owner's manual, the operator instructions and the warning labels; and will exercise due care in working on or around vehicles, batteries or electrical devices.

Transportation expenses for warranty services are also excluded from this warranty.

#### **VOIDING OF WARRANTY**

THIS AND ANY OTHER WARRANTY SHALL BE VOID IF THE VEHICLE OR COMPONENT IS ABUSED OR USED IN AN UNINTENDED MANNER OR SHOWS INDICATIONS THAT IT HAS BEEN ALTERED IN ANY WAY, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, MODIFICATION OF THE SPEED GOVERNOR, BRAKING SYSTEM, STEERING, TRANSAXLE, OR OTHER OPERATING SYSTEMS OF THE CAR TO CAUSE IT TO PERFORM OUTSIDE CLUB CAR SPECIFICATIONS. THE WARRANTY IS LIKEWISE VOID IF THE VEHICLE SHOWS INDICATIONS THAT REASONABLE OR NECESSARY MAINTENANCE AS OUTLINED IN THE OWNER'S MANUAL AND MAINTENANCE AND SERVICE MANUAL WAS NOT PERFORMED AT THE TIME AND IN THE MANNER SPECIFIED IN SUCH MANUALS.

#### **SOLE REMEDY**

CLUB CAR's liability under this limited warranty or in any action whether based upon warranty, contract, negligence, strict product liability or otherwise, shall be the repair or replacement, at CLUB CAR's option, of the vehicle or component thereof that CLUB CAR deems to be defective. Replacement shall mean furnishing, during the applicable limited warranty period, a new vehicle or factory-reconditioned vehicle or component thereof that is identical or reasonably equivalent to the warranted product or component at no cost to the purchaser. Repair shall mean remedying a defect in the vehicle or component thereof at no cost to the purchaser during the applicable limited warranty period. CLUB CAR reserves the right to test and recharge any component returned for adjustment. If CLUB

---

CAR elects to repair the vehicle or component, it may provide factory-reconditioned parts or components. All parts and components replaced under warranty shall become the property of CLUB CAR.

## **DISCLAIMER**

THIS LIMITED WARRANTY IS EXCLUSIVE. CLUB CAR MAKES NO OTHER WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESSED OR IMPLIED. ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE HEREBY DISCLAIMED BY CLUB CAR AND EXCLUDED FROM THIS WARRANTY. THE PURCHASER AND CLUB CAR EXPRESSLY AGREE THAT THE SOLE REMEDY OF THE REPLACEMENT OR REPAIR OF THE DEFECTIVE VEHICLE OR COMPONENT THEREOF IS THE SOLE REMEDY OF THE PURCHASER. CLUB CAR MAKES NO OTHER REPRESENTATION OR WARRANTY OF ANY KIND, AND NO REPRESENTATIVE, EMPLOYEE, DISTRIBUTOR OR DEALER OF CLUB CAR HAS THE AUTHORITY TO MAKE OR IMPLY ANY REPRESENTATION, PROMISE OR AGREEMENT, WHICH IN ANY WAY VARIES THE TERMS OF THIS WARRANTY.

In the event that another pre-printed warranty document, certificate or both offered by or through Club Car at the time of sale of this vehicle (each an "Additional Warranty Document") is deemed to conflict with the limitations or exclusions contained herein, the limitations and exclusions contained herein shall continue to apply to both this limited warranty statement and, to the maximum extent permitted by law, to each Additional Warranty Document.

## **NO CONSEQUENTIAL DAMAGES**

IN NO EVENT SHALL CLUB CAR BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, LOSS RELATED TO PROPERTY OTHER THAN THE VEHICLE, LOSS OF USE, LOSS OF TIME, INCONVENIENCE, OR ANY OTHER ECONOMIC LOSS.

Some states allow neither limitation on the duration of an implied warranty nor exclusions or limitation of incidental or consequential damages. Therefore, the above limitations or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from state to state.

## **HOW TO MAKE A WARRANTY CLAIM**

To make a warranty claim under this limited warranty, you must present the vehicle or defective component with evidence of proof of purchase date and number of amp-hours (if applicable) to an authorized CLUB CAR dealer.

For warranty-related communication, contact Warranty Services, Club Car, 4125 Washington Rd., Evans, GA 30809, USA, 706-863-3000.

## **WARNING**

Any modification or change to the vehicle that affects the electrical system, stability or handling of the vehicle, or increases maximum vehicle speed beyond factory specifications, can result in serious personal injury or death.

## **FEDERAL EMISSIONS COMPONENT DEFECT WARRANTY**

EMISSIONS COMPONENT DEFECT WARRANTY COVERAGE - This emission warranty is applicable in all States, except the State of California.

Club Car, LLC ("CLUB CAR") warrant(s) to the initial retail purchaser and each subsequent owner, that this Non-road engine ("engine") has been designed, built, and equipped to conform at the time of initial sale to all applicable regulations of the U.S. Environmental Protection Agency (EPA), and that the engine is free of defects in materials and workmanship which would cause this engine to fail to conform with EPA regulations during its warranty period.

For the components listed under PARTS COVERED, the service dealer authorized by CLUB CAR will, at no cost to you, make the necessary diagnosis, repair, or replacement necessary to ensure that the engine complies with applicable U.S. EPA regulations.

## EMISSION COMPONENT DEFECT WARRANTY PERIOD

The warranty period for this engine begins on the date of sale to the initial purchaser and continues for a period of three years.

## PARTS COVERED

Listed below are the parts covered by the Emission Components Defect Warranty. Some of the parts listed below may require scheduled maintenance and are warranted up to the first scheduled replacement point for that part.

## EXHAUST EMISSIONS

1. Fuel Metering System
  - 1.1. Carburetor and internal parts (and/or pressure regulator or fuel injection system)
  - 1.2. Air/fuel ratio feedback and control system, if applicable
  - 1.3. Cold start enrichment system, if applicable
2. Air Induction System
  - 2.1. Intake manifold, if applicable
  - 2.2. Air filter
3. Ignition System
  - 3.1. Spark plugs
  - 3.2. Magneto or electronic ignition system
  - 3.3. Spark advance/retard system, if applicable
4. Catalyst or Thermal Reactor System
  - 4.1. Exhaust Manifold, if applicable
5. Miscellaneous Items Used in Above Systems
  - 5.1. Electronic controls, if applicable
  - 5.2. Hoses, belts, connectors, and assemblies

## EVAPORATIVE EMISSIONS

1. Fuel Line
2. Fuel Line Fittings
3. Clamps
4. Fuel Tank
5. Fuel Cap
6. Vapor Hoses
7. Carbon Canister
8. Carbon Canister Mounting Brackets
9. Air Cleaner Purge Port Connector

## REPLACEMENT PARTS DISTRIBUTION CENTER

Replacement parts are provided to the market upon request by the customers. Replacement parts distribution center is located at the Service Parts Department, Club Car, 4125 Washington Road, Evans, Georgia 30809, U.S.A., 706-863-3000. If you have a question regarding your replacement part, you should contact CLUB CAR at 706-863-3000.

---

## OBTAINING WARRANTY SERVICE

To obtain warranty service, take your engine to the nearest authorized CLUB CAR service dealer. Bring your sales receipts indicating date of purchase for this engine. The service dealer authorized by CLUB CAR will perform the necessary repairs or adjustments within a reasonable amount of time and furnish you with a copy of the repair order. All parts and accessories replaced under this warranty become the property of CLUB CAR.

For owners located more than 100 miles from an authorized service center, the following will be provided to those applicable owners (excluding the states with high-altitude areas).

- CLUB CAR will either pay for the shipping costs of replacement parts to and from an authorized service center.
- Or CLUB CAR will provide for a service technician to come to the owner to make the warranty repair.
- Or CLUB CAR will pay for the repair to be made at a local non-authorized service center.

## WHAT IS NOT COVERED

- Conditions resulting from tampering, misuse, improper adjustment (unless they were made by the service dealer authorized by CLUB CAR during a warranty repair), alteration, accident, failure to use the recommended fuel and oil, or not performing required maintenance services.
- The replacement parts used for required maintenance services.
- Consequential damages such as loss of time, inconvenience, loss of use of the engine or equipment, etc.
- Diagnosis and inspection charges that do not result in warranty-eligible service being performed.
- Any non-authorized replacement part, or malfunction of authorized parts due to use of non-authorized parts.

## OWNER'S WARRANTY RESPONSIBILITIES

As the engine owner, you are responsible for the performance of the required maintenance listed in your owner's manual. CLUB CAR recommends that you retain all receipts covering maintenance on your engine, but CLUB CAR cannot deny warranty solely for the lack of receipts or for your failure to ensure the performance of all scheduled maintenance.

As the engine owner, you should however be aware that CLUB CAR may deny warranty coverage if your engine or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications.

You are responsible for presenting your engine to the nearest service dealer authorized by CLUB CAR when a problem exists.

If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, you should contact the CLUB CAR customer service department at 706-863-3000 for the information.

## THINGS YOU SHOULD KNOW ABOUT THE EMISSION CONTROL SYSTEM WARRANTY MAINTENANCE AND REPAIRS

You are responsible for the proper maintenance of the engine. You should keep all receipts and maintenance records covering the performance of regular maintenance in the event questions arise. These receipts and maintenance records should be transferred to each subsequent owner of the engine. CLUB CAR reserves the right to deny warranty coverage if the engine has not been properly maintained. Warranty claims will not be denied, however, solely because of the lack of required maintenance or failure to keep maintenance records.

MAINTENANCE, REPLACEMENT OR REPAIR OF EMISSION CONTROL DEVICES AND SYSTEMS MAY BE PERFORMED BY ANY REPAIR ESTABLISHMENT OR INDIVIDUAL; HOWEVER, WARRANTY REPAIRS MUST BE PERFORMED BY A SERVICE DEALER AUTHORIZED BY CLUB CAR. THE USE OF PARTS THAT ARE NOT EQUIVALENT IN PERFORMANCE AND DURABILITY TO AUTHORIZED PARTS MAY IMPAIR THE EFFECTIVENESS OF THE EMISSION CONTROL SYSTEM AND MAY HAVE A BEARING ON THE OUTCOME OF A WARRANTY CLAIM.

If other than the parts authorized by CLUB CAR are used for maintenance replacements or for the repair of components affecting emission control, you should assure yourself that such parts are warranted by their manufacturer to be equivalent to the parts authorized by CLUB CAR in their performance and durability.

#### HOW TO MAKE A CLAIM

All repairs qualifying under this limited warranty must be performed by a service dealer authorized by CLUB CAR. In the event that any emission-related part is found to be defective during the warranty period, you shall notify CLUB CAR customer service department at 706-863-3000 and you will be advised of the appropriate warranty service dealer or service providers where the warranty repair can be performed.

### **CALIFORNIA EMISSION CONTROL WARRANTY STATEMENT**

#### **YOUR WARRANTY RIGHTS AND OBLIGATIONS:**

The California Air Resources Board ("CARB") and Club Car, LLC ("CLUB CAR") are pleased to explain the emission control system warranty on your 2014 or newer vehicle engine (the "emission warranty"). In California, new small off-road engines ("SORE") must be designed, built and equipped to meet the State's stringent anti-smog standards. CLUB CAR shall warrant the emission control system on the vehicle engine for the periods of time listed below provided there has been no abuse, neglect or improper maintenance of your small off-road engine.

Your emission control system may include parts such as the carburetor or fuel-injection system, the ignition system, the catalytic converter and related hoses, belts, connectors and other emission assemblies or components.

Where a warrantable condition exists, as defined herein, CLUB CAR will repair your vehicle engine at no cost to you including diagnosis, parts and labor.

#### **MANUFACTURER'S WARRANTY COVERAGE:**

This emission control system is warranted for two years from the vehicles' date of purchase. If any emission-related part on your CLUB CAR SORE is defective, the part will be repaired or replaced by CLUB CAR.

#### **OWNER'S WARRANTY RESPONSIBILITIES:**

- As the vehicle engine owner, you are responsible for the performance of the required maintenance listed in your owner's manual. CLUB CAR recommends that you retain all receipts covering maintenance on your vehicle engine, but CLUB CAR cannot deny warranty solely for the lack of receipts or for your failure to ensure the performance of all scheduled maintenance.
- As the vehicle engine owner, you should however be aware that CLUB CAR may deny you warranty coverage if vehicle engine or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications.
- You are responsible for presenting vehicle engine to a CLUB CAR distribution center as soon as a problem exists. The warranty repairs should be completed in a reasonable amount of time, not to exceed 30 days. If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, you should contact WARRANTY SERVICES, CLUB CAR, LLC, P.O. Box 204658, Augusta, Georgia 30917-4658, U.S.A., 1-706-863-3000.

---

**CLUB CAR EXPLANATION OF EMISSION CONTROL WARRANTY:****1. WARRANTY:**

CLUB CAR warrants to the ultimate purchaser and each subsequent purchaser that the SORE and related emissions equipment is designed, built and equipped so as to conform with all applicable California environmental emission regulations; and free from defects in materials and workmanship that cause the failure of a warranted part to be identical in all material respects to that part as described in CLUB CAR's application for certification with CARB. The warranty period begins on the date the engine or equipment is delivered to an ultimate purchaser or first placed into service. The warranty period is two years from the date of purchase.

**2. COVERAGE:**

Subject to certain conditions and exclusions as stated below, the warranty on emission-related parts is as follows:

(1) Any warranted part that is not scheduled for replacement as required maintenance in the written instructions supplied, is warranted for the warranty period stated above. If the part fails during the period of warranty coverage, the part will be repaired or replaced by CLUB CAR according to subsection (4) below. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remainder of the original warranty period.

(2) Any warranted part that is scheduled only for regular inspection in the written instructions supplied is warranted for the warranty period stated above. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remaining original warranty period.

(3) Any warranted part that is scheduled for replacement as required maintenance in the written instructions supplied is warranted for the period of time before the first scheduled replacement date for that part. If the part fails before the first scheduled replacement, the part will be repaired or replaced by CLUB CAR according to subsection (4) below. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remainder of the period prior to the first scheduled replacement point for the part.

(4) Repair or replacement of any warranted part under the warranty provisions herein must be performed at a warranty station\* at no charge to the owner.

(5) Notwithstanding the provisions herein, warranty services or repairs will be provided at all of our distribution centers that are franchised to service the subject engines or equipment.

(6) The engine or equipment owner will not be charged for diagnostic labor that is directly associated with diagnosis of a defective, emission-related warranted part, provided that such diagnostic work is performed at a warranty station\*.

(7) CLUB CAR is liable for damages to other engine or equipment components proximately caused by a covered failure under warranty of any warranted part.

(8) Throughout the engine or equipment warranty period stated above, CLUB CAR will maintain a supply of warranted parts sufficient to meet the expected demand for such parts.

(9) Any replacement part may be used in the performance of any warranty maintenance or repairs and must be provided without charge to the owner. Such use will not reduce the warranty obligations of CLUB CAR.

(10) Add-on or modified parts that are not exempted by the Air Resources Board may not be used. The use of any non-exempted add-on or modified parts by the ultimate purchaser will be grounds for disallowing a warranty claims. CLUB CAR will not be liable to warrant failures of warranted parts caused by the use of a non-exempted add-on or modified part.

\*CLUB CAR, its authorized dealers, or a service agency approved by CLUB CAR.

### **ITEMS COVERED BY THIS WARRANTY:**

The repair or replacement of any warranted part otherwise eligible for warranty coverage may be excluded from such warranty coverage if CLUB CAR demonstrates that the engine or equipment has been abused, neglected, or improperly maintained, and that such abuse, neglect, or improper maintenance was the direct cause of the need for repair or replacement of the part. That notwithstanding, any adjustment of a component that has a factory installed, and properly operating, adjustment limiting device is still eligible for warranty coverage. The following emission warranty parts list are covered:

### **SYSTEMS COVERED PARTS DESCRIPTION**

Fuel Metering Carburetor assembly, fuel injection pump, fuel injection nozzle, fuel regulator Exhaust Catalytic Converter, Exhaust Manifold Air Induction Air filter housing, air filter\*, crankcase breather tube Ignition Flywheel magneto, ignition pulse generator, ignition coil assembly, ignition control module, spark plug cap, spark plug\* Positive Crankcase Ventilation (PCV) System PCV valve, oil filler cap Evaporative System Fuel Tank, Fuel Cap, Fuel Lines, Fuel Line Fittings, Clamps, Pressure Relief Valves, Purge Valves, Vapor Hoses, Carbon Canister, Canister Mounting Brackets, Carbon Canister Purge Port Connector Misc. Parts Belts, hosing, tubing, fittings, seals, gaskets, clamps, and switches associated with the above systems.

Emission-related parts will vary between vehicles; therefore, certain vehicles may not include all of the listed parts or may include equivalent parts.

### **3. VOIDING OF WARRANTY:**

THIS AND ANY OTHER WARRANTY SHALL BE VOID IF THE VEHICLE IS ABUSED OR USED IN AN UNINTENDED MANNER OR SHOWS INDICATIONS THAT IT HAS BEEN ALTERED IN ANY WAY, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, MODIFICATION OF THE SPEED GOVERNOR, BRAKING SYSTEM, STEERING, TRANSAXLE, OR OTHER OPERATING SYSTEMS OF THE VEHICLE TO CAUSE IT TO PERFORM OUTSIDE CLUB CAR SPECIFICATIONS.

### **4. HOW TO MAKE A WARRANTY CLAIM:**

To make a warranty claim under this limited warranty, you must present the vehicle or defective component to an authorized CLUB CAR dealer.

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Correctement configuré, le véhicule est conforme aux Directives citées.



## Declaration of Conformity

Model Code	Model Number	Model Name
MF	104030001	Carryall 300 Electric
MC	104030101	Carryall 300 Gas

Serial numbers 1401000001 and greater

Four-wheel vehicles in the above series that bear the CE mark fulfill all the relevant provisions of the following Directives

Enspricht den Bestimmungen, Conforme Aux Directives, Conforme Con Las Directivas, Voldoet aan Richtlijnen, De Acordo com Directiva, Conforme Alla Direttiva, Opfylder folgende direktiver, Upplyller folgende direktiv

2006/42/EC Machinery  
 2006/66/EC Batteries and Accumulators and Waste Batteries and Accumulators  
 2004/108/EC Electromagnetic Compatibility

Standards used for verification

Standards fur Uberprufung, Normes Utilisees pour Verification, Normas Usado por Comprobacion, Waarden Aangewend voor Verificatie, Modelos Utilizado para Verificacao, Standard per la Verifica, Standarder Anvendte Nemlig Efterprovning, Standarden Anvand for Bekraftanden

EN 61000-6-2  
 EN 61000-6-4

Manufacturer

Hersteller, Fabricant, Fabricante, Fabrikant, Fabricante, Fabbicante, Producent, Tillverkare

Club Car, LLC  
 4125 Washington Road  
 Evans, Georgia 30809  
 USA

Authorized representative and person authorized to compile the technical file

Autorisierter Händler, Representant Dument Accrédité, Representante Autorizado, Wettige Vertegenwoordiging, Representate Autorizado, Rappresentante Autorizzato, Autoriscret repræsentant, Auktoriserad representant:

Club Car Ingersoll Rand  
 Alma Court Building  
 Lenneke Marelaan 6  
 B-1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgium

Geoff Stewart  
 Director, Product Safety

September 17, 2013  
 Evans, Georgia, USA









Numéro de publication 105159302

Code d'édition 0615A00000

Le présent manuel est valable pour les véhicules ayant des codes de construction entre 56658 et celui indiqué en haut de cette page.



**Club Car, LLC**  
P.O. Box 204658  
Augusta, GA 30917-4658  
USA

**Web** [www.clubcar.com](http://www.clubcar.com)  
**Phone** 1.706.863.3000  
1.800.ClubCar  
**Int'l** +1 706.863.3000  
**Fax** 1.706.863.5808